



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONSEIL

**Cent soixante-seizième session**

**Rome, 2-6 décembre 2024**

**Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM  
au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO  
sur ses activités en 2023**



**Rapport annuel du Conseil  
d'administration du PAM au Conseil  
économique et social et au Conseil de la  
FAO sur ses activités en 2023**

## **Table des matières**

Décision 2024/EB.A/2 adoptée par le Conseil d'administration du PAM à sa session annuelle de 2024 (24-28 juin 2024)	ii
Rapport annuel sur les résultats de 2023	1
Section I: Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration	80
Section II: Décisions et recommandations de la session annuelle de 2023 du Conseil d'administration	90
Section III: Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration	104

**Décision 2024/EB.A/2 adoptée par le Conseil  
d'administration du Programme alimentaire mondial à  
sa session annuelle de 2024 (24-28 juin 2024)**

**Rapport annuel sur les résultats de 2023**

Le Conseil approuve le Rapport annuel sur les résultats de 2023 (WFP/EB.A/2024/4-A/Rev.1), notant que celui-ci constitue un exposé complet des résultats obtenus par le PAM pendant l'année écoulée et des progrès accomplis par celui-ci sur la voie de la réalisation des objectifs énoncés dans le Plan stratégique pour 2022-2025 et dans le Cadre de résultats institutionnels. Conformément à l'article VI.3 du Statut et à ses décisions 2000/EB.A/2 et 2004/EB.A/11, ainsi qu'à la résolution E/RES/2013/5 du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies et à la décision prise par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à sa 148e session en 2013, le Conseil d'administration demande que le Rapport annuel sur les résultats de 2023 soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, accompagné de la présente décision ainsi que des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2023.

*25 juin 2024*



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

## Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 24–28 juin 2024

Distribution: générale

Point 4 de l'ordre du jour

Date: 5 juin 2024

WFP/EB.A/2024/4-A/Rev.1

Original: anglais

Rapports annuels

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Rapport annuel sur les résultats de 2023

### Projet de décision\*

Le Conseil approuve le Rapport annuel sur les résultats de 2023 (WFP/EB.A/2024/4-A/Rev.1), notant que celui-ci constitue un exposé complet des résultats obtenus par le PAM pendant l'année écoulée et des progrès accomplis par celui-ci sur la voie de la réalisation des objectifs énoncés dans le Plan stratégique pour 2022-2025 et dans le Cadre de résultats institutionnels. Conformément à l'article VI.3 du Statut et à ses décisions 2000/EB.A/2 et 2004/EB.A/11, ainsi qu'à la résolution E/RES/2013/5 du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies et à la décision prise par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à sa 148<sup>e</sup> session en 2013, le Conseil d'administration demande que le Rapport annuel sur les résultats de 2023 soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, accompagné de la présente décision ainsi que des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2023.

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

#### Coordonnateurs responsables:

M. C. Skau  
Directeur exécutif adjoint et  
Directeur de l'Administration générale  
courriel: [carl.skau@wfp.org](mailto:carl.skau@wfp.org)

Mme M. Latcovich  
Chef de cabinet  
courriel: [meghan.laticovich@wfp.org](mailto:meghan.laticovich@wfp.org)

Mme V. Guarnieri  
Sous-Directrice exécutive  
Département des opérations  
liées aux programmes  
courriel: [valerie.guarnieri@wfp.org](mailto:valerie.guarnieri@wfp.org)

Mme R. Dagash-Kamara  
Sous-Directrice exécutive  
Département des partenariats et de l'innovation  
courriel: [rania.dagash@wfp.org](mailto:rania.dagash@wfp.org)

M. R. van der Zee  
Directeur financier  
courriel: [robert.vanderzee@wfp.org](mailto:robert.vanderzee@wfp.org)

Mme W. Bigham  
Directrice  
Service chargé de la planification, de la budgétisation  
et de l'établissement de rapports  
Division du Directeur financier  
courriel: [wendy.bigham@wfp.org](mailto:wendy.bigham@wfp.org)

## Table des matières

<b>Projet de décision</b> .....	<b>1</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>3</b>
<b>Avant-propos de la Directrice exécutive</b> .....	<b>4</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>8</b>
<b>1. Partie I: Introduction</b> .....	<b>15</b>
1.1 Situation mondiale en 2023: En raison des conflits, de la crise climatique et des conditions économiques en vigueur de par le monde, le nombre des personnes souffrant de la faim n'a jamais été aussi élevé .....	15
<b>2. Partie II: Financement et dépenses</b> .....	<b>18</b>
2.1 Aperçu de la situation financière du PAM, de ses besoins financiers et de ses mécanismes de financement .....	18
2.2 Planification et dépenses du PAM en 2023 .....	24
2.3 Dépenses directes par domaine d'action privilégié, par pays, par effet direct stratégique et par valeur de transfert .....	25
2.4 Analyse des dépenses par bénéficiaire .....	30
<b>3. Partie III: performance des programmes</b> .....	<b>31</b>
3.1 Portée de l'action du PAM et principales réalisations.....	31
3.2 Performance par effet direct stratégique.....	33
3.3 Principaux domaines d'activité: données clés .....	44
3.4 Priorités transversales .....	56
3.5 Progrès accomplis vis-à-vis du nexus action humanitaire-développement-paix .....	59
<b>4. Partie IV: Performance en matière de gestion</b> .....	<b>61</b>
4.1. Performance par résultat de gestion .....	61
4.2 Restructuration du PAM.....	74
4.3 Priorité du PAM: Atténuation des risques institutionnels .....	74
4.4 Ventilation du budget administratif et d'appui aux programmes par ligne de crédit.....	75
4.5 Initiatives internes d'importance primordiale .....	76
4.6 Gains d'efficience .....	77
<b>Liste des sigles utilisés dans le présent document</b> .....	<b>79</b>

## Annexes

Annexe I: Chiffres clés pour 2023

Annexe II-A: Montant des contributions par donateur en 2022–2023

Annexe II-B: Ventilation des dépenses directes par pays, domaine d'action privilégié et catégorie de pays (2021–2023)

Annexe II-C: Dépenses par produit standard (2023)

Annexe II-D: Analyse des dépenses par bénéficiaire

Annexe III-A: Méthodes de décompte des bénéficiaires et de communication des données sur les bénéficiaires

Annexe III-B: Méthode d'évaluation de la performance au regard des produits, des effets directs et des priorités transversales

Annexe III-C: Résultats obtenus au regard des produits, des effets directs et des priorités transversales

Annexe IV-A: Analyse des indicateurs de performance clés au niveau institutionnel, par résultat de gestion

Annexe IV-B: Rapport sur les initiatives internes d'importance primordiale

Annexe IV-C: Informations supplémentaires sur les dix principaux gains d'efficacité en 2023

Annexe V: Collaboration du PAM avec les partenaires coopérants en 2023

Annexe VI: Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge

Annexe VII: Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes

Annexe VIII: Employés du PAM au 31 décembre 2023

Annexe IX: Application de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

## Avant-propos de la Directrice exécutive

Jamais notre mission, qui est d'éliminer la faim, n'a été plus difficile à remplir, ni plus complexe que lorsque le PAM a atteint sa soixantième année d'existence. En 2023, plus de 300 millions de personnes ont souffert de faim aiguë en conséquence de conflits nouveaux ou prolongés, de la crise climatique mondiale, des répercussions économiques de la pandémie de maladie à coronavirus, ainsi que de l'inflation des prix alimentaires et de l'énergie. Dans un monde déterminé à éliminer la faim, plus de 47,3 millions d'enfants, de femmes et d'hommes se sont retrouvés en situation de famine, et dépourvus de toute forme d'assistance propre à sauver des vies.

Pourtant, nombre de gouvernements donateurs ayant réduit le budget qu'ils allouaient à l'aide internationale pour se concentrer sur des priorités nationales, les niveaux de financement de l'aide humanitaire à l'échelle mondiale n'ont pas été à la hauteur de l'ampleur dramatique des besoins. Parallèlement, le PAM a dû composer avec des restrictions rigoureuses en matière d'accès, ainsi qu'avec l'accroissement du coût de la prestation de l'assistance aux communautés les plus vulnérables, partout dans le monde.

Pour s'adapter à ces nouvelles réalités auxquelles l'ensemble du secteur de l'aide humanitaire faisait face, le PAM a engagé en 2023 une restructuration en interne afin de dynamiser son approche de l'action vitale que nous menons, de la rendre plus efficace, de lui imprimer une orientation plus stratégique et de mieux la circonscrire.

La mise en œuvre de ce programme de changement ambitieux se poursuit. Il a été conçu pour favoriser la coordination et la collaboration entre les équipes et en terminer avec une conception compartimentée de notre action. Les rôles, responsabilités et attributions ont été précisés, pour que le Siège soit en mesure de fournir aux bureaux de pays, de manière fluide, des directives et un appui technique, et d'assurer à leur égard une supervision de la gestion. Ce programme va également dans le sens des efforts faits pour réduire le poids de la bureaucratie, stimuler la souplesse d'action et permettre à celles de nos équipes qui se trouvent en première ligne d'exécuter les fonctions dont elles s'acquittent le mieux, à savoir fournir aux personnes dans le besoin une assistance qui sauve des vies.

Le présent rapport annuel sur les résultats passe en revue les progrès accomplis par le PAM dans l'exercice de sa mission et de son mandat, rien moins que vitaux: réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition, renforcer la résilience et trouver des solutions durables au problème de la faim.

En 2023, les équipes de pays et les partenaires dévoués du PAM se sont montrés à la hauteur du défi, en prodiguant à 152 millions de personnes une aide essentielle. Tirant parti de notre présence bien ancrée sur le terrain, de nos capacités de gestion prévisionnelle et de nos chaînes d'approvisionnement qui comptent parmi les meilleures au monde, nous nous sommes surpassés pour mener des interventions à la fois souples et rapides, apportant dans bien des cas une assistance alimentaire destinée à sauver des vies dans les 24 heures suivant le déclenchement d'une crise. Notre réseau logistique mondial a continué de servir l'ensemble du système humanitaire, apportant un appui à l'acheminement de produits pour plus de 1 400 partenaires et assurant le transport de plus de 410 000 passagers.

Comme toujours, nos équipes ont répondu en 2023 à de nouvelles situations d'urgence complexes, comme à Gaza et au Soudan, tout en poursuivant leur action dans le cadre de multiples crises prolongées, dans des pays où elles sont à l'œuvre depuis de nombreuses années.



L'accomplissement de cette mission d'une importance cruciale a été rendu possible par la contribution généreuse de donateurs, d'institutions financières internationales, de fondations privées et de particuliers, à hauteur de 8,3 milliards de dollars. Les efforts déployés par le PAM pour élargir sa base d'appui ont été couronnés de succès: nous avons été en mesure d'accroître la proportion des financements souples, de diversifier encore la base de donateurs et de dépasser la cible annuelle fixée pour l'appui apporté par le secteur privé, notamment les particuliers et les philanthropes.

Toutefois, bien que nous ayons cherché à exploiter toutes les possibilités de mobilisation de ressources, les besoins humanitaires sont restés supérieurs aux ressources disponibles pour y répondre. En conséquence, nous nous sommes appliqués à optimiser l'utilisation faite de chaque don et à adopter des méthodes de travail plus performantes, dans une perspective plus stratégique.

Le PAM n'a ménagé aucun effort pour maximiser l'efficacité et trouver des solutions novatrices: des modèles ont été conçus pour simplifier et améliorer l'acheminement des produits alimentaires jusqu'aux établissements scolaires, des systèmes de planification plus intelligents ont été créés pour accroître la productivité de nos chaînes d'approvisionnement mondiales, et un outil géospatial a été mis au point, capable de cibler plus précisément, pour un meilleur rapport coût-efficacité, les communautés vulnérables, pour ne donner que trois exemples. Les initiatives de ce type se sont traduites par des économies de plus de 256 millions de dollars en 2023.

Tout au long de l'année, de nombreux bureaux de pays ont été contraints de réduire sensiblement l'assistance qu'ils fournissaient aux personnes souffrant de la faim. Le PAM a répondu en renforçant ses systèmes et procédures, déjà solides, de ciblage, d'établissement de priorités, de suivi et d'assurances données quant à la gestion des risques pour exploiter au maximum des fonds limités, venir en aide aux personnes présentant les besoins les plus criants et mieux évaluer les améliorations apportées à leur vie et à leurs moyens d'existence.

En juin, une nouvelle politique en matière de transferts monétaires a été approuvée, avec pour objectif de conforter le PAM dans sa position de chef de file à l'échelle mondiale pour la prestation d'assistance humanitaire sous forme monétaire, selon des modalités répondant le plus efficacement possible aux besoins des individus. À titre d'exemple, notre équipe présente en Somalie a procédé à des transferts monétaires préventifs et diffusé des alertes en prévision de phénomènes météorologiques, ce qui a aidé des milliers de familles qui résidaient dans des zones susceptibles d'être inondées à se mettre en lieu sûr et à se procurer les produits alimentaires et autres articles essentiels dont elles avaient besoin pour survivre.

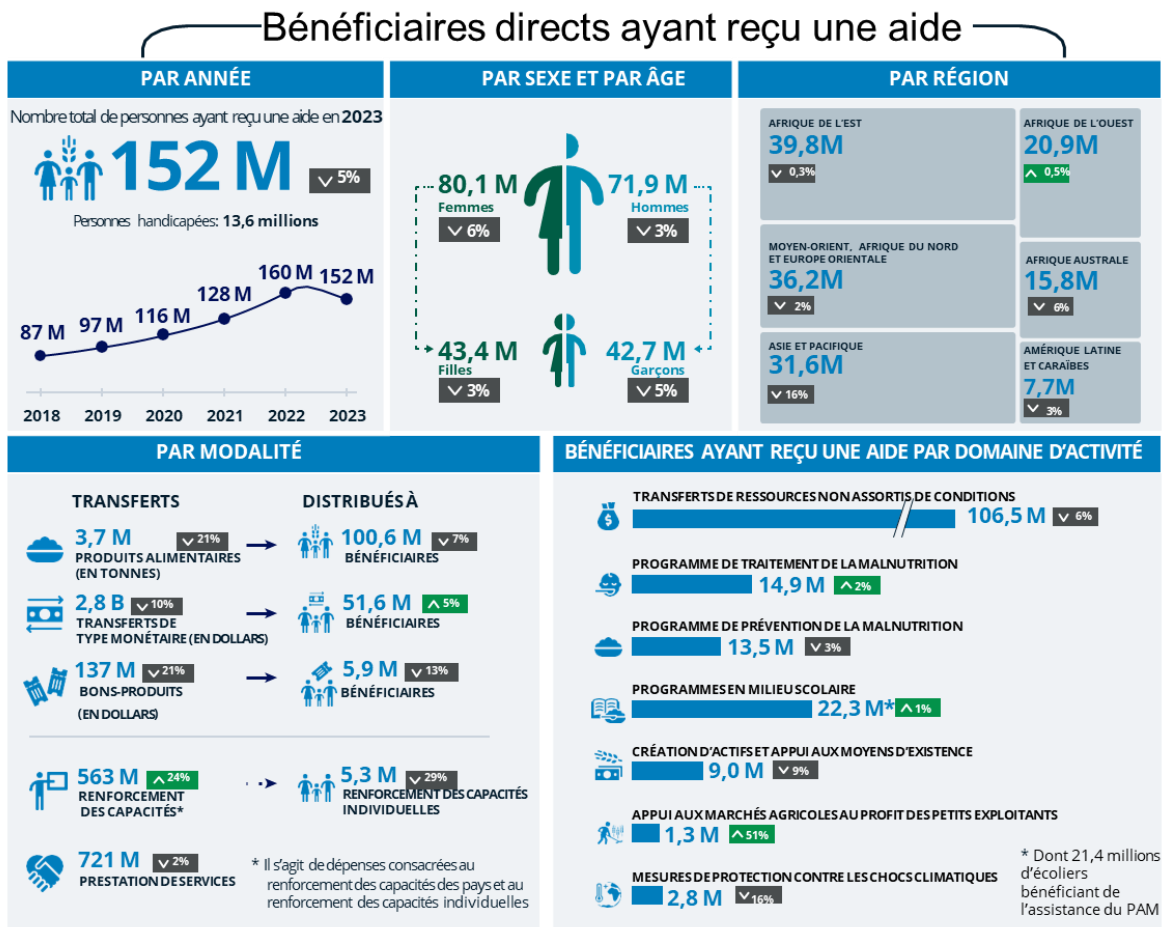
Le PAM a également préservé sa place de chef de file en matière d'alimentation scolaire à l'échelle mondiale. Nous avons continué d'assurer le secrétariat de la Coalition pour l'alimentation scolaire, œuvrant aux côtés des gouvernements pour leur donner les moyens d'intensifier leur engagement, tant sur le plan politique que financièrement, envers les programmes nationaux de repas scolaires. Tout au long de 2023, des repas et des collations sains ont été fournis par le PAM et ses partenaires pour assurer l'avenir de 21,4 millions de filles et de garçons, avec des bénéficiaires avérés en matière de nutrition et de sécurité alimentaire, de résultats scolaires, pour l'agriculture et les économies locales, mais aussi pour ce qui est de l'égalité femmes-hommes.

Pour lutter contre les causes profondes de la faim, nous avons aidé les communautés vulnérables à renforcer leur résilience, à s'adapter aux changements climatiques et à accéder aux services de protection sociale gouvernementaux. Nos programmes de création d'actifs au niveau des communautés et des ménages ont permis à 8,5 millions d'individus de remettre en état des terres et des écosystèmes dégradés, d'améliorer la production céréalière et les rendements, d'accéder à des marchés et d'accroître la participation des femmes sur le marché du travail.

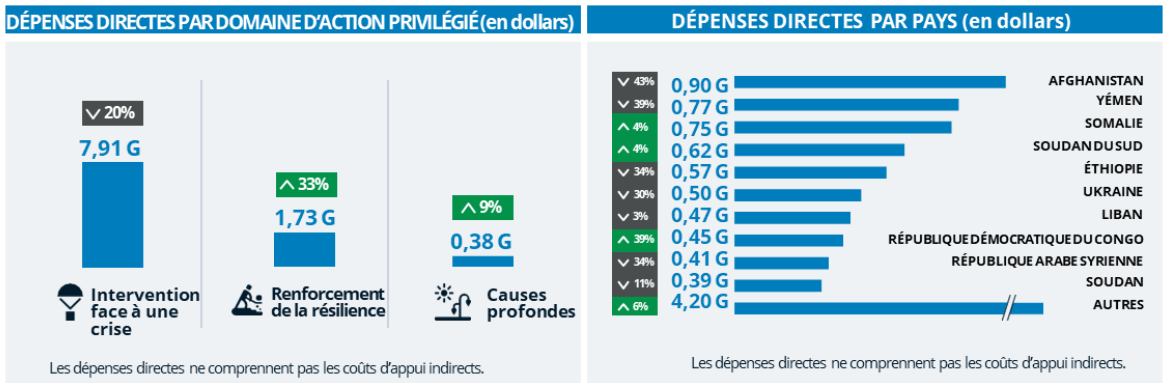
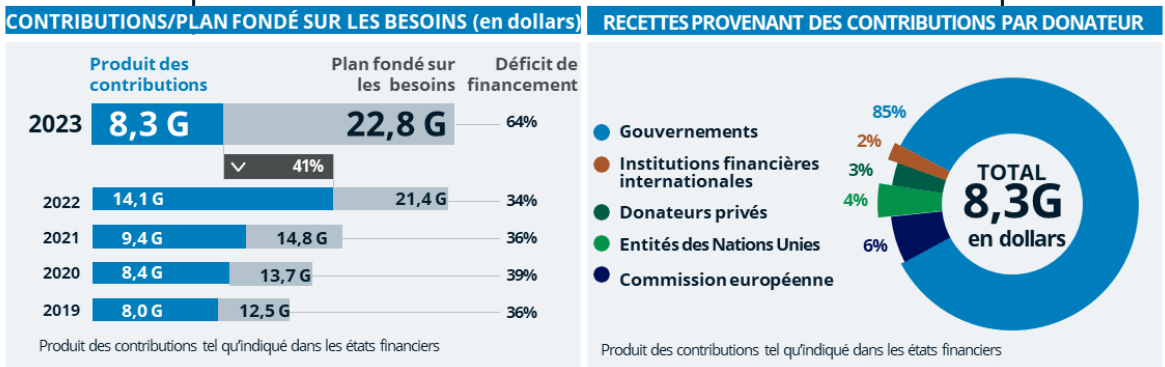
Parfois, le travail vital du PAM se fait au prix de vies humaines. En 2023, ce tribut a été particulièrement lourd, puisque nous avons déploré la perte de six des nôtres, décédés tragiquement alors qu'ils consacraient leur vie au service d'autrui: Osman Ali, Dieudonné Dradri, Yousif Elzein, Levent Kucukaslan, Moayad Saeed Hameidi Naser et Marso Mohammed Siddig. Ils étaient de vrais héros de l'action humanitaire et nous ne les oublierons jamais.

Le PAM existe pour apporter de l'aide et de l'espoir dans des endroits où ils ne sont guère légion. C'est ce qui motive et inspire notre équipe mondiale incomparable de femmes et d'hommes dévoués, et ce qui les fait se lever chaque jour pour aller travailler. Les solutions pour éliminer la faim sont à notre portée, mais elles nécessitent que nous disposions des ressources financières nécessaires à leur mise en œuvre. C'est la raison pour laquelle nous continuerons à travailler sans relâche pour mobiliser les ressources et forger la résolution qui sont indispensables pour débarrasser le monde de la faim, et nourrir l'espoir qu'ont des millions d'individus: celle de voir s'offrir à eux un avenir plus sûr et plus stable.

Figure 1: L'action du PAM en 2023 en un coup d'œil



## Situation financière et financement



▲ X% Augmentation par rapport à 2022, en pourcentage

▼ X% Baisse par rapport à 2022, en pourcentage

G = milliards M = millions

## Résumé

### Vue d'ensemble

En 2023, le PAM et ses partenaires ont prêté assistance à plus de 152 millions de personnes, et ce malgré les difficultés d'accès rencontrées par les agents humanitaires, des déficits de financement considérables, des contraintes opérationnelles et des problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement. Le présent rapport annuel sur les résultats est le premier à être établi au regard du Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025<sup>1</sup> et il rend compte des résultats obtenus par rapport à ce qui était escompté dans le Plan de gestion pour 2023-2025<sup>2</sup>.

### Partie I: Introduction

Dans le prolongement de la crise alimentaire mondiale de 2022, les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë sont demeurés très élevés en 2023, en raison des conflits – nouveaux ou persistants –, de phénomènes météorologiques extrêmes et de chocs économiques mondiaux. Selon les estimations, dans les 78 pays où le PAM menait une opération et pour lesquels on disposait de données, 333 millions de personnes souffraient de faim aiguë – et 47,3 millions d'entre elles étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë atteignant des niveaux dits d'urgence, voire pire. Le déficit de financement à l'échelle mondiale a contraint l'ensemble des organismes d'aide humanitaire, y compris le PAM, à donner la priorité aux besoins les plus impérieux, pour sauver des vies.

### Partie II: Financement et dépenses

En 2023, le PAM a engrangé des recettes de 8,3 milliards de dollars alors que le montant des crédits approuvés dans le plan fondé sur les besoins s'établissait à 22,8 milliards de dollars, soit le déficit de financement le plus élevé qu'il avait jamais enregistré – 64 pour cent. Les contributions reçues à la fin de 2022 ont certes permis d'assurer la continuité des opérations au début de 2023 mais, sur l'année, les dépenses directes ont diminué de 13 pour cent par rapport à 2022, et le budget de 5 des 10 plus grosses opérations menées dans les pays a été réduit de plus de 30 pour cent.

Les efforts déployés sans relâche par le PAM pour diversifier les sources et les formes de financement de ses activités ont été payants. Ainsi, la proportion du montant total des contributions en provenance du groupe comprenant l'ensemble des donateurs à l'exception des 10 plus gros, est passée de 15 pour cent en 2022 à 22 pour cent en 2023; 14 pour cent du montant total des contributions reçues par le PAM en 2023, à savoir 1,18 milliard de dollars, l'ont été sous la forme de fonds à utilisation souple, contre 9,2 pour cent en 2022; le PAM a reçu 904 millions de dollars sous la forme de financements pluriannuels; enfin, la cible annuelle fixée pour la contribution du secteur privé a été dépassée, s'agissant en particulier des dons de particuliers ou de philanthropes – et ce sont 272 millions de dollars qui ont été mobilisés auprès de ce secteur, soit 22 millions de dollars de plus que l'objectif fixé. Ces sources de financement, dont le PAM a tiré parti au moyen de ses mécanismes de préfinancement, ont été essentielles en ce qu'elles l'ont aidé à mettre en œuvre sans tarder des interventions destinées à sauver des vies en situation d'urgence et à atténuer les répercussions des déficits de financement et des ruptures d'approvisionnement.

---

<sup>1</sup> Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025 (WFP/EB.1/2022/4-A/Rev.1).

<sup>2</sup> Plan de gestion du PAM pour 2023-2025 (WFP/EB.2/2022/5-A/Rev.1).

### Partie III: Performance des programmes

Parmi les 152 millions de personnes auxquelles le PAM est venu en aide de par le monde en 2023, 80 millions étaient des femmes et des filles et 72 millions des hommes et des garçons, vivant en majorité dans un pays touché par un conflit. Soixante-dix pour cent des personnes ayant reçu une assistance ont bénéficié de transferts de ressources non assortis de conditions; au cours de l'année, près de 3,1 millions de tonnes de vivres ont été distribués, et des transferts de type monétaire ou la remise de bons ont été effectués, sans conditions, pour un montant de 2,4 milliards de dollars. Tous les programmes du PAM ont contribué à la réalisation d'un ou de plusieurs de ses cinq effets directs stratégiques et permis que soient atteintes les cibles institutionnelles de haut niveau qui y étaient associées. Les bureaux de pays ont peiné à trouver un équilibre délicat entre déficits de financement et besoins croissants, et le PAM a été contraint de réduire le volume et la durée de l'assistance fournie, ainsi que l'ampleur de ses opérations, pour accorder la priorité aux personnes ayant le plus besoin de soutien pour survivre. Globalement, le PAM a obtenu des résultats mitigés au titre des effets directs stratégiques 1 et 2, mais il a dépassé la plupart de ses objectifs pour ce qui est des autres effets directs stratégiques qui, bien qu'ils représentent une moindre proportion de l'activité d'ensemble, bénéficient généralement de financements plus stables.

**Effet direct stratégique 1 (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).** Au titre de cet effet direct stratégique et des cibles de haut niveau y associées, le PAM s'emploie à ramener à zéro le nombre de pays dont la population est en situation de famine, à venir en aide à une proportion plus grande des femmes et des enfants souffrant d'insécurité alimentaire aiguë et de malnutrition, à distribuer des rations alimentaires adéquates sur le plan nutritionnel ainsi qu'à assurer une assistance monétaire pour couvrir les besoins essentiels, et à apporter une assistance dans les 72 heures suivant le déclenchement d'une nouvelle crise. Les ressources disponibles au titre de cet effet direct stratégique n'ont représenté que 45 pour cent des besoins opérationnels, ce qui a entravé l'aptitude du PAM à répondre efficacement aux importants besoins alimentaires et nutritionnels aigus à l'échelle planétaire. Outre les restrictions financières, l'augmentation des prix et les difficultés d'accès auxquelles se sont heurtés les agents humanitaires se sont traduites par des résultats mitigés au titre de cet effet direct stratégique et des cibles de haut niveau correspondantes.

En 2023, une partie de la population de cinq pays – Burkina Faso, État de Palestine, Mali, Somalie et Soudan du Sud – s'est retrouvée en situation de catastrophe ou de famine, alors que le PAM s'était fixé pour objectif qu'aucun pays ne se trouve dans un tel cas de figure. À l'échelle mondiale, la proportion de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë ayant bénéficié de l'assistance d'urgence du PAM a été de 31 pour cent, alors que la cible fixée était de 44 pour cent. Ce résultat fait apparaître que l'augmentation du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2023 a été bien supérieure à celle du nombre d'individus recevant une assistance d'urgence de la part du PAM.

En 2023, 46 pour cent des femmes et des filles auxquelles le PAM prévoyait de fournir une aide grâce à des programmes de prévention et de traitement de l'émaciation – forme de malnutrition aiguë qui menace la survie même – ont bénéficié des services en question. Les programmes de traitement de la malnutrition ont permis de venir en aide à 74 pour cent des filles et des femmes enceintes ou allaitantes ciblées et à 37 pour cent des enfants âgés de moins de 5 ans qui en avaient besoin. Les déficits de financement ont entravé les efforts que le PAM déployait pour fournir des nutriments adéquats dans le cadre de ses distributions de vivres, les bureaux de pays choisissant de réduire les rations plutôt que d'exclure certaines personnes des programmes d'assistance d'urgence. Sur une cible de 50 pour cent, seuls 3 pour cent des transferts de vivres assurés par le PAM étaient pleinement adéquats sur le plan nutritionnel, et le contenu en calories et en micronutriments des rations distribuées a également été

notablement inférieur à la cible fixée tout au long de l'année. Le PAM a mis en œuvre des opérations de transferts de type monétaire qui ont répondu aux besoins essentiels des populations de 32 pays, alors que la cible fixée avait été de 25 pays, et il a transféré 588 millions de dollars à 4,3 millions de personnes, dont 54 pour cent étaient des femmes. En répondant à 47 situations d'urgence soudaines au moyen de transferts effectués dans un délai médian de 24 heures, le PAM a dépassé l'objectif fixé en 2023, à savoir intervenir dans un délai de 72 heures suivant le déclenchement d'une situation d'urgence.

**Effet direct stratégique 2 (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).** Au titre de cet effet direct stratégique et des cibles de haut niveau qui y sont associées, l'objectif est de traiter les causes immédiates et sous-jacentes de la malnutrition et de faire en sorte que des repas nutritifs soient servis à l'école à tous les enfants souffrant de la faim. L'ensemble des cibles correspondantes, à une exception près, ont été atteintes à hauteur de 80 pour cent, voire davantage. Le PAM a donné accès à des services sanitaires, nutritionnels et éducatifs améliorés à 48,4 millions de bénéficiaires, soit un taux de réalisation de 83 pour cent de l'indicateur correspondant. Au total, il a fait bénéficier 27 millions de femmes et d'enfants de services conçus pour prévenir et traiter la malnutrition pendant les 1 000 premiers jours de la vie, ce à la faveur de programmes de prévention mis en œuvre dans 53 pays et de programmes de traitement exécutés dans 34 pays. Mais bien qu'il ait été en mesure de poursuivre ses programmes de traitement destinés à sauver des vies, il n'a pu atteindre l'objectif qu'il s'était fixé en raison d'importants déficits de financement et de la réduction des rations dans de nombreux pays. D'après les estimations, 107 millions d'enfants ont reçu des repas scolaires dans le cadre de programmes mis en œuvre par les gouvernements ou des partenaires avec l'appui technique du PAM, ce qui représente 118 pour cent de la cible fixée. Le PAM a œuvré avec les gouvernements pour venir directement en aide à 21,4 millions d'écoliers, dont 48 pour cent de filles, dans 61 pays – soit une augmentation de 1,4 million d'enfants par rapport à 2022, ce qui représente 89 pour cent de la cible qui avait été fixée pour 2023. Toutefois, ce n'est dans le cadre que de 32 pour cent des programmes nationaux d'alimentation scolaire menés dans les pays ayant fait l'objet d'un suivi qu'un ensemble complet de services concernant la santé et la nutrition à l'école, au nombre de quatre ou plus, a pu être assuré avec l'appui du PAM et de ses partenaires, alors que la cible était de 61 pour cent. Ce décalage s'explique par la lenteur de la remise en route des programmes nationaux d'alimentation scolaire dans le sillage de la pandémie de maladie à coronavirus 2019.

**Effet direct stratégique 3 (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).** Le PAM a atteint ou dépassé les cibles fixées s'agissant d'aider les populations à se doter de moyens d'existence plus résilients, à créer ou remettre en état des actifs indispensables, à acquérir des compétences essentielles, à accéder plus facilement aux marchés ainsi qu'à anticiper les chocs liés au climat et à y faire face. En 2023, le PAM a aidé 19,9 millions de personnes à accroître la résilience de leurs moyens d'existence (cible fixée: 20 millions). Ses activités axées sur la création d'actifs, ainsi que sur les moyens d'existence et les compétences, ont aidé 9,0 millions de personnes à devenir plus résilientes face aux chocs (soit 77 pour cent de la cible visée). Dans 44 pays, 1,3 million de petits exploitants agricoles supplémentaires ont bénéficié des activités menées par le PAM pour promouvoir des changements systémiques à tous les maillons des filières et améliorer leur accès aux marchés, soit 34 pour cent de plus que la cible fixée. Le PAM a fourni une protection financière contre les aléas climatiques à 9,2 millions de personnes au moyen de dispositifs de mesures d'anticipation et d'assurance contre les risques climatiques, soit 42 pour cent de plus que la cible fixée.



**Effet direct stratégique 4 (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).** Le PAM a dépassé toutes les cibles fixées en ce qui concerne le renforcement des systèmes nationaux de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, ainsi que des programmes et systèmes de protection sociale et de sécurité alimentaire, notamment grâce à l'exploitation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Programmes et systèmes ont été renforcés dans 69 pays avec l'appui du PAM, soit 33 pour cent de plus que la cible fixée (52 pays). En outre, 58 pays étaient mieux préparés et mieux à même de faire face aux situations d'urgence au moyen de systèmes nationaux, nombre supérieur de 81 pour cent à celui qui était visé. Le PAM a appuyé les systèmes nationaux de protection sociale dans 55 pays, soit 2 de plus que la cible fixée, et est venu indirectement en aide à 834,5 millions de bénéficiaires.

Le PAM a contribué à rendre les systèmes alimentaires plus durables et plus résilients dans 47 pays, dépassant de 18 pour cent la cible fixée. En 2023, 65 pays ont pris de nouveaux engagements, ou renforcé des engagements déjà pris, au titre des programmes d'alimentation scolaire dans leurs politiques nationales, et la cible initialement fixée a ainsi été dépassée de plus de 60 pour cent.

**Effet direct stratégique 5 (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).** Le PAM a atteint ou dépassé toutes les cibles fixées s'agissant d'assurer la prestation de services ou de mettre des solutions à la disposition des acteurs de l'aide humanitaire et du développement. Il a fourni des services "délégués" ou "à la demande" à 83 pays, dépassant la cible qui avait été fixée à 50. Il a répondu à 100 pour cent des demandes de services délégués formulées par les équipes de pays des Nations Unies et a excédé de 64 pour cent la cible fixée s'agissant des services à la demande et des conseils sollicités par les partenaires de l'action humanitaire et du développement. Des services en lien avec la chaîne d'approvisionnement ont été fournis à 1 442 partenaires par l'intermédiaire du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) qu'administre le PAM, du réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies et du module de la logistique; les services en question comprenaient l'expédition de 48 406 mètres cubes d'articles de secours et de matériel d'appui pour le compte de 44 partenaires. Globalement, le PAM a dépassé de 9 points de pourcentage la cible fixée en ce qui concerne le taux de satisfaction des partenaires, à savoir 80 pour cent.

Le PAM a fourni des services à la demande en lien avec la chaîne d'approvisionnement à 159 clients dans 42 pays, pour une valeur estimée à 131,2 millions de dollars; cela comprenait l'entreposage et le transport de 421 773 tonnes de vivres et d'articles non alimentaires, la prestation de services de transferts monétaires à des organismes des Nations Unies et à des organisations non gouvernementales, et la prestation de services de paiement de gouvernement à particuliers. En complément des opérations menées, et dans le souci de pérenniser l'action entreprise ainsi que de développer la résilience des communautés locales, le PAM a intensifié ses partenariats axés sur le renforcement des capacités noués avec des gouvernements et d'autres acteurs.

## Partie IV: Performance en matière de gestion

**Les indicateurs de performance clés** font apparaître les progrès accomplis sur la voie de l'obtention des sept résultats de gestion figurant dans le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025. Dans l'ensemble, le PAM a pleinement ou partiellement atteint les cibles fixées pour 44 des 59 indicateurs de performance clés au niveau institutionnel qui avaient été définis pour les sept résultats de gestion.

Le bilan global du PAM au titre du **résultat de gestion 1 (Efficacité dans les situations d'urgence)** est mesuré à l'aune de cinq indicateurs de performance clés au niveau institutionnel; les valeurs cibles associées à quatre d'entre eux ont été pleinement atteintes. Le PAM a activé quatre phases d'intensification d'interventions coordonnées au niveau central, et continué de gérer les phases d'intensification des interventions d'urgence menées dans deux pays; en outre, 25 pays justifiant une prise en compte au niveau institutionnel ont reçu un appui axé sur la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise. Cinquante-sept pour cent des 45 pays inclus à deux reprises – consécutivement – dans le système interne d'alerte ont reçu des fonds prélevés sur le Compte d'intervention immédiate. Le PAM a notablement amélioré ses capacités de suivi en temps réel de la situation en matière de sécurité alimentaire dans 34 pays et il a élargi l'éventail et amélioré la qualité de ses ensembles de données d'observation du climat et de la Terre, ce qui a permis aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays de mieux estimer le nombre de personnes susceptibles d'être touchées par des phénomènes météorologiques extrêmes.

La planification stratégique des effectifs, relevant du **résultat de gestion 2 (Gestion du personnel)**, a aidé le PAM à prévoir l'évolution de la taille et de la structure de ses effectifs et contribué à la restructuration en cours. Les valeurs cibles associées à 8 des 11 indicateurs de performance clés au niveau institutionnel y afférents ont été atteintes ou étaient en passe de l'être, et le PAM a dépassé l'objectif qu'il s'était fixé s'agissant du nombre d'employés recrutés sur la base d'un contrat de longue durée. Il a mis en œuvre de nouvelles formations d'apprentissage en ligne obligatoires sur "la déontologie au PAM" et la "prévention de la fraude, de la corruption et de l'exploitation et des atteintes sexuelles", et exigé de tous les partenaires coopérants inscrits sur le portail des partenaires de l'ONU qu'ils procèdent à l'évaluation en ligne de leurs capacités en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Au titre du **résultat de gestion 3 (Mise en place de partenariats efficaces)**, un nouveau mémorandum d'accord a été signé entre les organismes ayant leur siège à Rome aux fins de l'intensification des activités menées conjointement dans des domaines tels que les systèmes alimentaires, le renforcement de la résilience, les changements climatiques et la problématique femmes-hommes, et – de concert avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés – il a apporté un appui à neuf bureaux de pays et à deux bureaux régionaux pour améliorer la conception des programmes, le ciblage, l'établissement des priorités, le respect de l'obligation de rendre compte et les activités de protection menées au bénéfice des personnes déplacées sous la contrainte. Le nombre des partenaires de la plateforme de réservation des Nations Unies a été porté à 17 entités du système; la plateforme dessert désormais près de 3 millions de clients dans 115 pays, et 25 accords ont été signés pour favoriser le covoiturage.

Pour remédier à l'écart croissant entre les besoins en matière de ressources et les niveaux de financement, au titre du **résultat de gestion 4 (Efficacité du financement visant à venir à bout de la faim)**, le PAM a établi 23 partenariats d'impact avec des partenaires du secteur privé à l'échelle mondiale et est parvenu à accroître le montant des contributions reçues du secteur privé et le nombre de celles allouées dans l'optique du long terme. Le PAM a reçu 34,6 millions de dollars de contributions supplémentaires de la part d'instances privées donatrices de longue date au titre des repas scolaires, des interventions d'urgence et des possibilités d'emploi offertes aux jeunes en Afrique. Les initiatives qu'il a menées en matière de sensibilisation et de communication ont également contribué à élargir sa base de financement. En 2023, il a atteint le score exceptionnel de 99 pour cent selon l'indice associé à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.



Au titre du **résultat de gestion 5 (Données probantes et apprentissage)**, le PAM a publié de nouvelles orientations et mis en service de nouveaux outils, ainsi que des systèmes automatisés de collecte de données, et il a établi des modèles de planification et de budgétisation pour rendre plus rigoureuse l'exécution de sa fonction de suivi, tout en menant des activités connexes de renforcement des capacités. Les cadres de mesure ont encore été perfectionnés grâce à l'adjonction de 44 nouveaux indicateurs, portant notamment sur les priorités transversales.

Le PAM a classé 90 pour cent des recommandations en suspens du Corps commun d'inspection et 46 pour cent de celles de l'Auditeur externe, dont la plupart de celles qui avaient été formulées entre 2017 et 2020. Le Bureau de l'audit interne a mené à bien 26 missions visant à donner des assurances et missions de conseil.

En 2023, les activités axées sur l'amélioration de la gouvernance des données et la mise en œuvre d'une nouvelle procédure pour la mise à disposition d'outils informatiques ont été élevées au rang de priorités institutionnelles au titre du **résultat de gestion 6 (Mise à profit de l'innovation)**, dans le but de rendre les opérations plus efficaces. Le PAM a amélioré la gestion des bénéficiaires en mettant au point des formulaires grâce auxquels ceux-ci peuvent désormais s'enregistrer eux-mêmes. Dans le cadre des efforts qu'il a déployés pour renforcer les assurances données, un module de distribution en nature a été expérimenté pour faire face aux allégations de détournement de produits alimentaires en Éthiopie; ce module permet de dématérialiser les procédures aux points de distribution finals et d'établir une piste d'audit fiable tout au long du cycle de distribution des vivres. En septembre 2023, le PAM a ouvert son centre de services chargé des solutions mondiales de paiement, dont l'objectif est de centraliser 70 pour cent des fonctions liées aux comptes créditeurs et d'alléger la charge de travail des bureaux de terrain.

Au titre du **résultat de gestion 7 (Mise à profit de l'innovation)**, le PAM a publié un guide de l'innovation pour doter les responsables de programme et les bureaux de pays d'informations pratiques, de ressources et d'outils pour inclure l'innovation dans leurs activités. À l'échelle mondiale, l'action menée par le PAM en faveur de l'innovation a eu des résultats concrets pour 60,7 millions d'individus, contre 37 millions en 2022, et 74 projets axés sur l'innovation ont été mis en œuvre.

Entre 2021 et 2023, le PAM a utilisé sa solution de paiement numérique innovante pour promouvoir l'inclusion financière et réduire les coûts et les risques. Après s'être doté d'un nouveau système de planification des achats et d'entrepôtage des produits de base, le PAM est parvenu à réduire de deux semaines à deux jours le délai requis pour la gestion prévisionnelle du stock institutionnel de l'un des bureaux régionaux. Son programme d'innovation humanitaire a appuyé des initiatives dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la science des données, de la technologie spatiale, de la technologie sanitaire et de la logistique. Le PAM a collaboré avec des partenaires du secteur de l'aviation pour assurer des largages aériens au moyen de drones, ce qui a permis de livrer l'aide humanitaire avec précision et rapidité dans des zones inaccessibles présentant des risques élevés.

En août 2023, la Directrice exécutive a engagé un examen interne de la structure du PAM, l'objectif étant de déterminer de quelle manière il lui faudrait évoluer, en tant qu'organisation, pour régler plus efficacement les problèmes auxquels se heurtaient ses opérations, mais aussi s'adapter à une nouvelle réalité, à savoir l'accroissement des besoins humanitaires allant de pair avec un déclin des ressources financières. Il s'agissait aussi de réaménager les structures du Siège du PAM pour renforcer l'appui apportés aux bureaux de pays, mieux s'acquitter du devoir de protection vis-à-vis du personnel du PAM, promouvoir l'innovation et la dématérialisation et nouer davantage de partenariats, notamment avec le secteur privé.

Au début de 2023, à la suite de la découverte de détournements de vivres après distribution, le PAM a mis sur pied une équipe spéciale de haut niveau et entrepris un examen de portée mondiale pour passer en revue les procédures d'assurance, de contrôle et de remontée d'informations relatives aux risques **en place à tous les niveaux, afin de les atténuer**. Après que l'examen a fait apparaître que 31 pays étaient exposés à des niveaux de risque élevés, le PAM a lancé un **projet global relatif aux assurances à donner**, l'objectif étant de mieux cibler les assurances fournies et d'en accroître l'efficacité tout au long de l'exécution des opérations du PAM, des améliorations étant prévues aux titres suivants: ciblage, suivi et mécanismes communautaires de remontée de l'information, gestion des identités, gestion des partenaires coopérants et gestion des vivres à tous les maillons des chaînes d'approvisionnement. Le PAM a révisé la liste des conditions minimales requises et les procédures opératoires normalisées, et mis en service un outil de calcul du coût du suivi et un système de remontée aux échelons compétents des informations relatives aux problèmes recensés. À la mi-2023, des crédits du budget administratif et d'appui aux programmes et des fonds multilatéraux ont été mis à la disposition des bureaux de pays pour les aider à procéder à certains des investissements initiaux nécessaires en faveur de leurs plans d'action pour une plus grande maîtrise des risques.

Au titre des cinq initiatives internes d'importance primordiale menées en 2023, les valeurs cibles fixées ont été atteintes pour 59 pour cent des indicateurs de performance clés, et l'ont été partiellement pour 37 pour cent d'entre eux. Soixante pour cent des dépenses engagées l'ont été au titre du résultat de gestion 2, et 11 pour cent au titre du résultat de gestion 5. La reconduction en 2024 de l'ensemble des initiatives internes d'importance primordiale a été approuvée, et des plans de travail actualisés décriront les activités à mener pour que soit atteint l'ensemble des valeurs cibles arrêtées.

## 1. Partie I: Introduction

### 1.1 Situation mondiale en 2023: En raison des conflits, de la crise climatique et des conditions économiques en vigueur de par le monde, le nombre des personnes souffrant de la faim n'a jamais été aussi élevé

1. En 2023, dans le prolongement de la crise alimentaire mondiale de 2022, les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë sont demeurés très élevés en raison des conflits, de phénomènes météorologiques extrêmes et d'un climat de détresse économique persistant<sup>3</sup>. Selon les estimations, 333 millions d'individus souffraient de faim aiguë<sup>4</sup> dans les pays où le PAM menait des opérations. Bien que le taux de prévalence de l'insécurité alimentaire aiguë ait diminué par rapport à 2022, il est demeuré notablement plus élevé qu'au cours des années antérieures au déclenchement de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)<sup>5</sup>. Il a également été estimé que 47,3 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë atteignant des niveaux dits d'urgence, voire pire<sup>6</sup>; selon les projections, 705 000 d'entre elles allaient se retrouver dans des conditions catastrophiques, dont 577 000 dans la seule bande de Gaza<sup>7</sup>.
2. À l'échelle mondiale, nombre de personnes étaient en situation de sous-alimentation chronique en raison de la pauvreté, des inégalités, de l'urbanisation et de la discrimination entre les sexes. Jusqu'à 783 millions de personnes souffraient de faim chronique, et 45 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient victimes de malnutrition aiguë<sup>8</sup>. Dans toutes les régions, en particulier dans les zones rurales, l'insécurité alimentaire touchait davantage de femmes que d'hommes, car elles ont des moyens d'action limités et leur accès aux actifs des ménages, à l'emploi et aux revenus<sup>9</sup> est plus restreint. Dans les 10 pays les plus touchés par les crises alimentaires en 2023, on estime que 6 millions d'enfants ont été exposés à la faim, soit une augmentation de 32 pour cent par rapport à 2022<sup>10</sup>. Ces tendances indiquent qu'il faut consentir davantage d'efforts pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 2 – sur l'élimination de la faim – du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

---

<sup>3</sup> L'insécurité alimentaire aiguë correspond à la phase 3 (crise) ou à une phase supérieure du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire/Cadre harmonisé ou d'outils de mesure comparables.

<sup>4</sup> PAM. 2023. [WFP Global Operational Response Plan: Update #9](#). Ce chiffre est fondé sur les données recueillies dans 78 pays dans lesquels le PAM est présent.

<sup>5</sup> Ibid. Par rapport au début de 2020, 184 millions de personnes supplémentaires souffraient d'insécurité alimentaire aiguë, soit une augmentation de 123 pour cent.

<sup>6</sup> Les personnes en question, réparties dans 54 pays, incluaient celles qui relevaient de la phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire/Cadre harmonisé, ou pire, et celles qui, sur la base de calculs effectués selon la méthode unifiée de communication des indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire élaborée par le PAM, étaient en situation d'insécurité alimentaire grave.

<sup>7</sup> Selon les projections, certains groupes de population du Burkina Faso, de l'État de Palestine (Gaza), du Mali, de la Somalie et du Soudan du Sud entreraient en 2023 dans la phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire/Cadre harmonisé.

<sup>8</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, PAM et Organisation mondiale de la Santé. 2023. [L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain](#). La faim chronique se mesure à l'aune du taux de prévalence de la sous-alimentation dans une population donnée (voir *ibid.*, pages xvii et 16).

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> ReliefWeb. 2023. [2023 In Review: Nearly 16,000 children a day plunged into hunger in top 10 worsening food crises – Sudan](#).

3. Les conflits, notamment celui qui a connu une escalade dans l'État de Palestine, sont demeurés les principaux vecteurs de la faim à l'échelle mondiale. Soixante-dix pour cent des personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë vivaient dans des zones en situation précaire ou touchées par un conflit<sup>11</sup>. Dans les cinq pays qui, selon les projections, devaient connaître une situation proche de la famine en 2023 – le Burkina Faso, l'État de Palestine, le Mali, la Somalie et le Soudan du Sud – les niveaux de violence armée ont été très élevés. Les déplacements provoqués par des conflits ont continué de se multiplier: à la mi-2023, 110 millions de personnes avaient été déplacées de force ou étaient apatrides, dont 65,2 millions avaient été déplacées à l'intérieur de leur propre pays<sup>12</sup>.
4. L'année 2023 a été caractérisée par une situation économique difficile à l'échelle planétaire. La croissance économique mondiale est demeurée bien inférieure à la moyenne des années précédentes, la valeur de nombre de devises a brutalement chuté et près de 60 pour cent des pays à faible revenu étaient surendettés ou risquaient fortement de le devenir, notamment du fait que des taux d'intérêt élevés se sont traduits par une hausse du coût du service de la dette<sup>13</sup>. Bien que les prix des produits alimentaires aient notablement baissé à l'échelle internationale, l'inflation alimentaire est demeurée élevée dans de nombreux endroits<sup>14</sup>.
5. Les effets de la crise climatique sur le système alimentaire mondial se sont intensifiés en 2023, l'année la plus chaude jamais enregistrée. En juillet, l'apparition d'El Niño a donné lieu à des phénomènes météorologiques violents – vagues de chaleur, feux de forêt –, ce qui a eu des incidences négatives sur l'agriculture dans l'hémisphère Nord. Les sécheresses procédant d'El Niño en Amérique centrale et dans le nord-est de l'Éthiopie ont entraîné des précipitations record et des inondations généralisées dans le sud de l'Éthiopie, au Kenya et en Somalie. On a également assisté à des inondations sans précédent au Soudan du Sud; le Myanmar a été frappé par le cyclone Mocha; la Libye a elle aussi subi des inondations. Le cyclone Freddy, le plus puissant jamais enregistré, mais aussi celui dont la durée a été la plus longue, a dévasté le sud-est de l'Afrique, entraînant le déplacement de plus de 900 000 personnes dans trois pays<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup> PAM. 2023. [WFP Global Operational Response Plan 2023: Update #9](#).

<sup>12</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2023. [Mid-year trends 2023](#).

<sup>13</sup> Fonds monétaire international. 2023. [Perspectives de l'économie mondiale: des trajectoires divergentes](#); Fonds monétaire international. 2024. [Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale, janvier 2024](#); Trading Economics. <https://tradingeconomics.com/currencies>.

<sup>14</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2024. [Situation alimentaire mondiale – Indice FAO des prix des produits alimentaires](#); Trading Economics. [Food Inflation](#).

<sup>15</sup> Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2023. [Southern Africa: Snapshot of Cyclone Freddy's Impact \(February–March 2023\)](#).

6. Les effets conjugués des trois principaux vecteurs de la faim sont devenus de plus en plus apparents en 2023. Par exemple, les États fragiles et touchés par un conflit ont subi des chocs économiques plus graves et plus durables que d'autres pays en raison des changements climatiques<sup>16</sup>. Les répercussions des conflits et de la violence sur l'économie mondiale ont représenté une perte de 12,9 pour cent du produit intérieur brut mondial<sup>17</sup>. En conséquence de ces incidences combinées, les besoins humanitaires ont atteint des niveaux record à l'échelle mondiale. En parallèle, il a été calculé que le déficit de financement de l'appel humanitaire lancé à l'échelle mondiale en 2023 serait le plus élevé jamais enregistré depuis 2012, ce qui a contraint l'ensemble des organismes humanitaires à établir des priorités parmi leurs activités pour répondre aux besoins les plus urgents et sauver des vies<sup>18</sup>.

---

<sup>16</sup> Fonds monétaire international. 2023. [Climate Challenges in Fragile and Conflict-Affected States](#).

<sup>17</sup> Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2023. [Global Humanitarian Overview 2024](#).

<sup>18</sup> Ibid.

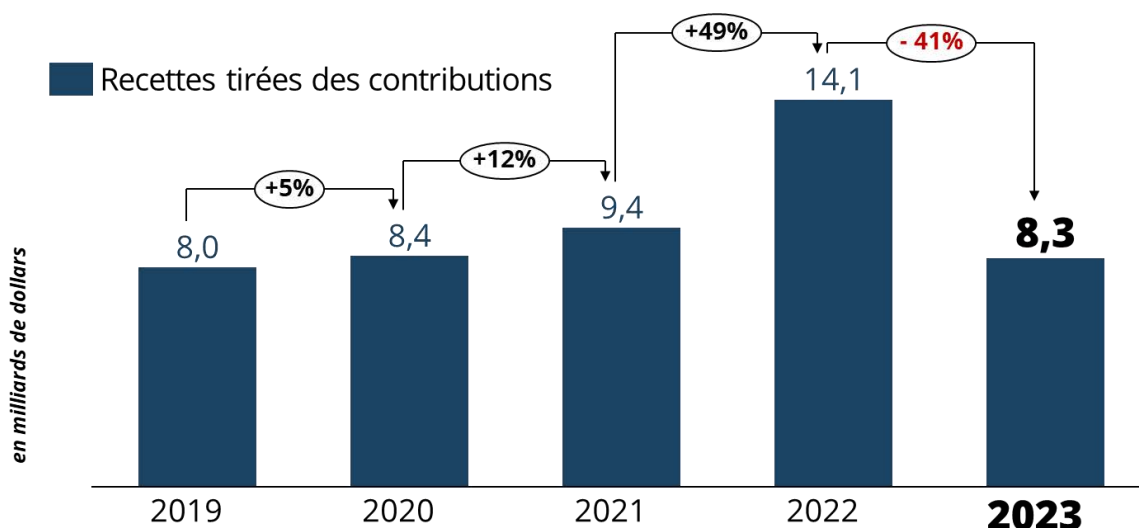
## 2. Partie II: Financement et dépenses

### 2.1 Aperçu de la situation financière du PAM, de ses besoins financiers et de ses mécanismes de financement

#### Le montant des recettes a retrouvé le niveau atteint avant la pandémie de COVID-19

7. En 2023, le PAM a engrangé des recettes de 8,3 milliards de dollars alors que le montant total des crédits approuvés dans le plan fondé sur les besoins s'élevait à 22,8 milliards de dollars<sup>19</sup>, soit le déficit de financement le plus élevé qu'il avait jamais enregistré – plus de 60 pour cent. Le PAM s'est vu contraint d'établir des priorités parmi les activités d'assistance destinées à sauver des vies à un moment où le nombre de personnes souffrant de faim aiguë atteignait un niveau quasi record à l'échelle mondiale. En 2023, le montant des dépenses directes – 10 milliards de dollars – a été supérieur à celui des contributions reçues durant l'année, et ce sont les soldes non dépensés, reportés de 2022, qui ont rendu possible la poursuite des opérations du PAM, qui a ainsi pu venir en aide à plus de 152 millions de personnes.
8. La figure 2 fait apparaître la tendance en matière de recettes provenant des contributions de 2019 à 2023.

**Figure 2: Recettes du PAM tirées des contributions et pourcentages de croissance annuels pour la période 2019–2023 (en milliards de dollars)**



9. La base de financement du PAM est assurée par des partenariats avec les gouvernements des pays dans lesquels il mène des opérations, les institutions financières internationales, le secteur privé et des fonds des Nations Unies et fonds thématiques. Le PAM reçoit d'un petit nombre de donateurs la plupart de ses ressources. Des progrès ont été accomplis s'agissant de diversifier les sources de contributions, comme en témoigne l'augmentation de la proportion du montant total des contributions en provenance du groupe comprenant l'ensemble des donateurs à l'exception des 10 plus gros – passée de 15 pour cent en 2022 à 22 pour cent en 2023.

<sup>19</sup> Le budget définitif tel que visé dans l'État V des comptes annuels vérifiés de 2023 s'est élevé à 22,1 milliards de dollars. La différence entre ce montant et celui des crédits approuvés dans le plan fondé sur les besoins résulte du mode de traitement des coûts d'appui indirects.

10. En 2023, le PAM a signé des accords avec 37 gouvernements hôtes<sup>20</sup>, pour un montant total de 577 millions de dollars, à l'appui des priorités nationales en matière de développement – sur ce montant, 475 millions de dollars avaient été alloués auxdits gouvernements hôtes par des institutions financières internationales<sup>21</sup>. Il a aussi reçu de la part d'institutions financières internationales des contributions directes à hauteur de 159 millions de dollars<sup>22</sup>, destinées à financer des programmes pris en main par des pays où il n'existait pas de gouvernement reconnu sur le plan international. Dans l'ensemble, les contributions en provenance des institutions financières internationales ont atteint 635 millions de dollars. La diminution par rapport au montant de 712 millions de dollars qui avait été alloué en 2022 est imputable au retard pris dans les négociations sur les accords dans quelques pays, voire à leur interruption.
11. Le PAM a mobilisé 272 millions de dollars auprès du secteur privé – fondations et organisations caritatives privées et organisations non gouvernementales (ONG), fondations d'entreprise et sympathisants, parmi lesquels des particuliers ayant adressé des dons de nature philanthropique –, montant supérieur à l'objectif fixé pour l'année, à savoir 250 millions de dollars. Sur ce montant, 45,4 millions de dollars, soit 17 pour cent, ont été reçus sous la forme de financements souples et 81 millions de dollars étaient destinés aux interventions d'urgence du PAM, ce qui témoigne de l'importance accordée par le secteur privé à l'appui aux opérations destinées à sauver des vies.

#### Fonds mobilisés auprès du secteur privé en 2023

Les fondations privées et les organismes caritatifs ont continué de financer les démarches innovantes, à hauteur de 61 millions de dollars en 2023, dont 10 millions de dollars de la part de la fondation Bill et Melinda Gates au titre de l'accélération de la mise au point de solutions novatrices pour l'enrichissement des aliments, l'utilisation des données, l'inclusion financière numérique et le développement agricole.

Le PAM a continué d'entretenir ses partenariats à long terme avec des entreprises et des fondations d'entreprise, exploitant leurs technologies, leurs compétences spécialisées et le rayonnement de leur action, et il a recueilli auprès d'elles 96 millions de dollars. À l'appui de la stratégie de transformation numérique du PAM en cours d'exécution depuis 2017, le partenariat avec Palantir Technology a été renouvelé en 2023, ce qui a permis d'assurer la poursuite de l'appui technique à des projets rendant possible la prise rapide de décisions éclairées, pour un bon rapport coût-efficacité, à l'échelle du PAM.

Le PAM a également continué d'attirer des sympathisants de toutes les régions du monde, qui lui ont ensemble versé 115 millions de dollars – 107 millions de dollars en provenance de particuliers (wfp.org), de la plateforme ShareTheMeal et d'organisations membres des Amis du PAM, et 8 millions de dollars sous la forme de contributions de nature philanthropique. À la fin de 2023, on dénombrait 687 936 donateurs actifs inscrits sur les plateformes ShareTheMeal et wfp.org<sup>23</sup>. Depuis la création de la plateforme ShareTheMeal, ce sont plus de 207 millions de repas qui ont été partagés, et la plateforme de dons de particuliers a permis de réunir plus de 100 millions de dollars depuis 2020. En outre, un philanthrope anonyme a adressé 2,2 millions de dollars au fonds d'affectation spéciale du PAM pour la nutrition, au titre d'activités de prévention de la malnutrition menées au Burundi, au Mozambique et en Somalie.

<sup>20</sup> Un gouvernement hôte est le gouvernement d'un pays dans lequel le PAM mène une opération.

<sup>21</sup> Le financement de 34 de ces accords, dont le montant total a été évalué à 475 millions de dollars, provenait de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement, de la Banque africaine de développement, de la Banque interaméricaine de développement, du Fonds monétaire international, de la Banque islamique de développement ou du Fonds international de développement agricole.

<sup>22</sup> Ce montant n'inclut pas des contributions directes de 26 millions de dollars en provenance du Fonds pour l'adaptation et de 9,7 millions de dollars en provenance du Fonds vert pour le climat, qui relèvent de la catégorie des fonds climatiques multilatéraux.

<sup>23</sup> Ce nombre n'inclut pas les sympathisants inscrits dans des organisations membres des Amis du PAM.

12. En comparaison de 2022, les ressources en provenance du Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence (CERF) ont diminué de 6 pour cent en 2023; quant au montant total des financements provenant d'autres fonds communs et entités des Nations Unies, il a diminué de 31 pour cent. Le PAM est le principal destinataire des ressources allouées par le CERF, à hauteur de 24 pour cent du total en 2023. Les ressources allouées par le CERF ont permis au PAM de répondre rapidement à des crises dans 32 pays, notamment en Afghanistan, au Honduras, au Kenya, en République arabe syrienne et au Soudan<sup>24</sup>.
13. Le PAM a apporté son appui à cinq gouvernements au titre de la mobilisation de quelque 36 millions de dollars auprès de fonds climatiques multilatéraux, aux fins de la mise en œuvre des priorités nationales en matière d'adaptation aux changements climatiques – 26 millions de dollars en provenance du Fonds pour l'adaptation et 9,7 millions de dollars en provenance du Fonds vert pour le climat.

### Financements souples et pluriannuels

14. Le PAM a reçu 1,18 milliard de dollars de fonds à utilisation souple<sup>25</sup> de la part de 37 donateurs gouvernementaux et du secteur privé – 487 millions de dollars sous la forme de contributions sans affectation particulière, 108 millions de dollars sous la forme de contributions destinées au Compte d'intervention immédiate (CII)<sup>26</sup> et 584 millions de dollars sous la forme de contributions à affectation peu contraignante<sup>27</sup>. Bien que le montant total des fonds à utilisation souple ait diminué par rapport à 2022, la part des contributions totales reçues qu'il représente a augmenté pour s'établir à 14 pour cent.

**Tableau 1: Vue d'ensemble – montant des financements souples fournis au PAM pour 2022-2023**

Financements souples	2022	2023
<b>Montant total (en millions de dollars)</b>	<b>1 307</b>	<b>1 179</b>
Contributions sans affectation particulière	530	487
Contributions allouées au CII	98	108
Contributions à affectation peu contraignante	672	584
Pourcentage de croissance des financements souples	s.o.	-10
Pourcentage de financements souples sur le montant total des contributions	9,2	14
Nombre de donateurs de fonds à utilisation souple	35	38

<sup>24</sup> On trouvera davantage de renseignements quant à l'utilisation faite des fonds dans les rapports annuels du PAM par pays, consultables à l'adresse suivante: <https://annualreports.wfp.org>.

<sup>25</sup> Les contributions à utilisation souple versées au PAM se répartissent en trois catégories: des contributions multilatérales sans affectation particulière, des contributions destinées à financer les activités visant à sauver des vies, allouées au Compte d'intervention immédiate, et des contributions à affectation peu contraignante, qui sont préaffectées aux niveaux régional ou thématique, mais pas au niveau des pays. Le PAM a commencé à rendre compte des contributions à affectation peu contraignante en 2022.

<sup>26</sup> Le nombre de donateurs ayant contribué au Compte d'intervention immédiate en 2023 est demeuré relativement stable, à savoir 14, contre 13 en 2022.

<sup>27</sup> Le PAM a institué en 2022 la catégorie de financement "à affectation peu contraignante" à des fins d'harmonisation avec la définition du financement souple adoptée dans le Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire).



15. Sur les 487 millions de dollars<sup>28</sup> qu'il avait reçus sous la forme de contributions sans affectation particulière<sup>29</sup>, le PAM en a affecté 443 millions à 86 opérations menées dans des pays – les montants les plus élevés l'ayant été aux opérations menées en Afghanistan, en République arabe syrienne, au Soudan, au Tchad et au Yémen. Soixante et un pour cent du montant total des ressources sans affectation particulière ont été alloués à des interventions menées face à des crises, ciblant les personnes les plus vulnérables, et 25 pour cent aux initiatives axées sur le renforcement de la résilience et aux activités visant à s'attaquer aux causes profondes de la faim, à l'appui des programmes du PAM ayant pour objectif de changer la vie. Quatorze pour cent des ressources sans affectation particulière ont été allouées au niveau des plans stratégiques de pays (PSP), ce qui a permis aux bureaux de pays de répartir les fonds selon leurs besoins particuliers.
16. Les contributions souples et prévisibles, ainsi que les financements pluriannuels, permettent au PAM de prêter une assistance stratégique en temps voulu pour sauver des vies, mais aussi d'investir dans des mesures à caractère anticipatif et des activités de long terme qui ont pour effet de réduire progressivement les besoins. Grâce aux financements souples et sans affectation particulière, le PAM adapte ses interventions, et répond en temps opportun à l'évolution des situations sur le plan opérationnel. Par exemple, en utilisant des fonds souples pour acheter d'avance des produits de base, il a pu expédier des aliments prêts à consommer aux personnes touchées par la destruction du barrage de Kakhovka, en Ukraine, quelques heures seulement après que cet événement est survenu.
17. Par rapport à 2022, la proportion de fonds préaffectés au niveau des PSP est restée stable, s'établissant à 11 pour cent, tout comme la proportion préaffectée au niveau des effets directs stratégiques, à 7 pour cent. Dans l'ensemble, 64 pour cent des contributions confirmées étaient préaffectées au niveau des activités, contre 70 pour cent en 2022.
18. Les fonds prévisibles issus de contributions pluriannuelles versées en temps voulu aident à assurer la continuité des opérations du PAM en permettant à celui-ci d'éviter tout déficit de financement et toute rupture de la filière d'approvisionnement susceptibles d'avoir des répercussions catastrophiques, ainsi que de nouer des relations plus stratégiques avec ses partenaires, notamment les gouvernements et les partenaires coopérants. En 2023, le PAM a reçu 904 millions de dollars sous la forme de financements pluriannuels<sup>30</sup>, ce qui représente 10,7 pour cent des nouvelles contributions confirmées.

### **Préfinancement: Compte d'intervention immédiate et dispositif de prêts internes en faveur des projets**

19. Le PAM a continué d'utiliser ses mécanismes de préfinancement – compte d'intervention immédiate et dispositif de prêts internes en faveur des projets – pour financer de manière anticipée l'achat de vivres ou la distribution de transferts de type monétaire avant confirmation des contributions annoncées.

---

<sup>28</sup> La différence entre les deux montants est due au report en 2024 de contributions reçues tardivement en 2023.

<sup>29</sup> Les fonds sans affectation particulière englobent les contributions assorties de certaines restrictions quant à l'utilisation des fonds, imposées par les donateurs, comme l'exclusion d'un domaine d'action privilégié ou d'un pays bénéficiaire.

<sup>30</sup> Les "contributions pluriannuelles" procèdent de l'engagement pris par des donateurs de fournir au PAM des financements durables et prévisibles pendant plus d'un an. Les fonds ainsi obtenus sont utilisés conformément à un calendrier d'exécution année par année arrêté en commun, le donateur s'engageant à fournir une subvention chaque année pendant la durée de validité de l'accord. La subvention est versée le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année civile suivant la signature de l'accord, sauf mention contraire. La définition que donne le PAM des contributions pluriannuelles est différente de celle qui a été adoptée par l'Organisation de coopération et de développement économiques et dans le Grand Bargain, la durée de telles contributions y étant fixée à 24 mois.

20. Par l'intermédiaire du CII, 31 bureaux de pays ont reçu 433 millions de dollars en 2023, dont 2 millions de dollars au titre de la préparation aux situations d'urgence. Les préfinancements rendus possibles par le CII ont permis au PAM et à ses partenaires de prendre des dispositions immédiates pour mener des interventions d'urgence, qui ont sauvé des vies. Les activités menées dans six pays ont représenté 72 pour cent du montant total des allocations octroyées au titre du CII, dont 122 millions de dollars à l'État de Palestine pour venir en aide aux personnes souffrant de la faim touchées par le conflit dans la bande de Gaza.
21. En réponse au séisme dévastateur ayant frappé la République arabe syrienne et la Türkiye en février 2023, le PAM a approuvé l'intensification immédiate des opérations, ce qui s'est traduit par l'autorisation exceptionnelle du prélèvement d'un montant de 50 millions de dollars sur le CII aux titres de la fourniture de repas chauds et de rations d'urgence prêtes à consommer à 590 000 personnes touchées par le séisme et de la prestation de services aux fins d'une intervention humanitaire.
22. Le PAM a mobilisé pour le CII 394 millions de dollars – soit 98 pour cent de l'objectif fixé, à savoir 400 millions de dollars – en provenance de diverses sources de financement, dont 108 millions de dollars de la part des donateurs, 150 millions de dollars sous la forme de transferts à partir du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP)<sup>31</sup> et 132 millions de dollars sous la forme de contributions aux PSP pour rembourser des avances accordées au titre du CII.
23. Le PAM a eu recours au dispositif de prêts internes en faveur des projets à hauteur de 1,2 milliard de dollars, au profit de 53 opérations. Les plus gros montants avancés l'ont été au titre des crises touchant la sécurité alimentaire en Afghanistan (125 millions de dollars), dans l'État de Palestine (124 millions de dollars) et au Yémen (106 millions de dollars).

### Mécanisme de gestion globale des vivres

24. Tout au long de 2023, le Mécanisme de gestion globale des vivres a permis au PAM de secourir les bénéficiaires de manière plus efficace et plus rationnelle grâce à un approvisionnement régulier en produits alimentaires, à la réduction des délais d'exécution et à un meilleur rapport coûts-avantages que celui que présentent les achats directs. Grâce à ce Mécanisme, 1,44 million de tonnes de produits alimentaires (d'une valeur totale de 1 milliard de dollars) ont été fournies dans 50 pays.
25. Les bureaux de pays ont fait appel au Mécanisme de gestion globale des vivres pour se procurer 166 000 tonnes d'aliments nutritifs spécialisés, pour un coût de 309 millions de dollars. Cela représente 12 pour cent, en volume, et 30 pour cent, en valeur, de l'ensemble des produits alimentaires achetés par les bureaux de pays au moyen du Mécanisme.
26. En 2023, face au déclin des ressources financières à sa disposition, le PAM a limité les activités de reconstitution du Mécanisme de gestion globale des vivres, pour en adapter les stocks mondiaux à la diminution de la demande et pour atténuer le risque de pertes dues au dépassement de la date de péremption des stocks, mais le Mécanisme est demeuré la principale source d'achat pour les bureaux de pays. L'approche anticipative de la gestion des stocks adoptée pour le Mécanisme revêt une importance particulière pour les aliments nutritifs spécialisés, dont la durée de conservation est limitée.

---

<sup>31</sup> Les transferts à partir du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes aux fins de la reconstitution du Compte d'intervention immédiate ont été approuvés par le Conseil en novembre 2022 et en juin 2023.

27. Les achats de produits alimentaires effectués avec des fonds en provenance du Mécanisme de gestion globale des vivres ont représenté 57 pour cent du total des achats de produits alimentaires réalisés par le PAM en 2023<sup>32</sup> – soit une diminution de 8 points de pourcentage par rapport à 2022 (65 pour cent).
28. Le PAM a eu recours au Mécanisme de gestion globale des vivres pour acquérir 325 000 tonnes de blé en provenance d'Ukraine à l'appui des opérations qu'il menait en Éthiopie, au Nigéria, en République arabe syrienne, en Somalie, au Soudan et au Yémen. Cela a contribué à l'autosuffisance des agriculteurs et au relèvement économique de l'Ukraine, et peut-être aussi à la stabilisation des prix des céréales sur le marché mondial.

### Modalités de financement novatrices

29. Le PAM a continué d'avoir recours à des approches novatrices de la mobilisation de ressources, notamment à celles que facilitaient le Fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs et les conversions de créances.
30. En 2023, 8,3 millions de dollars prélevés sur le Fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs ont été utilisés pour couvrir les coûts – d'un montant de 22,9 millions de dollars – afférents aux contributions en nature et en espèces fournies par neuf gouvernements de pays d'intervention remplissant les conditions requises. Au Togo, le PAM a mis au point un arrangement pluriannuel tirant parti du Fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs, qui a permis la mobilisation de ressources d'un montant substantiel pour financer les activités qu'il mènerait dans le pays jusqu'en 2025.
31. Les initiatives d'allègement de la dette – en particulier l'échange de créances contre des programmes de développement, qui vise à réorienter les ressources vers des objectifs nationaux de développement – permettent de mobiliser de précieuses ressources au profit des gouvernements de pays d'intervention. En 2023, outre l'instauration et la mise en œuvre de conversions de créances traditionnelles, le PAM a envisagé l'élaboration de nouveaux mécanismes, comme les échanges de créances contre des vivres. Un tel dispositif a pour objectif d'assurer au PAM des contributions annuelles sur le long terme, pour financer les activités qu'il mène aux fins du renforcement de la sécurité alimentaire; des ressources durables peuvent ainsi être allouées aux gouvernements hôtes au titre de leurs priorités en matière de développement, y compris pour le financement de la sécurité alimentaire. À l'Assemblée générale des Nations Unies tenue à New York en 2023, le PAM et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) ont lancé le mécanisme "WFP BRIDGE" sur la base de deux projets pilotes initiaux, l'un axé sur le recours à l'innovation pour contribuer à la réalisation de l'objectif Faim zéro à l'échelle mondiale, l'autre sur les filières agricoles au Rwanda. Dans le cadre de "WFP Rwanda BRIDGE", les institutions financières locales ont été évaluées et un certain nombre de petites et moyennes entreprises agricoles ont été choisies pour recevoir des micro-prêts. Le projet en est désormais à la phase d'investissement, qui sera gérée par le FENU, le PAM se concentrant sur le suivi des programmes exécutés.

---

<sup>32</sup> Le recours au Mécanisme de gestion globale des vivres a permis de réduire la durée moyenne de la procédure d'achat de 129 jours – lorsque des méthodes conventionnelles étaient utilisées – à 37 jours, soit 72 pour cent.

32. Le PAM continue de promouvoir ses partenariats et de mobiliser des ressources auprès des autorités aux niveaux des pays, des États, des provinces et à l'échelon local. En 2023, il a reçu 11,3 millions de dollars de la part de deux organismes publics locaux de Colombie, au titre de la mise en œuvre de programmes d'alimentation scolaire. Il a également reçu 1,4 million de dollars du Gouvernement provincial du Baloutchistan, au Pakistan, au titre de programmes de nutrition, ainsi que 645 000 dollars des gouvernements des États d'Odisha, d'Uttar Pradesh et d'Uttarakhand, en Inde, au titre du renforcement des systèmes alimentaires.

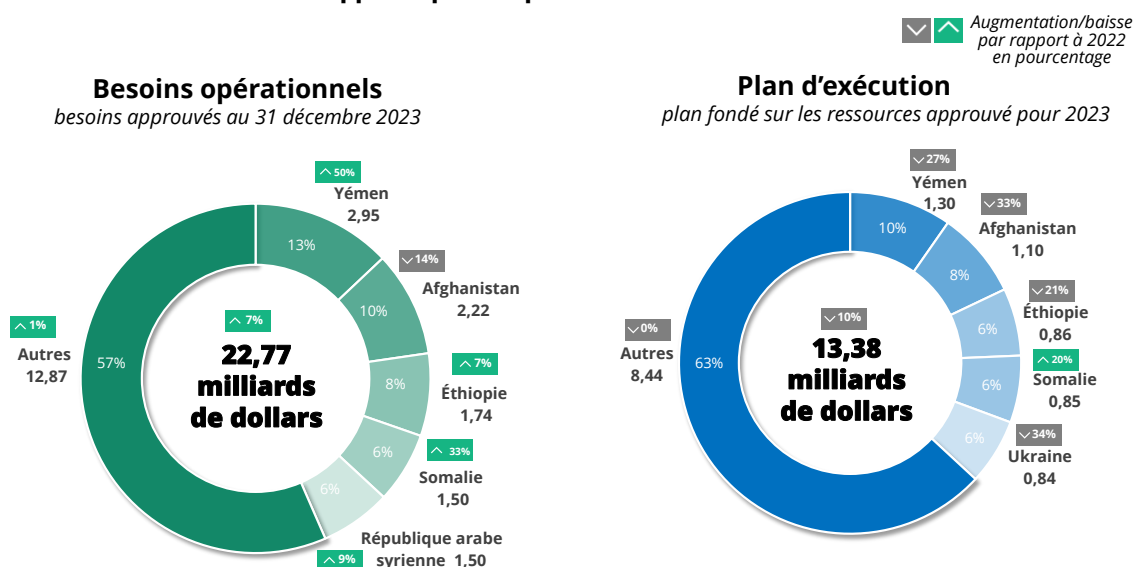
## 2.2 Planification et dépenses du PAM<sup>33</sup> en 2023

### Besoins opérationnels et plan d'exécution

33. Le montant total des besoins opérationnels du PAM a atteint 22,8 milliards de dollars en 2023 – soit une augmentation de 3,1 milliards de dollars en comparaison du montant des besoins opérationnels prévus, évalué à 19,7 milliards de dollars dans le Plan de gestion pour 2023-2025<sup>34</sup>. Cette augmentation était due à l'aggravation de la faim et de la malnutrition imputable aux conflits en cours, à la crise climatique, aux chocs économiques et aux effets persistants de la pandémie de COVID-19.

34. Quelque 44 pour cent de l'ensemble des besoins concernaient les cinq principales opérations menées par le PAM dans des pays (figure 3), proportion similaire à celle qui avait été enregistrée en 2022. C'est en Afghanistan et au Yémen que les besoins sont demeurés les plus importants. En raison des graves inondations, sécheresses et conflits qui l'ont frappée, les besoins opérationnels se sont accrus dans la Corne de l'Afrique<sup>35</sup>.

**Figure 3: Évolution des besoins opérationnels et du plan d'exécution en 2023 – cinq principales opérations\***



\* Les besoins opérationnels et le plan d'exécution englobent les coûts d'appui indirects et ont été arrêtés au 31 décembre 2023.

<sup>33</sup> Du fait que les engagements non réglés en sont exclus, les montants cités dans l'analyse des dépenses figurant dans la présente section sont différents de ceux qui apparaissent dans les [comptes annuels vérifiés](#), qui font état des dépenses effectives.

<sup>34</sup> On trouvera davantage de précisions sur les besoins opérationnels initiaux dans le [Plan de gestion du PAM pour 2023-2025](#).

<sup>35</sup> On trouvera davantage de renseignements dans le [rapport annuel du PAM de 2023 pour la Somalie](#) (en anglais uniquement).

35. Le plan d'exécution du PAM lui sert de guide sur le plan opérationnel, car il hiérarchise les besoins par ordre de priorité à hauteur des financements qu'il est prévu d'obtenir. Le budget du plan d'exécution pour 2023 s'établissait à 13,4 milliards de dollars, en diminution de 10 pour cent par rapport à 2022. Il correspondait au financement de 59 pour cent des besoins opérationnels au 31 décembre 2023.

### 2.3 Dépenses directes<sup>36</sup> par domaine d'action privilégié, par pays, par effet direct stratégique et par valeur de transfert

36. Bien que les niveaux de financement aient été inférieurs aux attentes, les bureaux de pays ont continué de se conformer au plan d'exécution pour ce qui est de la part des dépenses allouées aux interventions face à une crise, au renforcement de la résilience et aux causes profondes, comme indiqué dans le tableau 2. Les dépenses afférentes aux interventions face à une crise ont représenté la plus forte proportion du total, ce qui est cohérent par rapport à la proportion des besoins opérationnels et à l'engagement pris par le PAM d'accorder la priorité aux activités d'urgence visant à sauver des vies. Des dépenses directes d'un montant de 10,0 milliards de dollars ont permis de mener à bien le plan d'exécution à hauteur de 80 pour cent, un peu moins qu'en 2022 (82 pour cent).

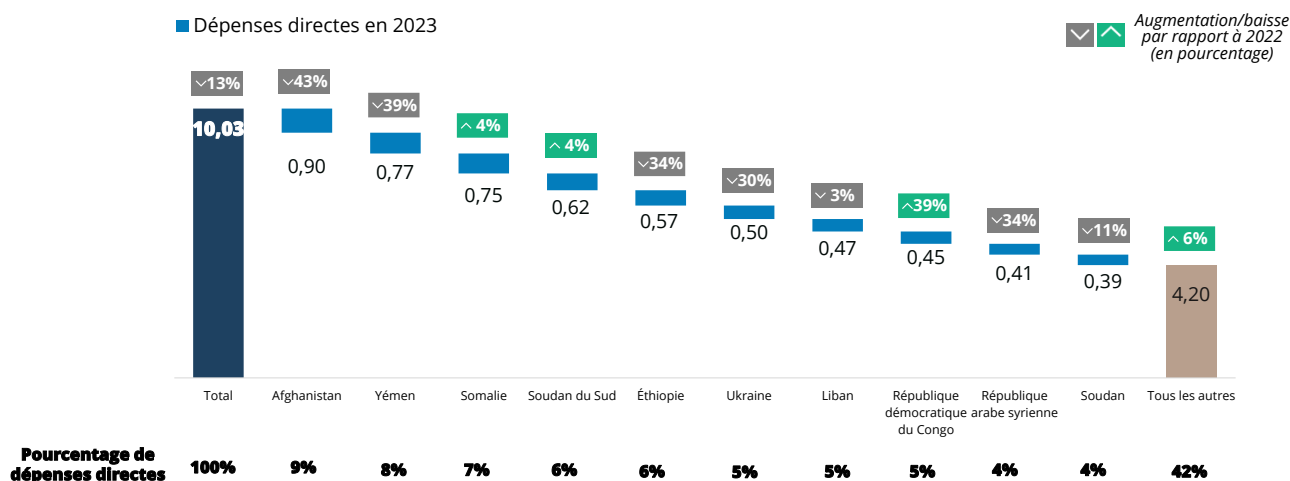
**Tableau 2: Dépenses directes par domaine d'action privilégié (2023)**  
(en millions de dollars)

Domaine d'action privilégié	Dépenses		Plan d'exécution		Besoins opérationnels	
	(en millions de dollars)	(en pourcentage)	(en millions de dollars)	(en pourcentage)	(en millions de dollars)	(en pourcentage)
Intervention face à une crise	7 910	79	9 877	78	16 593	77
Renforcement de la résilience	1 733	17	2 264	18	4 241	20
Causes profondes	384	4	448	4	590	3
<b>Montant total des coûts directs</b>	<b>10 026</b>	<b>100</b>	<b>12 589</b>	<b>100</b>	<b>21 423</b>	<b>100</b>

37. Les dépenses directes ont diminué de 13 pour cent, pour s'établir à 10,0 milliards de dollars en 2023, contre 11,6 milliards de dollars en 2022. La figure 4 montre que 10 pays ont bénéficié de 58 pour cent des dépenses directes du PAM. Les dépenses ont diminué dans 7 des 10 pays en question, et dans 5 d'entre eux de plus de 30 pour cent par rapport à 2022.

<sup>36</sup> Coûts d'appui indirects non pris en compte.

**Figure 4: Dix pays où les dépenses directes ont été les plus élevées (en milliards de dollars)**



38. En comparaison de 2022, les besoins opérationnels ont certes augmenté dans des pays tels que l'Éthiopie, la République arabe syrienne et le Yémen, mais les dépenses directes ont nettement baissé dans ces pays. Au Yémen, elles ont diminué en raison de l'interruption des activités d'assistance alimentaire générale, elle-même due au fait qu'il n'avait pas été possible de parvenir à un accord avec les autorités dans le pays quant à l'établissement de priorités parmi les ressources disponibles pour les ménages les plus démunis. À l'inverse, les dépenses ont augmenté en République démocratique du Congo après que le plan fondé sur les besoins a été révisé pour tenir compte de l'augmentation des taux de prévalence de la faim à la suite de flambées des conflits.

**Tableau 3: Dépenses directes par effet direct stratégique (2023) (en millions de dollars)**

ODD	Effet direct stratégique	Dépenses*		Plan d'exécution		Besoins opérationnels**	
		(en millions de dollars)	(en pourcentage)	(en millions de dollars)	(en pourcentage)	(en millions de dollars)	(en pourcentage)
2	1 - Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents	6 683	67	8 508	68	14 744	69
	2 - Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation	1 099	11	1 459	12	2 516	12
	3 - Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables	616	6	826	7	1 839	9

ODD	Effet direct stratégique	Dépenses*		Plan d'exécution		Besoins opérationnels**	
		(en millions de dollars)	(en pourcentage)	(en millions de dollars)	(en pourcentage)	(en millions de dollars)	(en pourcentage)
17	4 - Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés	161	2	292	2	423	2
	5 - Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces	750	7	830	7	1 200	6
Effet direct stratégique non précisé		202	2	0	0	0	0
Coûts d'appui directs		516	5	674	5	701	3
<b>Montant total des coûts directs</b>		<b>10 026</b>	<b>100</b>	<b>12 589</b>	<b>100</b>	<b>21 423</b>	<b>100</b>

\* Du fait que les engagements non réglés en sont exclus, le montant total des coûts directs figurant dans la présente section est différent de celui qui apparaît dans les comptes annuels vérifiés, qui font état des dépenses effectives.

\*\* Besoins opérationnels approuvés au 31 décembre 2023, hors coûts d'appui indirects.

39. Comme indiqué au tableau 3, les dépenses relevant de l'effet direct stratégique 1 (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents) ont représenté 67 pour cent du montant total des dépenses directes engagées en 2023. La part la plus élevée des dépenses relevant de l'effet direct stratégique 1 a été consacrée aux opérations menées en Afghanistan, bien que le PAM ait été contraint de réduire l'assistance fournie et les rations en raison de déficits de financement et de difficultés opérationnelles. Cette situation a eu pour effet d'aggraver la vulnérabilité des individus face à la malnutrition, d'où la poursuite de la détérioration de la situation humanitaire dans le pays. En dépit de ces obstacles, le PAM a exploité ses compétences spécialisées et tiré parti de ses approches intégrées, en combinant des distributions mensuelles avec des activités telles que la remise en état des terres, la réduction des risques de catastrophe, la formation en vue de l'acquisition de compétences pratiques et les initiatives axées sur la nutrition.
40. Les dépenses relevant de l'effet direct stratégique 2 (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation) ont représenté 11 pour cent du montant total des dépenses directes. Au titre de cet effet direct stratégique, c'est l'opération menée au Liban qui s'est traduite par les plus fortes dépenses, à hauteur de 116 millions de dollars. Le bureau de pays a utilisé cette somme pour distribuer des transferts de type monétaire non assortis de conditions aux personnes les plus vulnérables par l'intermédiaire des programmes nationaux de filets de sécurité, et pour fournir des repas nutritifs aux écoliers.
41. L'effet direct stratégique 3 (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables) a représenté 6 pour cent du montant total des dépenses directes. La plus grande part en a été consacrée aux opérations menées au Niger et au Soudan du Sud. Dans ces deux pays, le PAM a affecté en priorité ses ressources aux activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs visant à inverser le processus de dégradation des terres, à renforcer la résilience face aux aléas climatiques et à améliorer l'accès à l'eau.



42. Les effets directs stratégiques 4 (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés) et 5 (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces) contribuent tous deux à la réalisation de l'ODD 17, à l'appui du renforcement des partenariats mondiaux – 2 pour cent du montant total des dépenses ont été alloués à l'effet direct stratégique 4, et 7 pour cent à l'effet direct stratégique 5. Plus d'un tiers de l'ensemble des dépenses engagées au titre de ces deux effets directs stratégiques l'ont été au bénéfice de pays de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale. En Ukraine, au titre de l'effet direct stratégique 4, le PAM a œuvré avec le Gouvernement à l'intensification des programmes d'alimentation scolaire et de protection sociale de type monétaire. Au Soudan du Sud, les activités contribuant à donner aux partenaires un accès à des services communs et à des compétences spécialisées fiables ont été intégralement financées; le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) a été le seul service de transport accessible aux acteurs de l'aide humanitaire participant aux programmes visant à sauver des vies sur le terrain.
43. Les coûts d'appui directs ont atteint 516 millions de dollars, soit 5 pour cent du montant total des coûts directs – pourcentage plus élevé que la part de 3 pour cent des besoins opérationnels prévus qu'ils représentaient (701 millions de dollars). Dans une large mesure, les coûts d'appui directs sont fixes, notamment pour les rubriques telles que la location d'installations. Les coûts d'appui directs ont été le plus élevés dans les opérations menées en Afghanistan, au Soudan et au Soudan du Sud. Au Soudan, le montant des coûts d'appui directs a été supérieur à celui des besoins opérationnels en raison de l'intensification de l'activité du bureau de Port-Soudan et de l'installation d'un nouveau bureau à Nairobi à la suite du déclenchement du conflit. Cette situation met en relief la nature évolutive des besoins opérationnels, en particulier dans les régions en proie à l'instabilité, ce qui conduit le PAM à ajuster ses allocations budgétaires pour garantir une prestation efficace de l'appui et des services.

**Tableau 4: Valeur des transferts et coûts associés (2023) (en millions de dollars)\***

Modalités de transfert et coûts associés	Dépenses		Plan d'exécution		Besoins opérationnels	
	(en millions de dollars)	(en pourcentage)	(en millions de dollars)	(en pourcentage)	(en millions de dollars)	(en pourcentage)
Produits alimentaires	4 311	49	5 554	51	9 765	50
Transfert de type monétaire et bons-produits	3 165	36	3 922	36	7 589	39
Renforcement des capacités	563	6	687	6	1 042	5
Prestation de services	721	8	807	7	1 160	5
<b>Montant total des coûts de transfert</b>	<b>8 760</b>	<b>100</b>	<b>10 970</b>	<b>100</b>	<b>19 557</b>	<b>100</b>
Coûts de mise en œuvre	750		945		1 165	
<b>Montant total des coûts opérationnels directs</b>	<b>9 511</b>		<b>11 915</b>		<b>20 722</b>	
Coûts d'appui directs	516		674		701	
<b>Montant total des coûts directs</b>	<b>10 026</b>		<b>12 589</b>		<b>21 423</b>	

\* Du fait que les engagements non réglés en sont exclus, le montant total des coûts directs est différent de celui des dépenses effectives présentées dans les comptes annuels vérifiés.



44. Le tableau 4 présente les dépenses directes par modalité de transfert. Les produits alimentaires et les transferts de type monétaire sont restés les principales modalités de transfert utilisées par le PAM, et les dépenses y afférentes ont été conformes au plan d'exécution: la part des produits alimentaires et celle des transferts de type monétaire dans le montant total des coûts de transfert ont été respectivement de 49 pour cent et de 36 pour cent. Les dépenses afférentes aux transferts de vivres et aux transferts de type monétaire ont diminué en 2023 par rapport à 2022, à hauteur de 24 pour cent pour les transferts de vivres et de 11 pour cent pour les transferts de type monétaire et les bons-produits.
45. La quantité de produits alimentaires distribuée en 2023 s'est élevée à 3,7 millions de tonnes, dont la majorité ont été utilisés dans le cadre des opérations d'urgence et autres opérations de grande envergure du PAM, tout particulièrement au Yémen, en Afghanistan et en Éthiopie. En dépit de la baisse générale des prix des produits alimentaires constatée à l'échelle mondiale en 2023, ceux de denrées alimentaires de base telles que le blé, le riz et l'huile végétale sont demeurés élevés tout au long de l'année, à des niveaux supérieurs à ce qu'ils étaient avant la COVID-19<sup>37</sup>. Le PAM a procédé à des distributions de vivres dans 72 pays, par l'intermédiaire de 1 070 partenaires coopérants.
46. Les dépenses relatives aux transferts de type monétaire et aux bons-produits ont représenté un montant de 3,2 milliards de dollars<sup>38</sup> et ont été réparties entre 76 pays. Les opérations menées en Afghanistan, au Liban, en Somalie et en Ukraine ont mobilisé près de 40 pour cent (1,2 milliard de dollars) de ce montant.
47. Le montant total des dépenses engagées au titre du renforcement des capacités s'est établi à 563 millions de dollars (6 pour cent des coûts de transfert), soit en moyenne 6,5 millions de dollars pour chacun des 87 pays où des activités de ce type ont été menées. C'est dans le cadre de l'opération menée au Soudan que les dépenses consacrées au renforcement des capacités ont été les plus élevées – plus de 26 millions de dollars. En outre, en Iraq comme au Mali et au Soudan du Sud, les dépenses ont excédé 24 millions de dollars.
48. Les coûts de mise en œuvre se sont élevés à 750 millions de dollars, soit 7 pour cent du montant total des dépenses, proportion légèrement plus élevée que celle des coûts de mise en œuvre en pourcentage du montant total des besoins opérationnels, à savoir 5 pour cent. La part la plus élevée des coûts de mise en œuvre a été enregistrée au Soudan, au Soudan du Sud et au Yémen, en raison des difficultés rencontrées et des coûts supplémentaires engendrés pour accéder à certains des sites où le PAM est actif dans ces pays. En outre, les bureaux de pays ont commencé à exécuter des plans d'action pour une plus grande maîtrise des risques, afin de gérer les risques résiduels dans des domaines tels que le suivi et la gestion des identités.

---

<sup>37</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2024. [Situation alimentaire mondiale – Indice FAO des prix des produits alimentaires](#).

<sup>38</sup> Ce montant comprend la valeur totale des transferts (2,9 milliards de dollars) ainsi que les coûts associés à leur réalisation.

## 2.4 Analyse des dépenses par bénéficiaire

Figure 5: Récapitulatif des dépenses par bénéficiaire en 2023

Aide globale	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Bons-produits
<p>▲ 2%</p> <p>0,42 dollar par jour</p> <p>▼ 9%</p> <p>50 dollars par an</p>	<p>▲ 0%</p> <p>0,36 dollar par jour</p> <p>▼ 6%</p> <p>45 dollars par an</p>	<p>▲ 4%</p> <p>0,56 dollar par jour</p> <p>▼ 15%</p> <p>63 dollars par an</p>	<p>▲ 12%</p> <p>0,38 dollar par jour</p> <p>▼ 16%</p> <p>32 dollars par an</p>

▲ ▼ Augmentation/baisse par rapport à 2022 (en pourcentage)

49. Le PAM a distribué 21,2 milliards de rations quotidiennes pour un coût moyen annuel de 50 dollars par bénéficiaire, soit 0,42 dollar par bénéficiaire par jour où l'assistance a été fournie. Les rations journalières se répartissaient comme suit: 14,5 milliards sous forme de rations alimentaires, 6,2 milliards sous forme de transferts monétaires ou de transferts de bons-valeur et près de 0,5 milliard sous forme de bons-produits (voir le tableau 2 à l'annexe II-D).
50. Le montant des dépenses par bénéficiaire comprend la valeur de transfert – le coût des produits alimentaires ou le montant des sommes transférées à chaque bénéficiaire, le coût de réalisation du transfert et tous les coûts connexes –, les coûts de mise en œuvre et coûts d'appui directs et indirects. De façon générale, la valeur de transfert, qui est la catégorie de coût la plus élevée, représentait 63 pour cent du coût total par bénéficiaire. Pour les produits alimentaires, le coût des produits et le coût de leur acheminement jusqu'au pays où ils étaient distribués représentaient 52 pour cent du coût total. Pour les transferts de type monétaire, la valeur de transfert correspondait au montant en espèces reçu par le bénéficiaire et représentait 78 pour cent du coût total. On trouvera des renseignements plus détaillés à l'annexe II-D.
51. Le coût de l'assistance est fonction de facteurs externes – comme le prix des produits alimentaires et des carburants et le taux de change des devises étrangères – et de facteurs internes – comme la conception des programmes et les décisions opérationnelles. Pour gérer les déficits de financement, le PAM a recours à des stratégies consistant notamment à réduire les rations, à raccourcir la durée de l'assistance et à restreindre le nombre des personnes ciblées. Lorsqu'on analyse les dépenses par bénéficiaire, il est important de tenir compte de l'ampleur de l'assistance, c'est-à-dire de la durée de la prestation de l'assistance à un même bénéficiaire, de la valeur de l'assistance reçue chaque jour (exprimée en grammes, en kilocalories ou en somme d'argent), et du nombre de bénéficiaires effectifs. L'allongement de la durée de l'assistance peut entraîner une augmentation des dépenses annuelles par bénéficiaire sans pour autant modifier les dépenses quotidiennes par bénéficiaire, tandis que la modification de la valeur de l'assistance, par exemple lorsque les rations sont réduites, a généralement une incidence sur les dépenses quotidiennes par bénéficiaire. On trouvera de plus amples informations à l'annexe II-D, notamment une ventilation des coûts et de la durée de l'assistance par domaine d'activité, ainsi que le montant des dépenses par bénéficiaire pour chaque domaine d'activité et chaque modalité.

### 3. Partie III: performance des programmes

Le présent rapport couvre la première année d'application du Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025. Le Cadre s'articule autour de deux dimensions qui doivent être analysées de concert pour qu'il soit possible d'évaluer les résultats d'ensemble du PAM: la performance des programmes, mesurée à l'aune de la contribution du PAM à tous les maillons de la chaîne de résultats; la performance en matière de gestion (dans quelle mesure l'exercice des fonctions de gestion favorise-t-il une bonne performance des programmes?). La présente section fait le point sur le nombre des bénéficiaires ayant reçu une assistance et sur la performance au regard des cinq objectifs stratégiques du PAM, qui sont liés aux ODD, en particulier les ODD 2 et 17, et aux cibles institutionnelles de haut niveau qui s'y rapportent. La performance du PAM y est évaluée sur la base d'indicateurs relatifs aux priorités transversales, et les résultats obtenus dans les principaux domaines d'activité y sont mis en évidence.

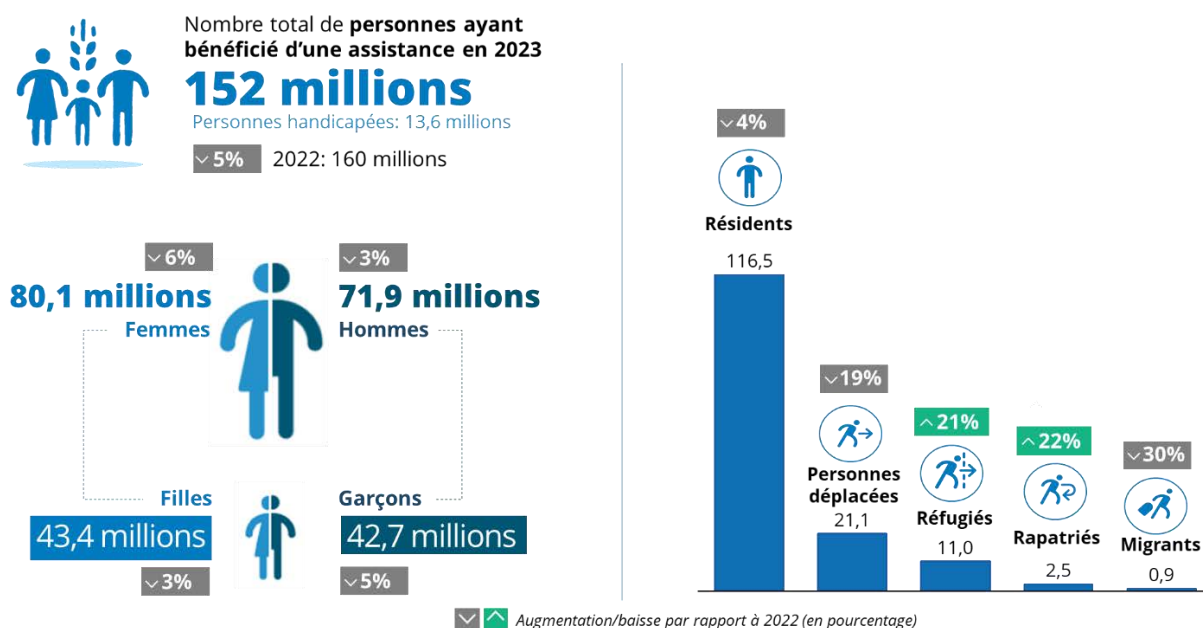
#### 3.1 Portée de l'action du PAM et principales réalisations

Tableau 5: Principaux résultats obtenus dans le cadre des programmes (2023)

BÉNÉFICIAIRES	ASSISTANCE D'URGENCE	INTERVENTION RAPIDE	NUTRITION EN SITUATION D'URGENCE	NUTRITION – 1 000 PREMIERS JOURS
 <b>152 millions</b> de bénéficiaires ont reçu une assistance directe	 <b>103 millions</b> de personnes ont reçu une assistance d'urgence	 <b>24 heures</b> Délai qui s'est écoulé avant que le premier transfert parvienne aux personnes concernées dans 47 crises	 <b>19 millions</b> de femmes et d'enfants ont bénéficié de programmes de prévention et de traitement de la malnutrition dans 15 pays en situation d'urgence	 <b>27 millions</b> de femmes et d'enfants ont bénéficié d'activités de prévention et de traitement de la malnutrition pendant les 1.000 premiers jours
TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	PROGRAMMES EN MILIEU SCOLAIRE	APPUI À LA RÉSILIENCE ET AUX MOYENS D'EXISTENCE	PRESTATION DE SERVICES
 <b>2,8 milliards de dollars</b> versés dans le cadre d'activités d'assistance monétaire à 51,6 millions de bénéficiaires pour subvenir à leurs besoins essentiels	 <b>55</b> pays ont reçu un appui pour améliorer leur système national de protection sociale en vue d'éliminer la faim	 <b>21,4 millions</b> écoliers de 61 pays ont reçu des repas scolaires, des rations à emporter ou des collations	 <b>19,9 millions</b> de personnes ont reçu une assistance pour renforcer la résilience de leurs moyens d'existence	 <b>1 442</b> partenaires ont bénéficié de services liés à la chaîne d'approvisionnement

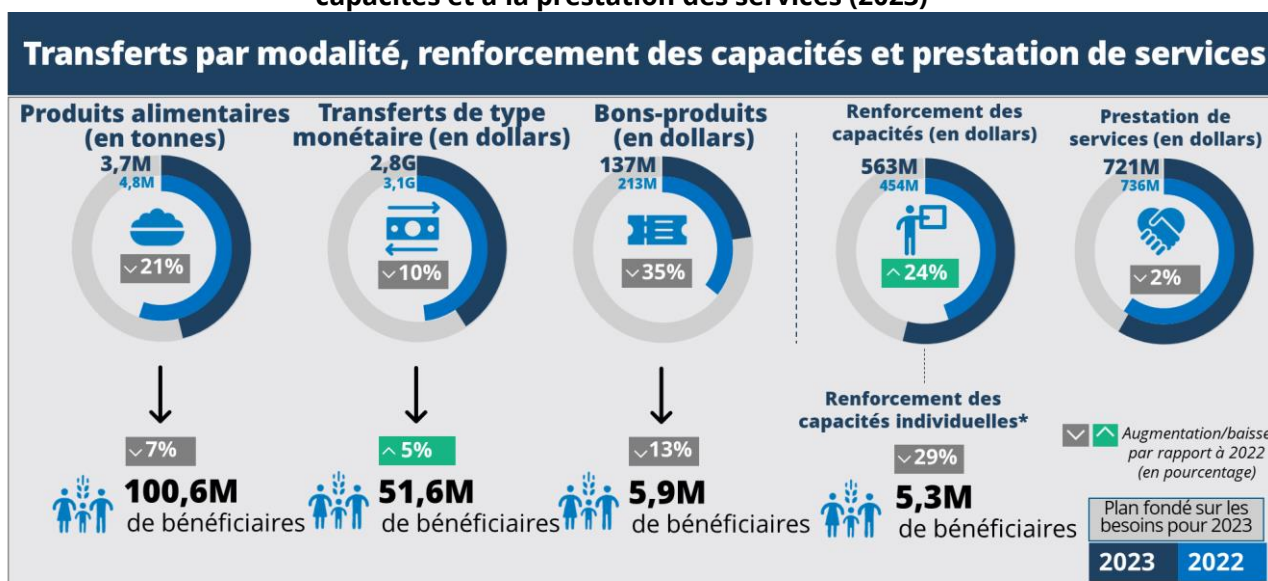
52. Plus de 152 millions de personnes – parmi lesquelles des groupes de population vulnérables relevant des phases 4 (urgence) ou 5 (catastrophe/famine) du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), des réfugiés, des migrants et des personnes déplacées – ont reçu une assistance directe du PAM, sous la forme de produits alimentaires, de transferts de type monétaire, de bons-produits ou d'initiatives de renforcement des capacités individuelles. Cinquante-trois pour cent des personnes auxquelles le PAM est venu en aide étaient des femmes et des filles, 47 pour cent des hommes et des garçons; 57 pour cent étaient des enfants.

**Figure 6: Personnes ayant reçu une assistance, par sexe, groupe d'âge et statut de résidence (2023)**



53. Le PAM a livré 3,7 millions de tonnes de produits alimentaires à près de 101 millions de personnes – les deux tiers des bénéficiaires auxquels il a prêté assistance – dans 72 pays, ce qui représente une diminution de 21 pour cent du volume des denrées alimentaires distribuées et de 7 pour cent du nombre de personnes qui en ont reçu par rapport à 2022. Les plus fortes diminutions du nombre de bénéficiaires de l'assistance alimentaire en nature ont été enregistrées en Ukraine et en Afghanistan; les plus fortes augmentations l'ont été à Sri Lanka et au Burkina Faso.
54. En 2023, le PAM a consacré 2,9 milliards de dollars aux transferts de type monétaire et aux bons-produits dans 76 pays, soit une diminution de 11 pour cent en valeur par rapport à 2022. Malgré cette diminution en valeur, 51,6 millions de personnes ont reçu des transferts de type monétaire, ce qui représente 5 pour cent de plus qu'en 2022 et 32 pour cent de l'ensemble des bénéficiaires. Toujours en 2023, des bons-produits ont été distribués à près de 5,9 millions de personnes dans 24 pays, soit 13 pour cent de moins qu'en 2022 et 4 pour cent de l'ensemble des bénéficiaires.

**Figure 7: Transferts par modalité et dépenses consacrées au renforcement des capacités et à la prestation des services (2023)**



M = millions  
G = milliards

\* Les activités de renforcement des capacités que le PAM mène s'adressent aussi bien aux pays qu'aux individus, mais seules les personnes recevant une assistance dans le cadre des activités de renforcement des capacités individuelles sont comptabilisées comme bénéficiaires directs.

### 3.2 Performance par effet direct stratégique

#### Effet direct stratégique 1: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

**Tableau 6: Cibles institutionnelles de haut niveau – Effet direct stratégique 1<sup>39</sup>**

	Indicateur principal	Indicateur auxiliaire	Valeurs de référence (2021)	Valeurs effectives (2023)	Valeurs cibles (2023)	Performance
<b>1</b>	<b>Nombre de pays dont la population connaît une situation de famine*</b>		<b>4</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
1.1	Pourcentage de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë qui bénéficient de l'assistance d'urgence du PAM		38	31	44	72%
1.2	Pourcentage de femmes et d'enfants ayant besoin d'aide qui bénéficient des services du PAM destinés à prévenir et à traiter l'émaciation		41	46	60	77%
1.3	Pourcentage des transferts en nature du PAM qui sont adéquats sur le plan nutritionnel		12**	1,4	50	3%
1.4	Nombre de pays qui mènent des opérations d'assistance monétaire adaptées aux besoins essentiels des populations		s.o.	32	25	128%
1.5	Délai médian avant que le premier transfert du PAM parvienne aux personnes concernées après une situation d'urgence survenant brutalement		4 jours (2020-2021)	1 jour	3 jours	100%

\* Les valeurs de référence et les valeurs effectives portent sur les pays dont la population se trouve en phase 5 de l'IPC (famine).

\*\* Il n'existe pas de données de référence concernant les rations effectivement livrées. Le chiffre de 12 pour cent mentionné dans le tableau correspond à la proportion de rations prévues considérées comme adéquates sur le plan nutritionnel en 2022.

<sup>39</sup> S'agissant des cibles institutionnelles de haut niveau, lorsque l'augmentation de la valeur d'un indicateur représente une amélioration, on calcule la performance en divisant la valeur effective par la valeur cible. Lorsque la diminution enregistrée au titre d'un indicateur représente une amélioration, le taux de performance est soit de 100 pour cent lorsque l'objectif initialement fixé a été atteint ou dépassé, soit de 0 pour cent dans le cas contraire.



55. L'effet direct stratégique 1 procède de la priorité du PAM qui consiste à sauver autant de vies que possible dans les situations d'urgence en améliorant l'efficacité et l'efficacéité de l' action menée pour aider les populations à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents. La majorité des dépenses engagées pour répondre à des besoins en évolution constante l'ont été au titre de cet effet direct stratégique.
56. La capacité du PAM d'atteindre les valeurs cibles définies pour l'effet direct stratégique 1 et l'indicateur principal de haut niveau 1 associé à celui-ci a été limitée par des restrictions financières, l'augmentation des prix et les difficultés d'accès auxquelles se sont heurtés les agents humanitaires. Les dépenses engagées au titre de cet effet direct stratégique n'ont couvert que 45 pour cent des besoins opérationnels, ce qui a compromis la capacité du PAM de contribuer efficacement à la réduction des besoins alimentaires aigus à l'échelle mondiale.
57. En 2023, selon l'indicateur principal de haut niveau 1, une partie de la population des cinq pays suivants s'est retrouvée en situation de catastrophe ou de famine: le Burkina Faso (43 000 personnes), l'État de Palestine (577 000 personnes à Gaza), le Mali (3 000 personnes), la Somalie (40 000 personnes) et le Soudan du Sud (43 000 personnes). Pourtant, le PAM s'était fixé pour objectif qu'aucun pays ne connaisse une telle situation en 2023. Dans les cinq pays en question, les conflits ont été l'un des principaux facteurs de l'insécurité alimentaire aiguë, notamment au Burkina Faso, dans l'État de Palestine, où le conflit à Gaza a fait basculer 577 000 personnes en phase 5 de l'IPC/Cadre harmonisé, et au Mali. Les phénomènes climatiques extrêmes, les chocs économiques et les conflits ont contribué à la situation dramatique observée au Soudan du Sud, tandis qu'en Somalie, ce sont les phénomènes météorologiques extrêmes qui ont été les principaux facteurs d'insécurité alimentaire. En 2023, le nombre de pays connaissant une situation de famine a été le même qu'en 2022<sup>40</sup>.
58. Une assistance d'urgence a été fournie à 103 millions de personnes, dont 19 millions de femmes et d'enfants, qui ont bénéficié de programmes de prévention et de traitement de la malnutrition dans le cadre de 15 opérations d'urgence. Cela représente une diminution de 25 pour cent du nombre de personnes ayant reçu une assistance d'urgence par rapport à 2022.
59. En 2023, la proportion de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë ayant bénéficié de l'assistance d'urgence du PAM (indicateur de haut niveau 1.1) a été de 31 pour cent, soit 7 points de pourcentage de moins que la valeur de référence (38 pour cent) et 13 points de pourcentage de moins que la valeur cible fixée pour 2023 (44 pour cent). Ces résultats reflètent la disparité entre le nombre accru de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans les pays où le PAM mène des opérations – qui a augmenté, de 283 millions d'individus en 2021 à 333 millions en 2023 – et la diminution du nombre de personnes recevant une assistance d'urgence.
60. En 2023, sur les 41 millions de filles et de femmes enceintes ou allaitantes et d'enfants âgés de moins de 5 ans qui avaient besoin de services de prévention et de traitement de la malnutrition dans 15 pays se trouvant en situation d'urgence (indicateur de haut niveau 1.2), 46 pour cent des femmes et des filles et 50 pour cent des enfants ont bénéficié des programmes de prévention de la malnutrition du PAM. Les programmes de traitement de la malnutrition ont permis de venir en aide à 74 pour cent des filles et des femmes enceintes ou allaitantes qui en avaient besoin et à 37 pour cent des enfants âgés de moins de 5 ans. Il a été constaté que le nombre d'enfants qui avaient besoin d'un programme

---

<sup>40</sup> En 2022, les pays en situation de catastrophe ou de famine étaient l'Afghanistan, Haïti, la Somalie, le Soudan du Sud et le Yémen. En 2023, les populations de l'Afghanistan, de Haïti et du Yémen n'étaient plus en situation de famine, tandis que le Burkina Faso, l'État de Palestine et le Mali ont été ajoutés à la liste.

de traitement de la malnutrition était notablement plus élevé que celui des filles et des femmes enceintes ou allaitantes.

61. En raison des ressources financières limitées qui étaient disponibles pour les opérations menées au Soudan, ainsi que de l'augmentation considérable du nombre des personnes qui avaient besoin de services de nutrition à la fin de 2023, le PAM a été contraint de réduire ses programmes de supplémentation alimentaire seuls 9 pour cent des enfants et des femmes qui en avaient besoin en ont bénéficié, mais 3 millions n'y ont pas eu accès. La couverture des programmes de prévention de l'émaciation en Éthiopie a également été très faible, les contraintes créées par le manque de ressources ayant conduit le PAM à diminuer de moitié le nombre des bénéficiaires ciblés, puis à suspendre le programme.
62. À la suite de la publication des directives de 2023 de l'Organisation mondiale de la santé relative à la prévention et à la gestion de l'émaciation parmi les enfants, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont signé un accord encourageant l'action précoce pour traiter et prévenir l'émaciation au moyen de programmes d'assistance destinés aux enfants ainsi qu'aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes dans les situations de crise humanitaire. Cet accord a donné lieu à l'élaboration par les deux organismes d'un plan-programme triennal commun pour 2024-2026, qui couvrira 15 pays<sup>41</sup> dans un premier temps.
63. Il est essentiel, pour leur santé, leur survie et leur productivité, que les individus aient accès à des aliments nutritifs et diversifiés. Les résultats enregistrés en 2023 n'ont pas été satisfaisants pour l'indicateur de haut niveau 1.3 s'agissant du pourcentage des transferts en nature du PAM qui sont adéquats sur le plan nutritionnel. Seules 1,4 pour cent des rations alimentaires distribuées dans 57 pays étaient tout à fait adéquates<sup>42</sup>, 6,3 pour cent l'étaient en partie, et les autres ne l'étaient pas sur le plan de leur teneur en calories ou en micronutriments. Plus spécifiquement, 89 pour cent des rations contenaient moins que les 2 100 kilocalories recommandées pour être adéquates sur le plan nutritionnel et 74 pour cent n'atteignaient pas la barre des 1 600 kilocalories nécessaires pour satisfaire partiellement aux exigences nutritionnelles. En outre, s'agissant des 13 micronutriments essentiels pour une alimentation saine, 89 pour cent des rations fournies offraient un apport nutritionnel moyen de référence inférieur à 75 pour cent, et l'apport nutritionnel de 73 pour cent des rations était inférieur à 65 pour cent. Les déficits de financement ont entravé les efforts que le PAM déployait pour fournir des nutriments adéquats lors de ses distributions de produits alimentaires à mesure que les bureaux de pays choisissaient de réduire les rations plutôt que d'exclure certaines personnes des programmes d'assistance d'urgence. Parmi les autres entraves rencontrées, on peut citer les faibles capacités d'enrichissement des aliments, les disponibilités insuffisantes de produits frais, le manque de coordination intersectorielle ainsi que la réglementation et les sanctions appliquées par les gouvernements.

---

<sup>41</sup> L'exécution de ce plan-programme se déroulera en trois phases: la phase 1 devrait débiter en Haïti, au Kenya, à Madagascar, au Nigéria et au Soudan du Sud en 2024; la phase 2, concernant le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo, le Soudan et le Tchad, commencera en 2025; et la phase 3, qui sera menée en Afghanistan, en Somalie et au Yémen, devrait débiter en 2026.

<sup>42</sup> Pour être adéquates sur le plan nutritionnel, les rations doivent fournir 2 100 kilocalories par personne, dont 10 à 12 pour cent proviennent de protéines et 17 pour cent de lipides (selon les directives de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), ainsi que 75 pour cent de micronutriments tels que la vitamine A, le fer, l'iode et le zinc. Lorsque les bureaux de pays ne fixent pas pour objectif de fournir 2 100 kilocalories, l'évaluation de la suffisance nutritionnelle se fonde sur des critères moins exigeants, mais seulement s'il est clairement expliqué de quelle manière les bénéficiaires pourront combler leurs besoins non satisfaits (par exemple, grâce à des transferts de type monétaire ou à d'autres modalités).

64. Une consultation a été menée à l'échelle institutionnelle afin de répondre à la nécessité d'augmenter le niveau d'adéquation de l'assistance alimentaire en nature sur le plan nutritionnel. Des recommandations ont été formulées pour améliorer la gestion prévisionnelle et l'optimisation des rations destinées aux ménages tout en mettant en œuvre des directives plus strictes en matière de ciblage et d'établissement des priorités. Le PAM est favorable à une utilisation plus régulière et plus efficace d'Optimus pour planifier les rations lors de l'élaboration des PSP et déterminer les ajustements à apporter aux rations lorsque les ressources financières viennent à manquer. Le PAM appuie aussi l'enrichissement des aliments au niveau national et la pratique consistant à effectuer des achats prenant davantage en compte la nutrition aux niveaux local et régional. Les améliorations continues apportées au suivi aideront à repérer et à réduire au minimum les détournements de vivres et à comprendre l'utilisation des rations au sein des ménages, et offriront une vue d'ensemble complète des effets indésirables de la diminution des rations sous l'angle de la nutrition.
65. À l'appui du développement continu de ses activités d'assistance monétaire, le PAM s'en remet de plus en plus à une approche fondée sur les besoins essentiels des individus, ainsi que le met en relief sa nouvelle politique en matière de transferts monétaires, qui préconise de veiller à ce que les individus disposent des ressources requises pour satisfaire l'ensemble de leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels<sup>43</sup>. Le PAM a mené des activités d'assistance monétaire répondant aux besoins essentiels de la population<sup>44</sup> (indicateur de haut niveau 1.4) dans 32 pays, y compris dans certaines de ses plus grandes opérations<sup>45</sup> –, la valeur cible fixée pour 2023 ayant été dépassée dans 25 pays. Le PAM a transféré 588 millions de dollars sur les comptes de 4,3 millions de personnes, dont 2,3 millions de femmes. Ces activités, combinées à une formation de base dans le domaine financier, ont aidé nombre de femmes et d'hommes à faire leurs premiers pas dans le monde de l'économie formelle.
66. En répondant à 47 situations d'urgence soudaines dans 32 pays et en procédant à des transferts dans un délai moyen de 24 heures, le PAM a dépassé l'objectif fixé en 2023 pour l'indicateur de haut niveau 1.5, à savoir un délai de 72 heures suivant le déclenchement de la situation d'urgence. Dans 51 pour cent des cas, le PAM a répondu dans les 24 heures en fournissant des repas chauds, des rations sèches ou des transferts de type monétaire, et dans 9 pour cent des cas, il a débuté les transferts dans les 72 heures, conformément à son engagement de respecter les normes établies par le Comité permanent interorganisations pour les interventions humanitaires. Les situations d'urgence en question comprenaient des crises de grande envergure, comme les séismes en République arabe syrienne et en Türkiye, les cyclones au Bangladesh, à Madagascar, au Mozambique et au Myanmar, et le conflit dans l'État de Palestine. Les problèmes d'accès physique, les évaluations multisectorielles en attente et la lenteur de l'identification et de l'enregistrement des bénéficiaires figurent parmi les raisons les plus courantes pour lesquelles les délais d'intervention ont été supérieurs à 72 heures.

---

<sup>43</sup> PAM. 2023. [WFP cash policy. Harnessing the power of money to help people survive and thrive.](#)

<sup>44</sup> Une opération de transfert monétaire qui répond aux besoins essentiels de la population remplit les critères suivants: aucune restriction ne s'exerce sur l'utilisation faite par les bénéficiaires de la somme transférée; sa valeur est calculée sur la base d'une analyse des lacunes qui prend en compte le montant qui fait défaut aux ménages ciblés pour être en mesure de répondre à leurs besoins alimentaires, nutritionnels et autres besoins essentiels, ainsi que l'état de fonctionnement des marchés où les personnes concernées font leurs courses, qui fait l'objet d'une évaluation.

<sup>45</sup> Il s'agit des opérations menées en Afghanistan, au Liban, au Myanmar, en République démocratique du Congo et en Ukraine.



## Effet direct stratégique 2: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

**Tableau 7: Cibles institutionnelles de haut niveau – Effet direct stratégique 2**

	■ Indicateur principal	■ Indicateur auxiliaire	Valeurs de référence (2021)	Valeurs effectives (2023)	Valeurs cibles (2023)	Performance
<b>2</b>	<b>Nombre d'enfants ayant accès à des services améliorés en matière de santé, de nutrition et d'éducation avec l'assistance du PAM (en millions)</b>		<b>32,3</b> (2020)	<b>48,4</b>	<b>57,9</b>	<b>83%</b>
<b>2.1</b>	Nombre de femmes et d'enfants qui bénéficient des services du PAM conçus pour prévenir et traiter la malnutrition pendant les 1 000 premiers jours de la vie (en millions)		17,3	27	33,8	80%
<b>2.2</b>	Nombre d'enfants qui reçoivent des repas nutritifs à l'école pendant les 7 000 jours suivants (en millions)		15	21,4	24	89%
	- de la part du PAM - de la part des gouvernements et des partenaires		91	107*	91	118%
<b>2.3</b>	Pourcentage de programmes nationaux d'alimentation scolaire fournissant un ensemble complet de services de santé et de nutrition à l'école grâce à l'appui du PAM et des partenaires		61	32*	61	52%

\* Les données disponibles les plus récentes proviennent du PAM. 2022. [Situation de l'alimentation scolaire dans le monde 2022](#).

67. Au titre de l'effet direct stratégique 2, le PAM s'emploie à prévenir et à traiter la malnutrition sous toutes ses formes et veille à ce que les enfants souffrant de la faim se voient servir des repas nutritifs dans les établissements scolaires grâce à la fourniture d'un appui aux programmes nationaux de filets de sécurité et d'assistance sociale. En 2023, le PAM a donné à 48,4 millions d'enfants accès à des services améliorés de santé, de nutrition et d'éducation, soit un taux de réalisation de 83 pour cent de l'indicateur principal de haut niveau pour 2023. Les valeurs cibles fixées pour les indicateurs de haut niveau relatifs à l'accès des enfants à une assistance plus performante assurée par les services de santé, de nutrition et d'éducation ont été globalement atteintes. Les dépenses engagées pour aider les individus à obtenir de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation n'ont couvert que 44 pour cent des besoins opérationnels, ce qui a contraint le PAM à réduire ses activités et la qualité des rations et des repas qu'il a fournis.
68. En 2023, le PAM est venu en aide à 27 millions de femmes et d'enfants au moyen de services conçus pour prévenir et traiter la malnutrition pendant les 1 000 premiers jours de la vie (indicateur de haut niveau 2.1) dans le cadre de programmes de prévention de la malnutrition exécutés dans 53 pays et de programmes de traitement menés dans 34 pays. Le nombre total de femmes et d'enfants ayant bénéficié de ces services est en diminution de 3 pour cent par rapport à 2022, et l'objectif fixé pour 2023, à savoir 33,8 millions de personnes bénéficiaires, n'a été atteint qu'à hauteur de 80 pour cent. La valeur effective de l'indicateur de haut niveau 2.1 pour 2023 est plus élevée que la valeur cible fixée pour cet indicateur pour 2025, à savoir 25 millions de personnes, en raison de l'accroissement considérable des besoins suscités par la crise alimentaire mondiale. Les enfants âgés de moins de 5 ans ont représenté 63 pour cent des personnes ayant reçu une aide, les 37 pour cent restants étant des filles et des femmes enceintes ou allaitantes. Bien que le PAM ait réussi à maintenir et à prioriser ses programmes de traitement destinés à sauver des vies, il n'est pas parvenu à atteindre la valeur cible fixée pour 2023 en raison de déficits de financement et de la réduction des rations dans de nombreux pays.

69. Au titre de l'indicateur de haut niveau 2.2, le PAM a recours à deux approches pour faire en sorte que les enfants reçoivent des repas scolaires nutritifs: une approche indirecte, fondée sur la collaboration avec les gouvernements et les partenaires; et une approche, fondée sur la fourniture directe de produits alimentaires aux enfants et à leurs familles. Au total, 107 millions d'enfants de 77 pays ont reçu des repas scolaires dans le cadre de programmes exécutés par les gouvernements ou des partenaires avec l'appui technique du PAM<sup>46</sup>, ce qui représente 18 pour cent de plus que la valeur de référence et dépasse de près de 18 pour cent la valeur cible fixée pour 2023, à savoir 91 millions d'enfants. Ces résultats d'ensemble concordent avec la stratégie du PAM en matière d'alimentation scolaire, qui met l'accent sur le renforcement des systèmes et des plans nationaux.
70. Le PAM a œuvré avec les gouvernements de 61 pays pour servir directement à 21,4 millions d'écoliers – dont 48 pour cent de filles – des repas nutritifs, des rations à emporter ou des collations. Cela représente une augmentation de 43 pour cent par rapport à la valeur de référence, et 89 pour cent de la valeur cible fixée pour 2023, une proportion moins élevée que prévu en raison principalement de contraintes financières, de problèmes de sécurité et de difficultés d'accès.
71. Le PAM combine des programmes en milieu scolaire avec des interventions complémentaires en matière de santé et de nutrition. Trente-deux pour cent des programmes nationaux d'alimentation scolaire menés dans les pays ayant fait l'objet d'une enquête ont fourni un ensemble complet comprenant au moins quatre services de santé et de nutrition à l'école avec l'appui du PAM et de ses partenaires (indicateur de haut niveau 2.3), alors que la valeur de référence de 2021 et la valeur cible fixée pour 2023 s'établissaient à 61 pour cent<sup>47</sup>. Ce résultat insuffisant s'explique en partie par la lenteur de la remise en route des programmes nationaux d'alimentation scolaire après la pandémie de COVID-19, ce qui a compromis la capacité des gouvernements et des partenaires d'exécuter des activités complémentaires.
72. La collaboration entre le PAM et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires a conduit à la validation d'un indicateur de la diversité de l'assortiment alimentaire des enfants d'âge scolaire, qui est utilisé actuellement pour mesurer l'incidence des programmes en milieu scolaire sur l'alimentation. D'autres organisations, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque mondiale, intègrent désormais, elles aussi, cet indicateur dans leurs évaluations d'impact.
73. En 2023, le PAM a fourni une assistance directe pour subvenir aux besoins nutritionnels essentiels de 218 409 personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose, et à leurs familles, dans 21 pays. Ce résultat a été rendu possible par des activités telles que les distributions générales de vivres, l'alimentation scolaire et les initiatives de renforcement des capacités à l'intention des institutions et des particuliers.

---

<sup>46</sup> Les données disponibles les plus récentes proviennent du PAM. 2022. [Situation de l'alimentation scolaire dans le monde 2022](#).

<sup>47</sup> Les résultats dont il est rendu compte au titre de 2023 portent sur 40 des 125 pays examinés en 2022; le seuil de référence a été établi sur la base des commentaires en retour de 52 des 85 pays ayant fait l'objet d'un examen en 2020.

### Effet direct stratégique 3: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

**Tableau 8: Cibles institutionnelles de haut niveau – Effet direct stratégique 3**

	■ Indicateur principal	■ Indicateur auxiliaire	Valeurs de référence (2021)	Valeurs effectives (2023)	Valeurs cibles (2023)	Performance
<b>3</b>	<b>Nombre de personnes disposant de moyens d'existence plus résilients pour faire face aux risques et aux chocs grâce à l'assistance du PAM (en millions)</b>		<b>14</b>	<b>19,9</b>	<b>20</b>	<b>99%</b>
<b>3.1</b>	Nombre de personnes bénéficiant d' <u>initiatives de renforcement de la résilience</u> qui consolident leurs moyens d'existence, y compris les écosystèmes (en millions)		10	9,0	12,5	72%
<b>3.2</b>	Nombre de petits exploitants bénéficiant, de la part du PAM, d'un appui qui a amélioré les <u>chaînes de valeur</u> et renforcé les <u>services de commercialisation</u> (en millions)		0,41	1.3	1	134%
<b>3.3</b>	Nombre de personnes bénéficiant d'une <u>protection financière contre les aléas climatiques</u> (en millions)		3,5	9,2	6,5	142%

- 74. Le PAM a aidé 19,9 millions de personnes à rendre plus résilients leurs moyens d'existence (indicateur principal de haut niveau 3), ce qui représente 42 pour cent de plus que la valeur de référence pour 2021 (14 millions) et s'approche de la valeur cible fixée pour 2023 (20 millions).
- 75. L'évaluation de la politique du PAM en matière de résilience<sup>48</sup> a mis en relief la place croissante qu'occupe le renforcement de la résilience dans la planification et les programmes du PAM, ainsi que l'amélioration de la capacité de l'organisation d'exécuter des programmes de renforcement de la résilience dans différents environnements. Les évaluateurs ont également noté que le PAM pourrait jouer un rôle plus efficace dans le domaine du renforcement de la résilience au niveau national, ce qui rendrait nécessaires le recrutement de nouveaux employés et la mobilisation de ressources supplémentaires, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de partenariat.
- 76. Quelque 9,0 millions de personnes ont bénéficié d'activités axées sur la création d'actifs et le développement de leurs moyens d'existence et de leurs compétences visant à renforcer leur résilience (indicateur de haut niveau 3.1), ce qui représente 77 pour cent de la valeur cible fixée pour 2023. Sur ce total, 8,5 millions de personnes réparties dans 47 pays ont participé à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs destinées à répondre à leurs besoins alimentaires immédiats tout en leur donnant les moyens de mieux gérer les chocs et les facteurs de stress et d'améliorer leurs moyens d'existence, dans un contexte d'amenuisement des ressources naturelles et de changements climatiques. Ce nombre correspond à une diminution de 10 pour cent par rapport à 2022. Les principales stratégies d'appui aux actifs et aux moyens d'existence sont les suivantes: restaurer les écosystèmes dégradés, améliorer l'accès aux ressources naturelles et leur gestion, et aménager ou remettre en état les routes de desserte et les infrastructures locales. En outre, 1,1 million de personnes (91 pour cent de plus qu'en 2022) ont reçu un appui sous la forme d'activités d'assistance alimentaire pour la formation, exécutées dans 27 pays. Ce bon résultat s'explique par l'intensification des activités menées par le PAM dans le domaine du développement des compétences, en particulier à l'intention des groupes de population déplacés et urbains. Globalement, le nombre de bureaux de pays ayant mis en œuvre des activités axées sur la création d'actifs et l'appui aux moyens d'existence est passé de 52 en 2022 à 53 en 2023.

<sup>48</sup> PAM. 2023. *Evaluation of WFP's Policy on Building Resilience for Food Security and Nutrition*; "Rapport annuel sur l'évaluation en 2023". (WFP/EB.A/2024/7-A).

77. Plus de 1,3 million de petits exploitants agricoles répartis dans 44 pays ont bénéficié d'activités d'amélioration des filières visant à développer les moyens d'existence et à promouvoir des changements systémiques à tous les maillons des chaînes de valeur (indicateur de haut niveau 3.2), soit 34 pour cent de plus que la valeur cible fixée pour 2023 (1 million de personnes). Ces résultats sont le fruit de la transposition à plus grande échelle de l'appui fourni par le PAM en faveur des systèmes alimentaires nationaux, qui a consisté à donner aux petits exploitants agricoles les moyens de participer davantage aux filières, de mieux gérer les pertes après récolte et d'accéder plus facilement aux marchés.
78. Près de 9,2 millions de personnes ont bénéficié d'une protection financière contre les aléas climatiques (indicateur de haut niveau 3.3). Sur ce total, 4,1 millions d'individus ont bénéficié de mesures d'anticipation et 5,1 millions ont été protégés par une assurance contre les risques climatiques, soit 42 pour cent de plus que la valeur cible fixée pour 2023. Les bons résultats obtenus par le PAM concernant l'indicateur de haut niveau 3.3 font écho à l'attention et à l'appui accrus des donateurs, qui ont aidé les bureaux de pays à développer leur capacité d'anticiper et d'atténuer les effets des chocs climatiques sur les systèmes alimentaires grâce au recours aux technologies de prévision et aux systèmes d'alerte rapide, au transfert aux compagnies d'assurances des risques liés aux chocs climatiques, et au fait que les donateurs ont continué d'accueillir favorablement les initiatives de financement thématique.

#### Effet direct stratégique 4: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

**Tableau 9: Cibles institutionnelles de haut niveau – Effet direct stratégique 4**

	■ Indicateur principal	■ Indicateur auxiliaire	Valeurs de référence (2021)	Valeurs effectives (2023)	Valeurs cibles (2023)	Performance
<b>4</b> Nombre de pays disposant de programmes et de systèmes renforcés grâce à l'appui du PAM			49	69	52	133%
4.1 Nombre de pays mieux préparés et mieux à même de faire face aux situations d'urgence au moyen de systèmes nationaux			30	58	32	181%
4.2 Nombre de pays dont le système national de protection sociale aide mieux la population à parvenir à la sécurité alimentaire, à avoir une alimentation saine et à satisfaire ses besoins essentiels ou à gérer les risques			47	55	53	104%
4.3 Nombre de pays où le PAM contribue à rendre les systèmes alimentaires plus durables et plus résilients			36	47	40	118%
4.4 Nombre de pays qui se sont engagés en faveur des programmes d'alimentation scolaire ou ont renforcé leurs engagements à cet égard dans leurs:			41	65	41	159%
- politiques nationales			0	33	1	330%
- budgets						

79. Les programmes et les systèmes ont été renforcés avec l'appui du PAM dans 69 pays, soit 33 pour cent de plus que la valeur cible fixée pour 2023, à savoir 52 pays (indicateur principal de haut niveau 4). Ce résultat très satisfaisant témoigne de l'attention croissante accordée par le PAM à l'orientation stratégique consistant à donner aux institutions nationales et locales des moyens de progresser sur la voie de l'élimination de la faim, notamment par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

80. En 2023, 58 pays ont reçu une assistance pour mieux se préparer et faire face plus efficacement aux situations d'urgence au moyen de systèmes nationaux, nombre supérieur de 81 pour cent à celui qui avait été visé pour 2023, à savoir 32 pays (indicateur de haut niveau 4.1). Ce résultat très satisfaisant procède de la contribution accrue du PAM aux systèmes nationaux de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, notamment à l'aide d'activités de renforcement de la capacité des gouvernements d'établir des systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs, de mener des analyses des dangers et des risques et de mettre en œuvre des mesures d'anticipation et des interventions face aux crises. Des fonctionnaires gouvernementaux du Ghana ont, par exemple, été invités à une visite d'étude en Inde qui a été l'occasion de mettre en relief l'expérience de ce pays en matière de gestion des risques de catastrophe, et ont participé à des échanges d'informations avec la Chine au sujet des moyens à mobiliser pour réduire les pertes après récolte élevées.
81. Le PAM a appuyé les systèmes nationaux de protection sociale de 55 pays pour faire en sorte que ces systèmes contribuent plus efficacement à la sécurité alimentaire des populations et à l'adoption d'une alimentation saine et permettent aux personnes prises en charge de satisfaire les besoins essentiels et de gérer les risques (indicateur de haut niveau 4.2). Ce nombre de 55 pays est supérieur de 17 pour cent à la valeur de référence et dépasse la valeur cible de 53 pays fixée pour 2023. Le PAM a également aidé au renforcement de l'utilisation des systèmes de protection sociale dans les situations d'urgence en acheminant l'aide par l'intermédiaire de systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs et en faisant en sorte que les individus bénéficient de filets de sécurité pérennes.
82. Le PAM a contribué à rendre les systèmes alimentaires plus durables et plus résilients dans 47 pays, dépassant de 18 pour cent la valeur cible fixée pour 2023 (indicateur de haut niveau 4.3). Soixante-trois pour cent des nouveaux PSP ou des PSP provisoires prévoient des activités visant à rendre les systèmes alimentaires plus durables et plus résilients. Sur la base d'une approche fondée sur des données probantes, le PAM a collaboré avec les gouvernements, le secteur privé et des ONG, leur a donné les moyens de recenser les principales difficultés rencontrées et possibilités offertes, et a conçu des interventions visant à s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité dans les systèmes alimentaires nationaux.
83. Soixante-cinq pays ont pris de nouveaux engagements, ou renforcé des engagements déjà pris, en faveur des programmes d'alimentation scolaire dans leurs politiques nationales (indicateur de haut niveau 4.4), un nombre qui représente une augmentation régulière par rapport à la valeur de référence qui était de 41 pays et dépasse la valeur cible fixée pour 2023 de plus de 50 pour cent. Trente-trois pays ont également accru leur contribution financière aux programmes d'alimentation scolaire, soit un nombre largement supérieur à la valeur cible fixée pour 2023 (1 pays). Ce résultat peut être en partie attribué à l'intensification des activités de sensibilisation menées par la Coalition pour l'alimentation scolaire, dont le PAM assure le secrétariat. Dans tous les pays, toutes catégories de revenu confondues, il a été observé un renforcement et un élargissement des cadres d'action et des cadres juridiques applicables à l'alimentation scolaire.
84. Il ressort des évaluations réalisées en 2023 que les activités de renforcement des capacités menées par le PAM avaient contribué: à l'établissement de cadres d'action nationaux pour la sécurité alimentaire et la nutrition au Bhoutan, au Cambodge, en Haïti, en Namibie et dans d'autres pays; à l'intégration d'une approche axée sur les systèmes alimentaires dans les réglementations nationales établies par le Gouvernement au Népal et à l'amélioration de l'exécution des programmes nationaux de sécurité alimentaire et de nutrition aux Philippines.

## Effet direct stratégique 5: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

**Tableau 10: Cibles institutionnelles de haut niveau – Effet direct stratégique 5**

	■ Indicateur principal	■ Indicateur auxiliaire	Valeurs de référence (2021)	Valeurs effectives (2023)	Valeurs cibles (2023)	Performance
<b>5</b>	<b>Nombre de pays bénéficiant de services et de solutions "délégés" ou "à la demande" assurés par le PAM</b>		<b>s.o.</b>	<b>83</b>	<b>50</b>	<b>166%</b>
<b>5.1</b>	Proportion de pays dans lesquels le gouvernement ou les partenaires bénéficient de "services délégués" assurés par le PAM sur l'ensemble des pays où l'équipe de pays des Nations Unies demande et où le Comité permanent interorganisations approuve l'activation de services de ce type (en pourcentage)		s.o.	100	100	100%
<b>5.2</b>	Nombre de pays dans lesquels les gouvernements ou les partenaires sollicitent des <u>solutions et des services "à la demande"</u> assurés par le PAM et en bénéficient		s.o.	82	50	164%
<b>5.3</b>	Pourcentage <u>d'utilisateurs satisfaits</u> des services fournis		80	89	80	110%

85. Le PAM a fourni des services "délégés" ou "à la demande" à 83 pays, sachant que la valeur cible avait été fixée à 50 (indicateur principal de haut niveau 5). L'excellent résultat obtenu au regard de l'indicateur principal de haut niveau 5 et des indicateurs auxiliaires tient au montant relativement élevé des dépenses engagées au titre de l'effet direct stratégique 5, montant qui a permis de couvrir 63 pour cent des besoins opérationnels.
86. Le PAM a répondu à 100 pour cent (valeur cible associée à l'indicateur de haut niveau 5.1) des demandes de services délégués formulées par les équipes de pays des Nations Unies et approuvées par le Comité permanent interorganisations, en mobilisant les modules de la logistique, des télécommunications d'urgence et de la sécurité alimentaire ainsi que l'UNHAS. Le module de la logistique était présent et a été officiellement activé par le Comité permanent interorganisations dans 16 pays, le module des télécommunications d'urgence était présent dans 24 pays, celui de la sécurité alimentaire dans 8 pays et l'UNHAS dans 21 pays. Au moins l'un des trois modules et/ou l'UNHAS étaient présents dans 29 pays.
87. Le PAM a joué son rôle de prestataire de services à l'échelle du système pour les partenaires de l'action humanitaire et du développement, et fourni des services à la demande ainsi que des solutions de conseil dans 82 pays, excédant en cela de 64 pour cent la valeur cible fixée pour 2023 (indicateur de haut niveau 5.2). Ces services et solutions ont été mis en œuvre dans des domaines tels que l'appui aux chaînes d'approvisionnement (42 pays), les données et l'analytique (41 pays), les transferts de type monétaire (42 pays), les technologies (54 pays), l'administration (69 pays) et l'ingénierie (4 pays).
88. Les activités menées dans le cadre des services à la demande ont consisté à fournir des services liés aux chaînes d'approvisionnement à 159 partenaires dans 42 pays, notamment pour l'entreposage et le transport de 421 773 tonnes de produits alimentaires et d'articles non alimentaires et de 12,4 millions de litres de carburant. Le PAM a également fourni, à la demande, des services de transfert de type monétaire à l'Organisation des Nations Unies (ONU) et à des ONG dans 42 pays, ainsi que des services de "paiement de gouvernement à particuliers" à un gouvernement. Il a apporté son appui à des initiatives et à des services numériques gouvernementaux, assuré des services de logistique et d'ingénierie liés à la chaîne du froid et géré des services d'hébergement, de mobilité et de covoiturage par l'intermédiaire de la plateforme de réservation centralisée



des Nations Unies. Il a mis à disposition son outil HungerMap<sup>LIVE</sup> qui, à partir de données de suivi de la sécurité alimentaire recueillies en temps réel dans 36 pays, a contribué à l'évaluation, au suivi et à la prévision de l'ampleur et de la gravité de l'insécurité alimentaire et de ses vecteurs, ainsi qu'un système de suivi des risques climatiques, employé aux fins de la gestion des catastrophes au niveau national ou de prévisions météorologiques dans six pays<sup>49</sup>.

89. Tous services confondus, le PAM a obtenu un taux de satisfaction des utilisateurs de 89 pour cent, alors que la valeur cible fixée pour 2023 était de 80 pour cent, preuve de la haute qualité de ses prestations (indicateur de haut niveau 5.3)<sup>50</sup>. Ces résultats sont la traduction des efforts qu'il a déployés pour maintenir et améliorer de façon continue la qualité des services fournis tout en veillant à ce que les besoins de ses partenaires soient satisfaits.
90. Pendant toute l'année 2023, le PAM a fourni des services délégués et à la demande en lien avec les chaînes d'approvisionnement à 1 442 partenaires par l'intermédiaire de l'UNHAS dont il assure la gestion, du réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies et du module de la logistique. Le réseau d'entrepôts a géré 774 cargaisons et expédié 48 406 mètres cubes d'articles de secours et de matériel d'appui pour 44 partenaires, dans 113 pays et territoires.
91. En 2023, le module de la logistique a donné accès à des services logistiques communs, assuré la coordination d'activités, la gestion d'informations ou d'autres formes d'appui fondé sur des projets dans 47 pays. Il a dirigé ou actualisé 26 évaluations des capacités en matière de logistique, dotant les parties prenantes d'informations clés en la matière; il a travaillé avec des gouvernements, le secteur privé et des acteurs humanitaires au renforcement de la préparation logistique, en particulier au niveau local; enfin, il a dispensé une formation aux pratiques environnementales optimales dans le domaine de la logistique humanitaire.
92. Le PAM a fourni des services à la demande en lien avec les chaînes d'approvisionnement à 159 clients dans 42 pays. La valeur de ces services a été estimée à 131,2 millions de dollars, contre 216,3 millions de dollars en 2022. Les achats de produits alimentaires ont représenté la première source de recettes au titre de la prestation de services, suivis de la logistique, de l'approvisionnement en engrais, des carburants et des achats d'articles non alimentaires. Une formation axée sur l'optimisation des canaux de distribution, la manipulation du matériel et la gestion des entrepôts a été dispensée à 487 personnes travaillant pour 37 organisations d'aide humanitaire ou de développement.
93. Le PAM a poursuivi ses partenariats stratégiques et ses initiatives pluriannuelles de portée mondiale avec l'Organisation mondiale de la Santé et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Pour compléter ses opérations, pérenniser les résultats et améliorer la résilience des communautés locales, il a développé ses partenariats axés sur le renforcement des capacités avec les gouvernements et d'autres acteurs.

---

<sup>49</sup> Au Cambodge, en Indonésie, en Mongolie, au Mozambique, à Sri Lanka et au Zimbabwe.

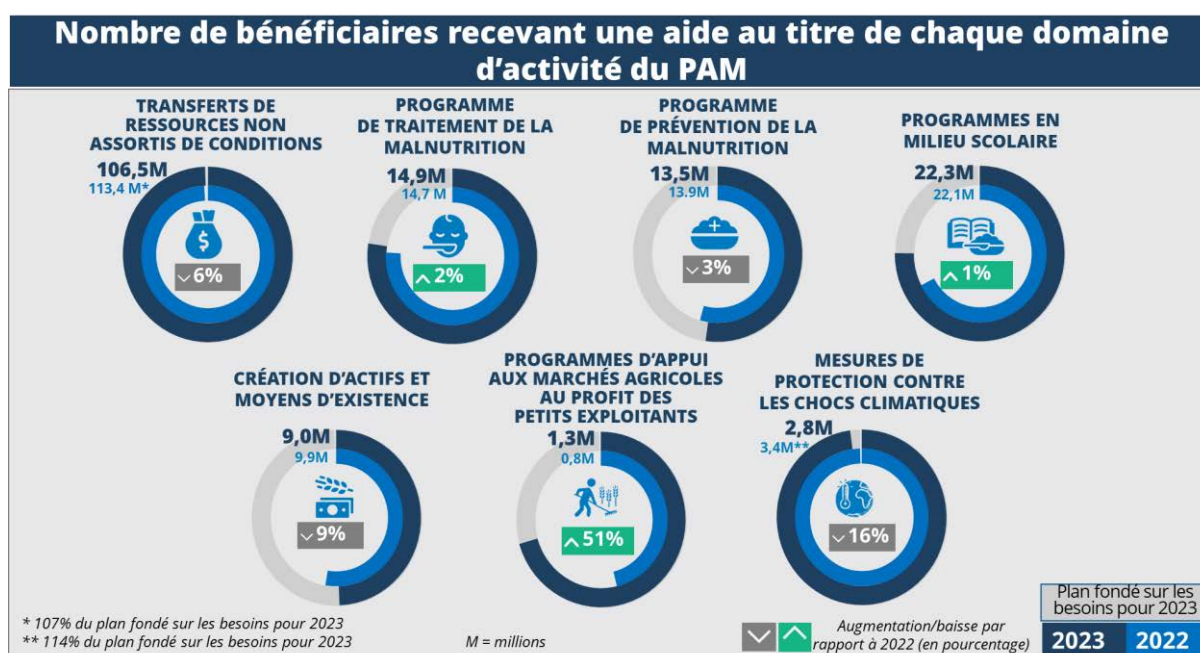
<sup>50</sup> Dans les enquêtes menées par le PAM au sujet de la satisfaction des utilisateurs, 87 pour cent des répondants ont déclaré être satisfaits de la qualité des services logistiques, 91 pour cent de celle des services fournis par les modules des télécommunications d'urgence et de la sécurité alimentaire, 96 pour cent de celle des prestations de l'UNHAS et 82 pour cent de celle des services administratifs du PAM.



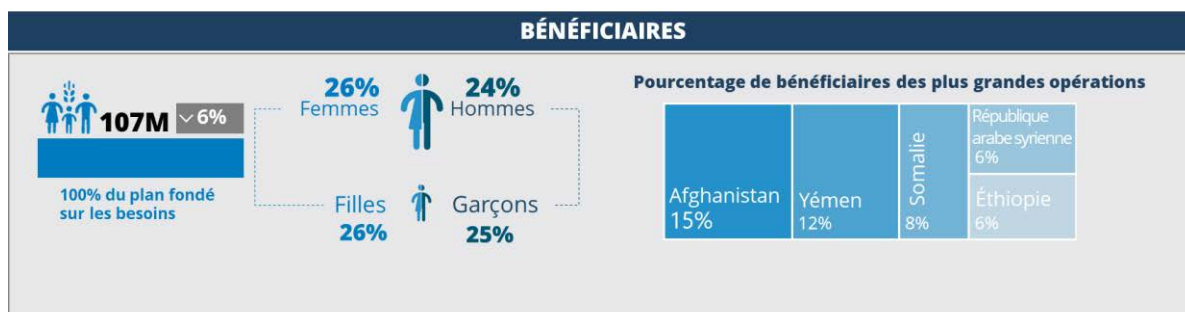
94. Il ressort des évaluations que le PAM a assuré des services à la demande de logistique ou liés aux chaînes d'approvisionnement qui ont été très appréciés par les gouvernements, d'autres entités des Nations Unies et la communauté de l'aide humanitaire dans son ensemble, et qu'il a renforcé les capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise des premiers intervenants locaux et des gouvernements. Les évaluateurs ont également constaté que l'expérience et les compétences techniques spécialisées que le PAM avait acquises en matière d'interventions d'urgence jouaient un rôle crucial en atténuant les répercussions des crises sur les communautés bénéficiaires dans les pays où il menait des opérations.

### 3.3 Principaux domaines d'activité: données clés

On trouvera à l'annexe III-C des renseignements plus détaillés sur les résultats obtenus au regard des indicateurs relatifs aux produits, aux effets directs et aux priorités transversales pour les opérations mises en œuvre et suivies au cours de l'année considérée.



#### Transferts de ressources non assortis de conditions



Augmentation/baisse par rapport à 2022 (en pourcentage)

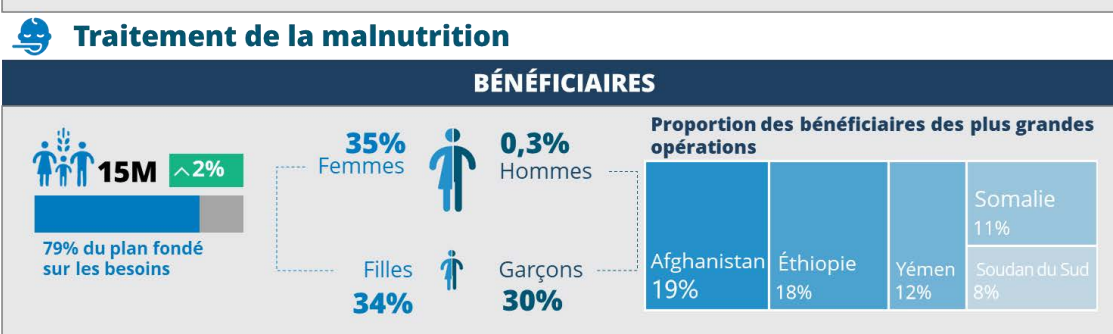
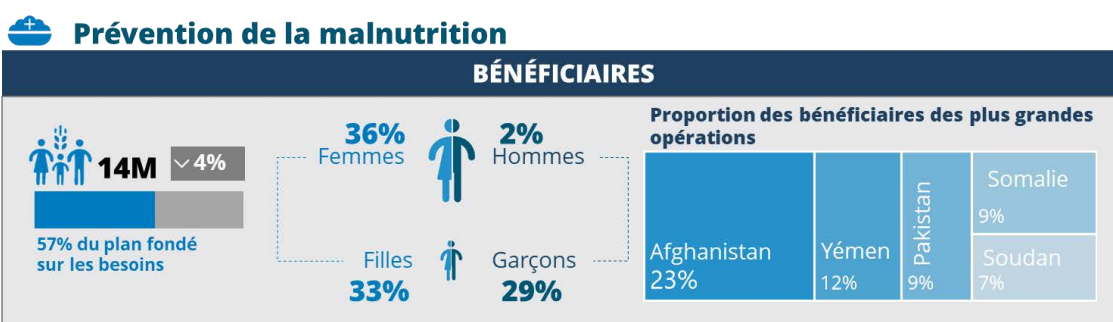
M = millions

95. Les transferts de ressources non assortis de conditions demeurent le principal domaine d'activité du PAM, 70 pour cent de l'ensemble des bénéficiaires ayant reçu des produits alimentaires en nature, une assistance monétaire ou des bons selon cette modalité en 2023. Le PAM a fourni des transferts de ressources non assortis de conditions aux personnes touchées par un conflit, des phénomènes météorologiques extrêmes, des chocs économiques ou des crises prolongées.

96. Des initiatives ponctuelles de renforcement des capacités ont également représenté une petite partie des transferts de ressources non assortis de conditions. Pour compléter l'assistance alimentaire directe fournie en Gambie, le PAM a, par exemple, diffusé auprès de 45 000 personnes des messages visant à faire évoluer la société et les comportements, recommandant principalement des pratiques de nutrition améliorées que les personnes en question pourraient adopter.
97. Au moyen de transferts de ressources non assortis de conditions, le PAM a distribué quelque 3,1 millions de tonnes de produits alimentaires à près de 107 millions de personnes. En août 2023, par exemple, le Pakistan a subi des pluies persistantes en période de mousson ainsi que des crues soudaines, qui ont causé de gros dégâts aux infrastructures. En s'appuyant sur la coordination qu'il avait instaurée avec les autorités, sur son suivi de l'évolution des problèmes logistiques et sur le fait qu'il était prêt à soutenir les opérations de secours menées par le Gouvernement, le PAM avait apporté une assistance alimentaire et nutritionnelle à un demi-million de personnes dès octobre 2023. Dans certains environnements, la fermeture des frontières a entravé les transferts de ressources non assortis de conditions. La fermeture des frontières imposée après le déclenchement du conflit au Niger en juillet 2023 a, par exemple, constitué un obstacle au transport de l'assistance alimentaire en nature dans le pays. En réponse, le PAM a mis au point des itinéraires de substitution et ouvert le dialogue avec les ministères compétents pour permettre d'assurer la continuité des opérations.
98. Grâce aux transferts de type monétaire non assortis de conditions, plusieurs résultats sont obtenus: les bénéficiaires peuvent satisfaire leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, accéder à des espèces en période de crise, préserver leur pouvoir d'achat en cas d'instabilité économique et devenir plus résilients sur le plan financier. On peut également citer la promotion de l'émancipation économique des femmes et le renforcement des systèmes de paiement de gouvernement à particuliers. En 2023, 85 pour cent des transferts de type monétaire n'étaient assortis d'aucune condition. Dans les situations d'urgence, les transferts de type monétaire permettent aux bénéficiaires de se concentrer sur leurs besoins immédiats, et les aident à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels rapidement et à utiliser les ressources transférées de la manière qui leur semble la plus avantageuse. Dans neuf pays touchés par des catastrophes liées au climat, le PAM a procédé à des transferts monétaires par anticipation afin d'aider les habitants à se préparer aux effets de la crise sur leurs familles, leurs actifs et leurs moyens d'existence avant que ne survienne la catastrophe, et à atténuer ces effets.
99. En 2023, des dispositifs dématérialisés axés sur les marchés ont été mis au point ou améliorés pour faciliter les transferts d'espèces et de bons non assortis de conditions. Les interventions menées comprenaient des évaluations des marchés pour éclairer la prise de décisions quant aux modalités de prestation les plus appropriées en fonction du contexte local, ainsi que des évaluations rapides et le recours à des fichiers d'agents mobilisables pour accélérer la mise en œuvre d'interventions fondées sur les marchés dans les situations d'urgence. En outre, le PAM a actualisé ses directives relatives à l'analyse des systèmes de marché pour que les utilisateurs comprennent mieux les différents marchés et pour guider les interventions visant à renforcer le fonctionnement, l'inclusivité, la durabilité et l'envergure des marchés locaux pour ses opérations et dans l'intérêt des bénéficiaires.

100. Lorsqu'il a intensifié l'intervention menée face à la crise au Soudan, le PAM a appliqué en Égypte une approche intersectorielle axée sur les personnes afin de gérer l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés. Pour tenir compte des informations communiquées par les communautés, l'assortiment alimentaire de 25 kilogrammes a été remplacé par des repas tout prêts, plus faciles à transporter et à consommer pour des personnes contraintes de fuir. En l'espace de 15 jours, le PAM a mis en place une assistance fondée sur les transferts de type monétaire conformément au souhait des bénéficiaires qui préféraient acheter des produits de base au cours de leur voyage. Pour que les personnes touchées par la crise reçoivent une assistance vitale rapidement et selon les modalités appropriées, le PAM a élaboré des messages clés relatifs à l'utilisation des transferts de ressources non assortis de conditions en période de crise aiguë.
101. Les réductions de financement ont contraint les bureaux de pays qui exécutaient des programmes de transfert de ressources non assortis de conditions de grande envergure à prendre des décisions difficiles pour déterminer où, pour qui et dans quelle mesure il serait possible de diminuer l'assistance fournie. En 2023, plus de 30 bureaux de pays ont été aidés pour réaliser des évaluations de la sécurité alimentaire, effectuer des analyses des besoins essentiels et mener des activités de ciblage et d'établissement de priorités. En outre, le PAM a commencé à réfléchir à un cadre plus rigoureux pour optimiser l'utilisation faite des ressources disponibles, en analysant quels groupes de population étaient les plus vulnérables, en réduisant au minimum les doublons et en diminuant le volume et la durée de l'assistance, l'objectif étant de prendre ces décisions difficiles sur la base de données factuelles.

### Prévention et traitement de la malnutrition



▼ ▲ Augmentation/baisse par rapport à 2022 (en pourcentage)

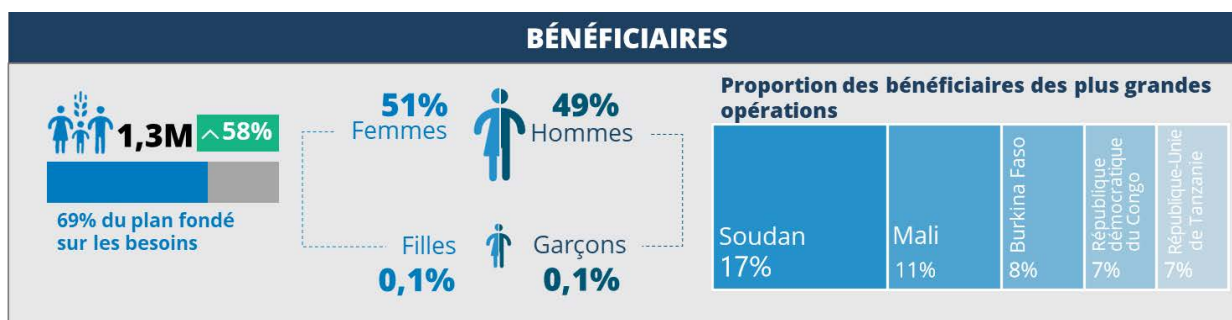
M = millions

- 102. Le PAM compose les rations de telle sorte qu'elles présentent un niveau minimum de qualité nutritionnelle. Lorsque les réductions de financement de 2023 ont contraint les bureaux de pays à hiérarchiser les types d'assistance nutritionnelle à fournir, une concertation entre 10 bureaux de pays, 4 bureaux régionaux et le Siège a donc été engagée afin de comprendre les problèmes qui se posaient et de déterminer l'appui requis pour prévenir et atténuer les effets de la réduction de la taille des rations sur la suffisance nutritionnelle. Les constatations ont été utilisées pour élaborer des orientations visant à donner aux bureaux de pays les moyens de garantir la suffisance nutritionnelle de l'assistance alimentaire en nature.
- 103. Au Yémen, la suspension des activités de prévention de la malnutrition menées par le PAM a touché directement plus de 2 millions d'enfants et de filles et de femmes enceintes ou allaitantes. En août, l'assistance avait été limitée à 15 districts, alors que le plan initial prévoyait de prêter assistance à 207 districts. Au Soudan du Sud, les activités de prévention de la malnutrition ont été limitées aux zones présentant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire, et le groupe cible du programme de traitement a été réduit de 10 pour cent. La diminution de la taille des rations risquait d'accroître le nombre de personnes ayant besoin d'un soutien nutritionnel.
- 104. Le PAM soutient aussi la production d'aliments enrichis et d'autres aliments nutritifs spécialisés. En 2023, il a, par exemple, apporté son appui à l'enrichissement de plus de 83 pour cent de la farine produite commercialement dans les districts d'Islamabad et de Rawalpindi au Pakistan, où l'initiative en question était expérimentée, ce qui a donné à la population un accès à des aliments plus nutritifs. Au Pakistan, plus de 3 millions de personnes consomment de la farine enrichie.

**Programme relatif au VIH et à la tuberculose**

- 105. En 2023, le PAM a prêté une assistance directe à plus de 218 000 personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose, ainsi qu'à leurs familles, dans 21 pays, pour les aider à satisfaire leurs besoins nutritionnels essentiels. Il y est parvenu grâce à des activités telles que la fourniture de produits alimentaires et l'assistance sous forme monétaire, à des programmes d'alimentation scolaire et à des initiatives de renforcement des capacités destinées aux institutions et aux particuliers.
- 106. En Somalie, le PAM a mené une étude approfondie sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la vulnérabilité socioéconomique de 1 433 patients séropositifs âgés de 15 ans et plus qui recevaient un traitement antirétroviral. Cette étude a fait ressortir à quel point les personnes vivant avec le VIH étaient vulnérables en cas de sécheresse subite, en particulier dans les zones exposées à des risques de famine, et a été utilisée pour formuler des recommandations en vue de la révision de la politique nationale relative au VIH et améliorer l'élaboration des programmes pertinents du PAM.

**Systèmes alimentaires, petits exploitants et résilience**



Augmentation/baisse par rapport à 2022 (en pourcentage)

M = millions

107. Le PAM facilite l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés et s'emploie à rendre les filières plus efficaces, plus inclusives et plus résilientes en mettant davantage l'accent sur leur dimension nutritionnelle. Les équipes du PAM chargées de la nutrition, du suivi et des chaînes d'approvisionnement ont mis au point des outils analytiques, tels que l'analyse des filières ou encore les évaluations de marchés et de commerces de détail, pour mesurer les besoins en nutriments et définir des objectifs relatifs aux diverses composantes du système alimentaire<sup>51</sup>. Dans la région de Somali, en Éthiopie, ainsi qu'au Mozambique et au Zimbabwe, le PAM a contribué à l'élaboration de plans d'anticipation, visant à rendre l'alimentation de la population plus saine et à améliorer la nutrition<sup>52</sup>.
108. Dans 10 pays<sup>53</sup>, le PAM a utilisé son cadre relatif aux systèmes alimentaires résilients<sup>54</sup> pour élaborer et exécuter des activités axées sur le renforcement des systèmes alimentaires. Le cadre sert de guide pour l'analyse du contexte, l'élaboration de stratégies et de programmes intégrés, ainsi que le développement des partenariats en vue de l'instauration d'un système alimentaire complet.
109. Le PAM a poursuivi la mise en œuvre de programmes de développement des filières en combinant les interventions axées sur les achats<sup>55</sup> et sur les programmes à tous les maillons des chaînes de valeur, pour favoriser l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés. Dans 44 pays, plus de 1,3 million de petits exploitants agricoles, dont 50,7 pour cent de femmes, ont participé aux activités du PAM visant à améliorer l'efficacité et l'inclusion dans les filières ciblées.
110. Le PAM a appuyé 8 287 systèmes de regroupement de la production destinés à des petits exploitants agricoles de 37 pays, dont 3 494 groupements d'agriculteurs, 2 920 organisations d'agriculteurs et 1 251 coopératives. Sur les 828 099 agriculteurs concernés, 50,8 pour cent étaient des femmes et 49,2 pour cent des hommes.
111. Le PAM et ses partenaires ont assuré aux petits exploitants agricoles une formation à des compétences telles que les bonnes pratiques agronomiques, la gestion après récolte, la commercialisation, la gestion d'entreprise, les finances et l'assurance. Pour améliorer leur capacité de production et leur gestion après récolte, les agriculteurs ont reçu plus de 470 000 équipements de gestion agricole ou après récolte et été aidés à construire plus de 7 500 installations de gestion après récolte.
112. Les ventes de produits alimentaires par des groupements d'agriculteurs ayant reçu l'appui du PAM ont atteint 95 937 tonnes pour une valeur de 72 millions de dollars (67 millions de dollars en 2022). Une proportion croissante d'agriculteurs a contribué aux ventes collectives, qui ont représenté 54 pour cent du total en 2023 contre 51 pour cent en 2022.

---

<sup>51</sup> La prise en compte de la nutrition a été intégrée dans la méthode du PAM pour l'analyse des filières, et les résultats des évaluations ont été reliés à l'exécution des activités. Les outils du PAM intéressant les marchés et le commerce de détail ont été adaptés pour garantir la prise en compte des besoins et des objectifs en matière de nutrition.

<sup>52</sup> Le PAM a réalisé une synthèse des données probantes relatives aux répercussions des trois types de chocs et de crises sur la malnutrition, et examiné le rôle et l'interaction des vulnérabilités et des facteurs de risque. Le cadre qui en est issu appuie la prise en compte des considérations relatives à la nutrition dans les programmes et les systèmes afin d'anticiper les différents types de chocs et de crises et d'y faire face, notamment grâce aux alertes rapides, aux activités de préparation, à des plans d'anticipation et à des activités axées sur les interventions rapides.

<sup>53</sup> La Colombie, le Lesotho, Madagascar, le Mozambique, l'Ouganda, le Pérou, la Somalie, le Soudan, l'Ukraine et la Zambie.

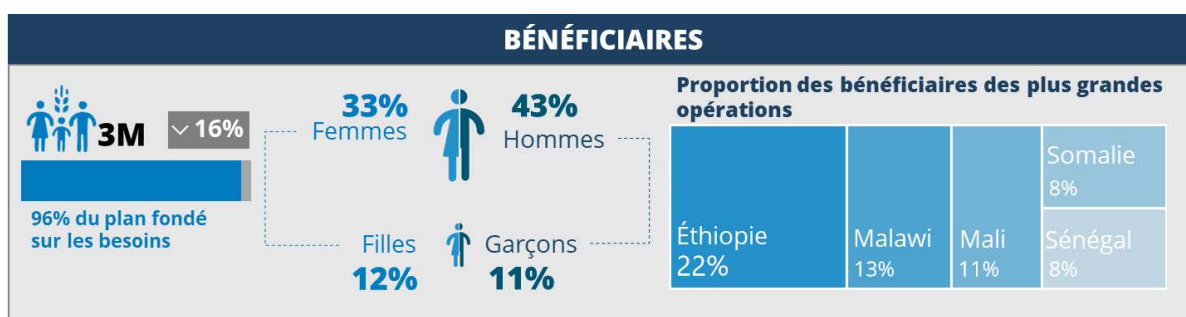
<sup>54</sup> PAM. 2022. [WFP's Contribution to Resilient Food Systems in vulnerable and shock-prone settings: A Practical Framework and Orientation Note for WFP Programme Teams](#).

<sup>55</sup> Achats effectués par le PAM et destinés aux activités d'alimentation scolaire, aux détaillants chargés des transferts de type monétaire à des acheteurs privés.



- 113. L'appui apporté par le PAM à l'amélioration des pratiques de gestion après récolte s'est traduit par des pertes alimentaires de 7 pour cent en moyenne au stade de l'entreposage dans les neuf pays ayant fait part de pertes après récolte en 2023, alors que la valeur cible avait été fixée à 9 pour cent.
- 114. Conformément à sa politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires, le PAM a acheté 60 pour cent des denrées utilisées dans le cadre de ses opérations sur des marchés locaux et régionaux, soit une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport à 2022, pour un montant total de 1,1 milliard de dollars. Quarante-deux mille tonnes ont été achetées à des petits exploitants agricoles dans 24 pays, pour un montant de 56 millions de dollars, soit près de 4 pour cent des achats effectués à l'échelle mondiale en volume, 3 pour cent en valeur et 6 pour cent des achats réalisés par le PAM aux niveaux local et régional, à comparer avec la valeur cible institutionnelle fixée à 10 pour cent pour 2027.
- 115. Dans le cadre d'un accord conclu avec la Fondation Mastercard, le PAM a augmenté les possibilités d'emploi offertes aux jeunes dans des filières de huit pays d'Afrique<sup>56</sup>. Grâce à des activités de renforcement des capacités, il est venu en aide à plus de 104 000 jeunes participants, dont la moitié était des femmes, et a appuyé 5 357 entreprises dirigées par des jeunes, dont 34 pour cent de femmes. Plus de 17 000 jeunes du Kenya et de l'Ouganda, dont plus de la moitié était des femmes, ont indiqué que leurs revenus avaient augmenté grâce à leur participation au projet.

### Adaptation aux changements climatiques et protection



Augmentation/baisse par rapport à 2022 (en pourcentage)

M = millions

Bénéficiaires des activités axées sur la gestion des risques climatiques en 2023			
PORTÉE DES ACTIVITÉS AXÉES SUR LA GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES	MÉCANISMES FONDÉS SUR LES PRÉVISIONS	MESURES D'ANTICIPATION	INFORMATION SUR LE CLIMAT
<p><b>17,9M</b> <span>▲ 15%</span></p> <p>de personnes ont bénéficié de mesures de protection contre les <b>chocs climatiques</b></p>	<p><b>4,1M</b> <span>▲ 141%</span></p> <p>de personnes ont bénéficié de mécanismes <b>fondés sur les prévisions</b></p>	<p><b>581 000</b> <span>▲ 25%</span></p> <p>personnes ont bénéficié de transferts monétaires supplémentaires devant l'imminence <b>d'aléas climatiques</b></p>	<p><b>7,5M</b> <span>▲ 9%</span></p> <p>de personnes ont eu accès à des <b>prévisions météorologiques</b> adaptées à leurs <b>besoins spécifiques</b></p>
ASSURANCE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES	ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PRATIQUES AGRICOLES	CONSTITUTION DE RÉSERVES FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES	ÉNERGIE DURABLE
<p><b>5,1M</b> <span>▲ 31%</span></p> <p>de personnes ont été protégées au titre de polices <b>d'assurance contre les risques climatiques</b></p>	<p><b>2,9M</b> <span>▲ 4%</span></p> <p>de personnes ont bénéficié <b>d'actifs et de pratiques agricoles adaptés aux changements climatiques</b></p>	<p><b>2,9M</b> <span>▲ 50%</span></p> <p>de personnes se sont constituées une <b>épargne</b> au sein d'associations villageoises d'épargne et de crédit</p>	<p><b>1,5M</b> <span>▼ 7%</span></p> <p>de personnes ont bénéficié d'un accès à des <b>services de gestion durable de l'énergie</b> en rapport avec la consommation alimentaire</p>

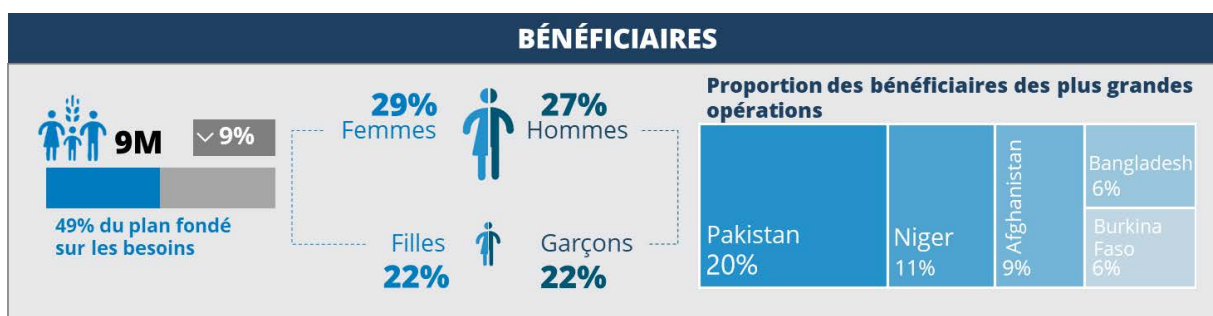
Augmentation/baisse par rapport à 2022 (en pourcentage)

M = millions

<sup>56</sup> Au Ghana, au Kenya, au Mozambique, au Nigéria, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et au Sénégal.

- 116. En 2023, le PAM a mis en œuvre des programmes assortis de mesures d’anticipation dans 35 pays, contre 26 en 2022, et fourni à plus de 4,1 millions de personnes 40,8 millions de dollars à la faveur de mécanismes de financement préalablement définis. Il a engagé des mesures d’anticipation dans 13 pays<sup>57</sup> et initié une démarche similaire dans 5 autres pays, octroyant un montant total de 20,2 millions de dollars aux fins de l’atténuation des incidences négatives de phénomènes météorologiques extrêmes prévisibles sur la sécurité alimentaire et la nutrition de près de 581 000 personnes vulnérables.
- 117. Le PAM a contribué à la protection des communautés vulnérables par la mise en place d’instruments de financement et d’assurance contre les risques liés au climat ou aux catastrophes dans 22 pays, et est ainsi venu directement en aide à 822 000 personnes victimes de sécheresses, d’inondations et d’ouragans. Les interventions axées sur la microassurance ont bénéficié à 2,58 millions de personnes, et donné lieu au versement d’indemnisations s’élevant à 2,1 millions de dollars en faveur de 205 000 personnes pratiquant l’agriculture ou l’élevage de subsistance. Les produits de macroassurance ont quant à eux permis d’étendre la couverture à 2,5 millions de personnes et donné lieu à des indemnisations qui se sont montées à 13,1 millions de dollars au total, contribuant à aider à se relever 617 000 personnes victimes de sécheresses ou de cyclones tropicaux dans cinq pays.
- 118. Plus de 1,5 million de personnes ont bénéficié de solutions fondées sur une énergie durable, proposées par le PAM dans 14 pays. Des dispositifs de cuisson à bon rendement énergétique ont été installés dans 54 000 établissements scolaires et fournis à 135 000 ménages. En outre, 65 800 personnes ont pu accéder à des produits et à des services énergétiques destinés à des usages tels que l’éclairage et la production, comme des pompes à eau fonctionnant à l’énergie solaire pour l’irrigation.
- 119. L’évaluation des politiques du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe et de changements climatiques a fait apparaître que les interventions menées par celui-ci dans le cadre de ses programmes étaient de plus en plus efficaces et innovantes, et qu’elles contribuaient à la constitution de capacités nationales et au renforcement des cadres d’action dans les deux domaines thématiques considérés. Les évaluateurs ont également conclu que l’on pouvait préciser encore davantage les orientations destinées aux bureaux de pays et aux bureaux régionaux, renforcer le suivi des résultats obtenus et accorder une attention plus grande à l’apprentissage institutionnel.

**Création d’actifs, appui aux moyens d’existence et développement des compétences**



Augmentation/baisse par rapport à 2022 (en pourcentage)

M = millions

<sup>57</sup> Au Bangladesh, au Burundi, au Guatemala, en Haïti, au Lesotho, à Madagascar, au Mozambique, au Niger, en Somalie et au Zimbabwe.



120. Le PAM a prêté assistance à 9,0 millions de personnes grâce à des activités axées sur la création d'actifs, au niveau des communautés et des ménages, et sur le développement des compétences individuelles, tout en fournissant des produits alimentaires, des espèces ou des bons-produits pour répondre aux besoins alimentaires immédiats. Les activités de création d'actifs ont inclus la remise en état de 377 000 hectares de terres, la plantation de 4 200 hectares de forêts, la remise en état ou la construction de plus de 7 200 kilomètres de routes et de pistes, l'aménagement de 4 900 jardins communautaires, ainsi que la construction ou la remise en état de plus de 10 300 points d'eau.
121. Plus de 69 pour cent des ménages ayant participé aux activités de création d'actifs du PAM ont fait état d'avantages découlant de l'amélioration de leurs moyens d'existence, et 57 pour cent des personnes ayant reçu une formation destinée à renforcer leurs compétences ont par la suite entrepris des activités génératrices de revenus qui ont eu une incidence positive sur leurs moyens d'existence et leur sécurité alimentaire. Les activités de création d'actifs du PAM se sont encore révélées bénéfiques sur le long terme: au moins 81 pour cent des actifs surveillés grâce à l'utilisation d'images satellite et du système de suivi des paysages du PAM étaient en très bon état.
122. En Afghanistan, 785 000 personnes ont reçu un appui du PAM aux fins de la construction ou de la remise en état d'infrastructures vitales (structures de protection contre les inondations, canaux d'irrigation et bassins versants) en vue de l'atténuation des effets des catastrophes naturelles. Les interventions axées sur le développement des compétences nécessaires pour tirer parti des moyens d'existence ont ciblé en priorité les femmes. Elles ont contribué à réduire de 18 pour cent le nombre des ménages dont la consommation alimentaire était insuffisante et à doubler le nombre de ceux dont la consommation alimentaire était acceptable.
123. Il est ressorti des évaluations menées en 2023 que les activités du PAM axées sur la création d'actifs et l'appui aux moyens d'existence permettaient à davantage de femmes d'être présentes sur le marché du travail et d'accroître leurs revenus et ceux de leur ménage<sup>58</sup>, rendaient possible la diversification des moyens d'existence<sup>59</sup>, renforçaient la résilience des communautés, y compris face aux changements climatiques<sup>60</sup>, entraînaient une augmentation de la production végétale et des rendements<sup>61</sup>, et se traduisaient par une amélioration des scores de consommation alimentaire<sup>62</sup>. Les évaluations ont fait apparaître que les projets de court terme et à petite échelle se révélaient souvent insuffisants pour contrecarrer les effets des chocs sur les communautés ou pour venir à bout des causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et leurs auteurs ont recommandé que le PAM adopte une approche multisectorielle pour la conception des interventions.

---

<sup>58</sup> En Égypte, au Ghana, au Malawi, au Sénégal et en Zambie.

<sup>59</sup> En Égypte et en Zambie.

<sup>60</sup> La résilience face aux changements climatiques a été renforcée au Cambodge, en Égypte, en République dominicaine et en Zambie, et la résilience des communautés a été renforcée au Cambodge, en Égypte, en Haïti, au Kenya, au Malawi, au Myanmar, au Népal et au Sénégal.

<sup>61</sup> Au Bhoutan, en Égypte, en Haïti et au Kenya.

<sup>62</sup> En Haïti, au Malawi et au Myanmar.

## Protection sociale



124. Le PAM a continué d'apporter son appui aux systèmes et programmes nationaux de protection sociale en place dans 55 pays, atteignant partout les valeurs cibles fixées en la matière pour ses PSP. Il a également servi 834,5 millions de bénéficiaires indirects (de niveau 3) dans 20 pays grâce à des initiatives de renforcement des capacités menées au profit des systèmes et programmes en question.
125. Le PAM a publié les enseignements tirés du programme pluriannuel exécuté conjointement avec l'UNICEF pour mettre les systèmes de protection sociale au service de la riposte à la COVID-19 dans le Sahel, grâce auquel les Gouvernements malien, mauritanien et nigérien ont reçu un appui pour mettre en œuvre des transferts de type monétaire face à des chocs de grande envergure<sup>63</sup>.
126. Une évaluation de l'action menée par le PAM en matière de protection sociale réactive face aux chocs dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a mis en évidence la valeur ajoutée qu'apportaient sa présence sur le terrain et ses investissements à long terme lorsqu'il s'agissait d'accroître la réactivité des systèmes de protection sociale face aux chocs. Cette évaluation a permis de constater qu'il était important d'entretenir un dialogue constant avec les gouvernements des pays d'intervention pour favoriser leur prise en main des programmes et l'adoption des nouvelles solutions proposées, mais aussi de collaborer avec les institutions infrarégionales aux fins du renforcement des capacités locales.
127. Au Liban, le PAM a continué de fournir une assistance technique et un appui à la mise en œuvre au Ministère des affaires sociales au titre des deux principaux programmes nationaux de protection sociale<sup>64</sup>, qui ont permis de venir en aide à 180 000 ménages extrêmement vulnérables.
128. Dans un rapport succinct portant sur les données factuelles relatives à la protection sociale recueillies dans le cadre de diverses évaluations<sup>65</sup>, étaient recensés trois des grands atouts propres au PAM en la matière: sa capacité de produire et d'utiliser des données factuelles; ses compétences spécialisées en matière de sécurité alimentaire et de nutrition; sa capacité d'agir concrètement à tous les niveaux du nexus action humanitaire-développement-paix. Dans le rapport en question, il a été recommandé que le PAM examine et recense les formes de partenariats les plus appropriées pour l'avenir, qu'il veuille à ce que l'élaboration et la mise en œuvre des programmes soient fondées sur l'analyse, qu'il adopte en matière de protection sociale une approche centrée sur le nexus, et qu'il vérifie la validité des hypothèses sous-tendant la stratégie de protection sociale,

<sup>63</sup> Agence allemande de coopération internationale *et al.* 2022. [Responding to COVID-19 through Social Protection Systems in the Sahel](#).

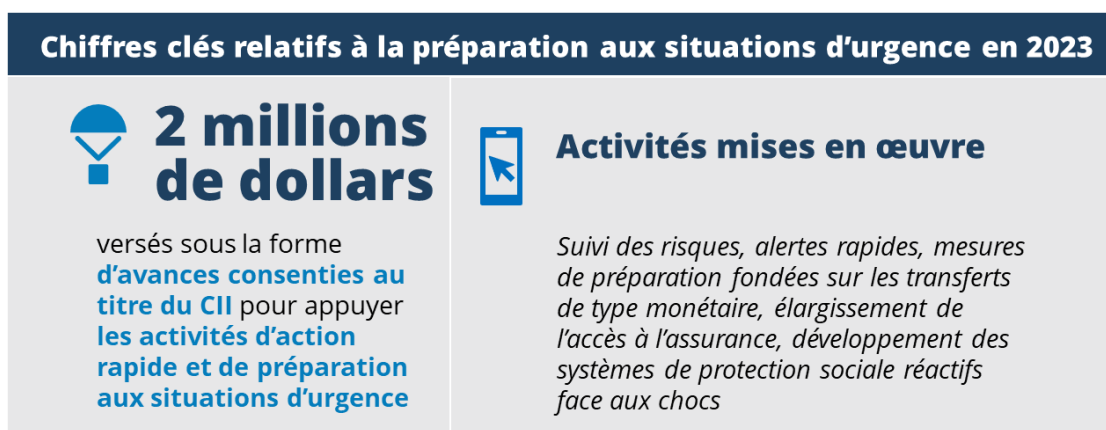
<sup>64</sup> Le programme de filets de protection sociale d'urgence et le programme national libanais de ciblage de la pauvreté.

<sup>65</sup> PAM. 2023. [Summary of Evidence: Social Protection](#).

par exemple en procédant à une évaluation approfondie des engagements pris par chacun des partenaires et de leur capacité d'assumer la responsabilité de l'exécution des programmes et du bon fonctionnement des systèmes de protection sociale.

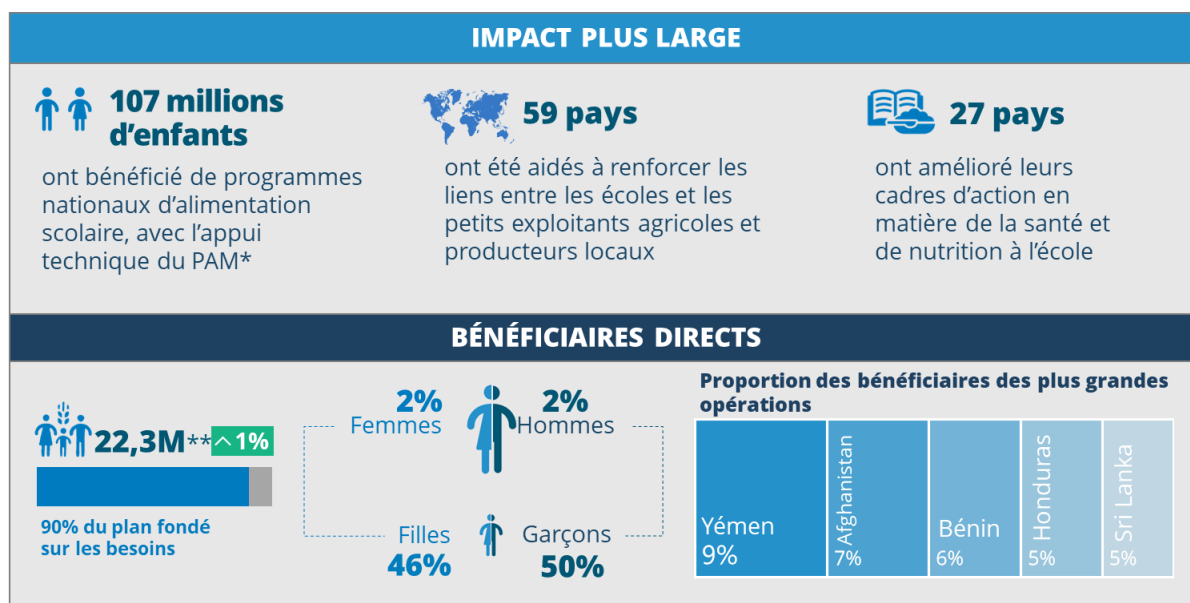
129. Le PAM s'est servi de son outil de mesure des indicateurs relatifs aux capacités de préparation aux situations d'urgence pour aider les gouvernements et les partenaires à mettre en évidence les principales lacunes à combler ainsi que les principaux domaines d'action privilégiés à renforcer. Au Rwanda, cela a incité le Gouvernement à décider d'accorder la priorité aux activités de renforcement des capacités, d'approuver une nouvelle politique nationale en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe, et d'organiser en 2023 la première conférence nationale sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe.

### Préparation aux situations d'urgence



130. Les bureaux de pays du PAM ont continué d'exécuter des activités axées sur la préparation, portant notamment sur le suivi des risques, les systèmes d'alerte rapide, des mesures de préparation spécifiques fondées sur les transferts de type monétaire, l'élargissement de l'accès à l'assurance et le renforcement des systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs.
131. Des avances d'un montant de 2 millions de dollars consenties au titre du CII ont permis d'appuyer les activités axées sur l'action rapide et la préparation aux situations d'urgence menées en Afghanistan, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Mauritanie, en Ouganda et au Togo. Les fonds du CII ont permis au PAM et à ses partenaires d'intensifier leurs efforts consacrés à l'action rapide. Par exemple, la somme allouée à l'opération menée par le PAM en Mauritanie a été employée pour préparer l'arrivée de 100 000 réfugiés (selon les estimations) fuyant l'insécurité et le conflit sévissant dans le nord et le centre du Mali.

## Repas scolaires et programmes en milieu scolaire



▼ ▲ Augmentation/baisse par rapport à 2022 (en pourcentage)

M = millions

\* Les données disponibles les plus récentes proviennent du PAM. 2022. [Situation de l'alimentation scolaire dans le monde 2022](#).

\*\* Ce chiffre ne comprend pas les écoliers pris en charge au cours de l'opération d'urgence limitée menée à Cabo Verde (conformément au Cadre de résultats institutionnels précédent). Au total, le PAM est venu en aide à 21,4 millions d'écoliers dans le cadre de programmes en milieu scolaire.

132. Le PAM œuvre avec ses partenaires pour que chaque enfant reçoive un repas sain et nutritif à l'école, dans le cadre d'un programme gouvernemental. La Coalition pour l'alimentation scolaire, établie avec son appui, a continué à se développer et à obtenir des résultats. Le Brésil a rejoint la Finlande et la France en leur qualité de coprésidentes de la Coalition. Celle-ci compte désormais 98 États membres et 118 organisations partenaires.
133. D'après le rapport intitulé *Situation de l'alimentation scolaire dans le monde 2022*, le PAM aurait indirectement aidé 107 millions d'enfants en donnant à des gouvernements les moyens d'instaurer des programmes nationaux d'alimentation scolaire ou de développer des programmes déjà en place<sup>66</sup>. Le PAM a transféré au Gouvernement arménien la responsabilité pleine et entière de l'exécution du programme mené sur son territoire, qui a permis de venir en aide à 102 000 enfants. Le Gouvernement cambodgien a quant à lui continué de se charger des établissements scolaires appuyés par le PAM, approuvant des crédits propres à couvrir près de 50 pour cent de l'ensemble des écoles bénéficiant du programme dans le pays.
134. Le PAM, qui assure le secrétariat de la Coalition pour l'alimentation scolaire, a aidé 36 États membres à prendre des engagements concrets et à les mettre en pratique en vue de poursuivre la transposition à plus grande échelle, le financement et l'amélioration de programmes nationaux. En dépit d'une situation budgétaire délicate, nombre de gouvernements ont accru la part des ressources internes allouées à ces programmes avec l'appui technique du PAM et grâce aux activités de sensibilisation menées par lui. Par exemple, au Kenya, le budget alloué à l'alimentation scolaire a plus que doublé, pour atteindre 40 millions de dollars environ, et le Gouvernement philippin a porté son budget de 59,5 millions de dollars en 2022 à 101,9 millions de dollars en 2023. Au Bénin, le

<sup>66</sup> PAM. 2022. [Situation de l'alimentation scolaire dans le monde 2022](#).

- Gouvernement a intensifié le programme au moyen de ses propres ressources, avec l'appui opérationnel du PAM, et ce sont maintenant près d'un million d'enfants qui en bénéficient, soit plus de la moitié des enfants scolarisés dans des établissements publics.
135. Avec l'appui de partenaires, le PAM a obtenu que la thématique des repas scolaires soit incluse dans les délibérations de portée mondiale, notamment lors du Bilan à l'issue du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, lors du Sommet de 2023 du Groupe des 20 et dans la Déclaration des dirigeants qui en a résulté, à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et dans la Déclaration des Émirats arabes unis sur les systèmes alimentaires résilients, l'agriculture durable et l'action climatique. En octobre, le PAM a apporté son appui à la France, qui organisait à Paris le premier sommet mondial au niveau ministériel de la Coalition pour l'alimentation scolaire.
  136. Le PAM a œuvré aux côtés de gouvernements pour venir directement en aide à 21,4 millions d'écoliers dans 61 pays, sous la forme de repas scolaires nutritifs, de collations ou de transferts de type monétaire – c'est-à-dire 1,4 million d'enfants de plus qu'en 2022.
  137. À cet égard, il a apporté son appui aux gouvernements de 59 pays pour faire progresser les programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui encouragent la diversité de l'alimentation et appuient la production des petits exploitants agricoles locaux. À l'échelle mondiale, le PAM a porté à 57 pour cent la proportion d'achats effectués localement pour les repas scolaires – elle était de 42 pour cent en 2022. En Guinée, 90 pour cent des aliments utilisés par le PAM pour les repas scolaires ont été achetés localement, contre 58 pour cent en 2022.
  138. Le PAM s'en remet de plus en plus souvent à l'approche fondée sur les systèmes alimentaires pour mettre en œuvre des programmes de repas scolaires et fournir aux gouvernements un appui au renforcement des capacités. Des initiatives novatrices, visant à recourir aux achats locaux, à remédier plus efficacement aux déficits en nutriments, à développer les filières locales, à appuyer les petits exploitants agricoles et à prendre en compte les diverses dimensions de la problématique femmes-hommes dans le cadre des programmes d'alimentation scolaire, ont été expérimentées dans 11 pays à la faveur de partenariats stratégiques<sup>67</sup>. Le PAM a également fourni des dispositifs de cuisson propre améliorés à des établissements scolaires dans 16 pays.
  139. Grâce à l'appui fourni au Consortium de recherche de la Coalition pour l'alimentation scolaire, le PAM a continué de contribuer à produire des données factuelles destinées à éclairer la prise de décisions<sup>68</sup>. Il a fourni à sept gouvernements supplémentaires des solutions numériques pour la conception de menus scolaires et le renforcement des capacités de suivi, étape par étape, de la livraison et de la consommation de produits de

---

<sup>67</sup> Les partenariats en question ont rendu possibles un projet exécuté dans quatre pays, dont l'objet était d'élaborer et d'expérimenter des options pour fournir des repas scolaires plus nutritifs qui accroissent aussi les débouchés sur le plan local et favorisent la durabilité environnementale; un projet, exécuté dans deux pays, sur la transformation des systèmes alimentaires, la résilience des communautés et le renforcement du capital humain; un projet fondé sur des initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale intelligentes face au climat, dans cinq pays.

<sup>68</sup> Dans le cadre des activités menées par le Consortium de recherche, des études sur l'utilisation optimale des ressources sont sur le point d'être achevées pour huit pays. Des études de cas présentant des exemples positifs, données probantes à l'appui, ont été achevées pour 4 pays et d'autres sont en cours pour 16 autres pays. Des études d'évaluation d'impact ont été menées au Burundi, en Gambie, au Guatemala et en Jordanie. Un livre blanc sur les repas scolaires respectueux de la planète qui a été présenté, sous la forme d'un document de travail, à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, a démontré que les programmes de repas scolaires offraient une possibilité sans équivalent de régler de multiples problèmes touchant les systèmes alimentaires, y compris les changements climatiques, et des recommandations y étaient formulées à l'intention des décideurs.

base, ainsi que des taux de fréquentation scolaire et de scolarisation des enfants. Ainsi, le PAM a mis School Connect, application numérique de suivi, de communication d'informations et de gestion, à la disposition de plus de 5 700 écoles au Bénin.

140. Les évaluations menées en 2023 ont montré que les programmes d'alimentation scolaire avaient pour effet de relever les taux de scolarisation, de fréquentation scolaire et de poursuite de la scolarité et d'améliorer les résultats scolaires. Des avantages sur le plan de la nutrition ont été constatés au Bénin, au Bhoutan, en Haïti, au Malawi et au Népal.

### 3.4 Priorités transversales

141. Le PAM utilise des indicateurs bien précis pour mesurer la prise en compte et la réalisation des objectifs définis pour chacune de ses quatre priorités transversales<sup>69</sup>, qui l'aident à optimiser la qualité, l'efficacité et la viabilité de ses programmes.

#### Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées

142. Le PAM a défini un certain nombre de critères pour guider la mise en œuvre de sa politique en matière de protection et d'obligation de rendre compte de l'action menée. Les critères en question clarifient les mesures que les bureaux de pays doivent prendre pour garantir la mise en œuvre systématique de la politique sur le terrain. Soixante et un bureaux de pays ont rendu compte des progrès qu'ils avaient accomplis à cet égard.
143. Vingt PSP ont été soumis au Conseil en 2023: l'ensemble des principaux aspects de la protection et de l'obligation de rendre compte étaient pleinement pris en considération dans 64 pour cent d'entre eux (13 PSP), contre 56 pour cent en 2022. La protection en tant que priorité transversale de haut niveau était explicitement mise en relief dans 85 pour cent d'entre eux (17 PSP), tandis que dans 95 pour cent d'entre eux (19 PSP), les risques liés à la protection pour certains groupes de bénéficiaires étaient mentionnés, contre 52 pour cent pour ces deux indicateurs en 2022. Des progrès ont également été constatés quant au nombre de membres du personnel du PAM nommés à des fonctions liées à la protection et à l'obligation de rendre compte; 44 avaient un contrat de durée déterminée et 93 un autre type de contrat<sup>70</sup>.
144. Le PAM a actualisé ses mécanismes communautaires de remontée de l'information existants pour les mettre en conformité avec les normes mondiales en matière d'assurance, ce afin de faire mieux respecter l'obligation de rendre compte et d'accroître l'efficacité des mesures d'atténuation des risques. Le pourcentage de bureaux de pays répondant aux normes mondiales minimales est passé à 82 pour cent en 2023, contre 73 pour cent en 2022. Les directives et les outils assurant la bonne mise en œuvre par les bureaux de pays des mécanismes communautaires de remontée de l'information ont été révisés afin de les faire concorder avec les normes en matière d'assurance dans tous les contextes opérationnels.

<sup>69</sup> Le Plan stratégique du PAM définit quatre priorités transversales: protection et responsabilité à l'égard des populations touchées; égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes; durabilité environnementale; intégration de la nutrition.

<sup>70</sup> Ces chiffres regroupent les résultats obtenus à partir des premières déclarations relatives aux employés chargés de la protection et du respect de l'obligation de rendre compte remises par 61 bureaux de pays. Bien que toutes les précautions aient été prises pour s'assurer que les nombres communiqués étaient exacts, les tableaux d'effectifs sont soumis à des changements et doivent être considérés comme estimatifs dans l'attente d'une analyse plus approfondie et des recoupements d'informations voulus.



145. Trente et un pour cent des bureaux de pays ayant fait état de consultations tenues avec des organisations représentant les personnes handicapées ont satisfait aux normes définies dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, voire sont allés au-delà. En outre, 18 pour cent des bureaux de pays ayant fait état d'améliorations du cadre bâti, de l'accessibilité du numérique et des communications avaient atteint ou dépassé les exigences requises.
146. Il est ressorti des évaluations menées que le PAM avait systématiquement pris en compte les préoccupations relatives à la protection et s'était montré respectueux de la dignité des bénéficiaires dans la plupart des cas. Au Kenya par exemple, les bénéficiaires ont indiqué que les transferts de type monétaire étaient facilement accessibles et qu'ils appréciaient de pouvoir en faire usage à leur guise, selon leurs besoins<sup>71</sup>. Des lacunes ont été recensées en lien avec les besoins de certains groupes marginalisés en termes de protection, s'agissant notamment des personnes d'orientation sexuelle diverse, des personnes vivant avec le VIH ou un handicap, des jeunes, des femmes et des victimes de violences.

### **Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes**

147. Le programme du PAM visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes a été révisé et rebaptisé Programme de certification en matière d'égalité femmes-hommes. Vingt-sept bureaux de pays ont obtenu le certificat correspondant et sept autres se sont inscrits en vue de le décrocher. En outre, tous les bureaux régionaux ont mis la dernière touche à leurs stratégies respectives en matière de problématique femmes-hommes à l'issue d'une analyse des recoupements entre cette problématique et d'autres domaines d'action privilégiés.
148. En 2023, plusieurs activités visant à enrichir et à diffuser des données factuelles pour éclairer la mise en œuvre du programme de transformation des relations entre les femmes et les hommes ont été menées à leur terme. Le PAM a publié une étude sur l'inégalité d'accès à l'assistance et les obstacles liés à la problématique femmes-hommes qui entravent l'aide humanitaire<sup>72</sup>: certaines personnes rencontrent des difficultés pour bénéficier d'une assistance en amont, au moment où elle est prêtée et après qu'elle l'a été. Une plateforme d'acquisition de connaissances relatives aux données d'expérience liées à l'égalité femmes-hommes a été mise en service, l'objectif étant de recenser les bonnes pratiques et de recueillir les enseignements tirés des opérations menées par le PAM.
149. La collaboration du PAM avec les autres organismes ayant leur siège à Rome a continué de s'intensifier grâce à deux programmes conjoints: l'un sur les approches destinées à transformer les relations entre les femmes et les hommes, l'autre sur l'émancipation économique des femmes rurales. La collaboration tripartite entre le PAM, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population a donné naissance à une feuille de route commune pour l'action à mener en vue de renforcer les capacités et de favoriser la collaboration en matière de programmes. La promotion de l'égalité femmes-hommes est demeurée un aspect important du travail mené par le PAM avec les acteurs et les fondations du secteur privé. Tirant parti de ses atouts propres (systèmes alimentaires et programmes de transferts de type monétaire), le PAM a inclus dans ses initiatives axées sur les systèmes alimentaires et les transferts de type monétaire l'analyse des obstacles fondés sur le sexe et la poursuite d'objectifs ayant trait à l'autonomisation des femmes.

---

<sup>71</sup> PAM. 2023. [Evaluation of Kenya WFP Country Strategic Plan 2018–2023](#).

<sup>72</sup> PAM. 2023. [Unequal Access: Gendered barriers to humanitarian access](#).



## Intégration de la nutrition

150. L'inclusion de la nutrition parmi les priorités transversales énoncées dans le Plan stratégique a été l'aboutissement de l'engagement pris par le PAM d'optimiser ses contributions au traitement et à la prévention de la malnutrition, ainsi qu'à l'amélioration de l'alimentation, y compris en période de crise.
151. En République arabe syrienne, le PAM est parvenu à intégrer des considérations liées à la nutrition dans ses programmes d'assistance alimentaire générale et d'alimentation scolaire, et il a veillé à la qualité des rations alimentaires et des repas scolaires en distribuant des produits enrichis. À ces deux programmes étaient associés des messages et des activités ciblés portant sur la nutrition, destinés à faire davantage connaître les enjeux correspondants et à mieux y sensibiliser les bénéficiaires. Les points de distribution de l'assistance alimentaire générale ont été utilisés pour détecter rapidement les cas de malnutrition et orienter sans délai les personnes concernées vers les services compétents, à l'aide de méthodes de dépistage classiques.
152. Cinquante-quatre pour cent des personnes ayant participé aux programmes de prévention et de traitement de la malnutrition appuyés par le PAM ou ayant bénéficié d'un programme à dimension nutritionnelle ont été en mesure de satisfaire leurs besoins nutritionnels. Ont contribué à l'obtention de ce résultat les programmes qui combinaient de manière efficace des distributions d'aliments enrichis et de produits nutritifs spécialisés, d'une part, et, d'autre part, des mesures visant à encourager la diversification de l'alimentation; en outre, 54 pour cent des bénéficiaires ont tiré parti des démarches à dimension nutritionnelle menées.

## Durabilité environnementale

153. Le système de gestion environnementale du PAM a été mis en service dans 28 pays supplémentaires, ce qui a porté à 59 le nombre total de pays concernés. L'approbation par le Conseil d'un fonds pour la décarbonation et d'une taxe carbone sur l'utilisation des vols commerciaux a contribué à accroître les recettes affectées au programme d'efficacité énergétique du PAM, qui a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par ses opérations de gestion et d'appui. Quatorze projets relevant du programme d'efficacité énergétique ont été financés à hauteur de 1,2 million de dollars prélevés sur le fonds.
154. En valeur absolue, les émissions de gaz à effet de serre du PAM ont augmenté, mais les émissions de dioxyde de carbone par million de bénéficiaires ont diminué, relativement, par rapport à 2010 (valeur de référence) et aux niveaux de 2019, antérieurs à la COVID-19.
155. Le PAM a mis en œuvre des stratégies de durabilité environnementale pour ses chaînes d'approvisionnement régionales afin de réduire les incidences négatives potentielles des opérations correspondantes. À la suite de consultations consacrées à la Stratégie de gestion de la durabilité dans le système des Nations Unies (2020-2030), le PAM a établi une feuille de route sur l'environnement qui vise d'ici à 2023 une réduction de 45 pour cent des émissions de gaz à effet de serre dues aux opérations mettant en jeu ses chaînes d'approvisionnement et la réalisation d'autres objectifs environnementaux du système des Nations Unies, notamment l'amélioration de la gestion des déchets. Dans ce cadre, il a défini 37 étapes déterminantes pour l'environnement, à franchir d'ici à 2030.
156. Pour se mettre en conformité avec le cadre du PAM pour la durabilité environnementale et sociale et les demandes exprimées par certains donateurs, 51 bureaux de pays ont utilisé un outil de dépistage des risques au stade de l'élaboration de leurs programmes. Cet outil a permis de recenser les risques qui devaient être maîtrisés ou atténués durant l'exécution des projets.

157. Les évaluations réalisées ont fait apparaître que, dans le cadre des opérations du PAM, il était de plus en plus fréquent de procéder à un inventaire des risques environnementaux et de mettre en œuvre des activités comme celles axées sur "la cuisson propre" dans les établissements scolaires, ou encore d'opter pour des pratiques agricoles réactives face aux changements climatiques. Dans les évaluations en question, il a été recommandé que le PAM tienne toujours compte des préoccupations environnementales suscitées par l'ensemble des éléments constitutifs de ses programmes, notamment en veillant à ce que soient systématiquement utilisés les outils d'analyse environnementale.

### 3.5 Progrès accomplis vis-à-vis du nexus action humanitaire-développement-paix

158. Le PAM a continué de promouvoir des programmes intégrés, dans l'optique du long terme, exécutés en partenariat avec d'autres acteurs et visant à répondre plus efficacement aux besoins, tout en atténuant les risques et en assurant la promotion de la paix. Au niveau mondial, le PAM et les États-Unis d'Amérique ont coprésidé le groupe de dialogue du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'ONU, qui s'est concentré en 2023 sur la question du financement et du nexus action humanitaire-développement-paix. Le PAM a également dialogué régulièrement avec l'équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée d'étudier les questions ayant trait au nexus<sup>73</sup>, codirigeant notamment l'axe de travail portant sur la prestation de services sociaux de base et contribuant au recensement des pratiques optimales dans l'optique du nexus.
159. Le Réseau mondial contre les crises alimentaires<sup>74</sup> s'est donné pour tâche d'instaurer de la cohérence entre les principales initiatives et plateformes fonctionnant dans l'optique du nexus partout dans le monde, notamment grâce à la publication des principes sur lesquels repose la mise en œuvre de ce nexus dans le cadre de la lutte contre les crises alimentaires<sup>75</sup>.
160. Au niveau national, le PAM exécute des programmes conjointement avec un large éventail de partenaires. Il a par exemple apporté son appui au Gouvernement somalien pour réunir les parties prenantes autour de la question du nexus afin qu'elles examinent de concert les risques majeurs – phénomènes climatiques extrêmes et conflits – et œuvrent à la concrétisation de résultats collectifs. Cette action s'inscrit dans un processus multipartite visant à permettre à la Somalie de contribuer à la transformation des systèmes alimentaires.

---

<sup>73</sup> Comité permanent interorganisations. 2022. Page Web sur [l'Équipe spéciale 4 chargée de la collaboration dans les domaines de l'action humanitaire et du développement et de ses liens avec la paix](#) (en anglais uniquement).

<sup>74</sup> Le Réseau mondial contre les crises alimentaires est une alliance d'acteurs de l'aide humanitaire et du développement, unis par la ferme volonté de s'attaquer aux causes profondes des crises alimentaires et de promouvoir des solutions durables grâce à la mise en commun des analyses et des connaissances, au renforcement de la coordination dans le cadre des interventions menées sur la base de données probantes, et aux efforts collectifs déployés au niveau du nexus action humanitaire-développement-paix.

<sup>75</sup> Les principes en question ont été mis au point par les partenaires suivants: l'Équipe spéciale de haut niveau sur la prévention de la famine, la Coordonnatrice des Nations Unies pour la prévention et l'intervention contre la famine, l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire et le Groupe chargé d'apporter des réponses à la crise mondiale. Coalition de lutte contre les crises alimentaires le long du nexus action humanitaire-développement-paix. 2023. [Catalysts for Change: Conflict, Hunger and the Strategic Positioning of the HDP Nexus Coalition](#).

161. Plus de la moitié des personnes auxquelles le PAM vient en aide vivent dans un environnement touché par un conflit, ce qui fait qu'il est de plus en plus difficile de garantir l'accès aux zones et aux individus dont les besoins humanitaires sont les plus pressants. Les équipes du PAM chargées des problèmes d'accès et des interactions entre acteurs humanitaires et militaires ont fait face aux situations d'urgence en appuyant le suivi effectué, en déployant des "intervenants de première ligne", comme au Mali et en République démocratique du Congo durant le retrait des missions de maintien de la paix, et en mettant à disposition des compétences techniques en matière de coordination et de négociation entre civils et militaires, ainsi qu'en s'employant sans relâche à préserver les liaisons en Arménie, en Haïti, au Liban, au Mozambique, en République démocratique du Congo, en Türkiye et en Ukraine.
162. Le PAM n'a pas ménagé ses efforts pour donner effet aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation de sa politique en matière de consolidation de la paix<sup>76</sup>. Il a renforcé ses partenariats avec les acteurs œuvrant à la pérennisation de la paix, notamment au moyen de sa participation aux activités du Groupe de contact pour la consolidation de la paix<sup>77</sup> et de la fourniture d'un appui accru aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays pour les aider à élaborer des projets destinés au Fonds pour la consolidation de la paix. En outre, le PAM a défini trois grandes modalités pour le renforcement de sa contribution à la paix: promouvoir un accès équitable aux ressources naturelles disputées; renforcer la confiance des citoyens en l'État; instaurer un sentiment de normalité grâce à la prestation d'une assistance alimentaire aux populations touchées par un conflit.
163. Le PAM a élaboré une stratégie institutionnelle pour établir partout en interne des compétences spécialisées en matière de prise en compte des risques de conflit, faire mieux comprendre les environnements divers dans lesquels il agit, adapter les interventions à ces environnements, et gérer et atténuer les risques d'incidences négatives fortuites de ses opérations. Un ensemble d'outils très complet a été mis au point pour que le personnel de terrain soit en mesure de prendre systématiquement en compte les risques de conflit dans le cadre des opérations qu'il mène.

---

<sup>76</sup> PAM. 2023. [Evaluation of the Policy on WFP's Role in Peacebuilding in Transition Settings](#).

<sup>77</sup> Mécanisme présidé par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix qui réunit des acteurs de l'ensemble du système des Nations Unies.

## 4. Partie IV: Performance en matière de gestion

La partie IV présente une analyse de la performance générale du PAM en matière de gestion et décrit les progrès réalisés sur la voie de la concrétisation des sept résultats de gestion figurant dans le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025. Elle rend également compte des différentes lignes de crédit, des progrès accomplis s'agissant des initiatives internes d'importance primordiale et des gains d'efficience.

### 4.1. Performance par résultat de gestion

164. Les résultats de gestion appuient la mise en œuvre effective du plan stratégique au niveau mondial. Ils sont évalués au moyen d'indicateurs de performance clés (IPC), une priorité cardinale du PAM étant que les résultats obtenus soient en concordance avec le Cadre de résultats institutionnels.
165. Le Plan stratégique pour 2022-2025 recense sept résultats de gestion. La direction du PAM a élevé quatre d'entre eux au rang de priorités: l'efficacité dans les situations d'urgence (résultat de gestion 1), la gestion du personnel (résultat de gestion 2), les données probantes et l'apprentissage (résultat de gestion 5), et la mise à profit des technologies (résultat de gestion 6). En outre, dans le Plan de gestion du PAM pour 2023-2025, les risques et les contrôles liés à la gestion des ONG et des bénéficiaires sont présentés comme des priorités au titre des résultats de gestion correspondants<sup>78</sup>.
166. Le tableau 11 fait apparaître la répartition des ressources inscrites au budget fondamental prévu, les taux d'exécution et les taux de réalisation de l'ensemble des IPC obtenus en 2023, par résultat de gestion. On trouvera la liste complète des IPC, ainsi que des renseignements complémentaires, à l'annexe IV-A.

**Tableau 11: Budget fondamental prévu, taux d'exécution, et taux de réalisation des indicateurs de performance clés, par résultat de gestion (2023)**

Résultat de gestion	Part du budget fondamental prévu (en millions de dollars)	Taux d'exécution (en pourcentage)	Taux de réalisation des IPC (en pourcentage)
1 – Efficacité dans les situations d'urgence*	121,8	98	80
2 – Gestion du personnel*	92,5	97	73
3 – Mise en place de partenariats efficaces	136,7	93	75
4 – Efficacité du financement visant à venir à bout de la faim	99,7	96	64
5 – Données probantes et apprentissage*	103,3	87	64
6 – Mise à profit des technologies*	66,0	115	100
7 – Mise à profit de l'innovation*	18,7	84	100

\* Résultat de gestion considéré comme prioritaire en 2023.

<sup>78</sup> La priorité accordée aux risques et aux contrôles liés à la gestion des ONG relève du résultat de gestion 3, et celle qui est accordée aux risques associés à la gestion des bénéficiaires relève du résultat de gestion 1.

## Résultat de gestion 1: Efficacité dans les situations d'urgence

167. L'action menée au titre de ce résultat de gestion vise à renforcer la capacité du PAM de se préparer aux situations d'urgence et d'y faire face avec efficacité et efficience. L'objectif est à la fois d'obtenir que les interventions face aux crises soient un élément constitutif de tous les PSP et que le PAM adhère aux grands principes du protocole d'activation du renforcement des moyens humanitaires à l'échelle du système élaboré par le Comité permanent interorganisations.
168. Les dépenses fondamentales afférentes au résultat de gestion 1 se sont élevées à 119,5 millions de dollars, soit 98 pour cent du budget fondamental prévu. Le bilan global du PAM au titre de ce résultat de gestion est mesuré sur la base de cinq IPC au niveau institutionnel; les valeurs cibles associées à quatre d'entre eux ont été pleinement atteintes.
169. Face à des niveaux élevés de faim aiguë, le PAM a activé quatre phases d'intensification d'interventions coordonnées au niveau central – dans l'État de Palestine, en République démocratique du Congo, au Soudan, au Soudan du Sud, ainsi qu'au Tchad en raison de la portée régionale de la crise soudanaise – et continué de gérer les phases d'intensification des interventions d'urgence menées en Haïti et en Somalie. Les opérations en question ont reçu, dans les 72 heures suivant le déclenchement de la situation d'urgence, un appui pour pouvoir intensifier rapidement les activités menées, incluant la mobilisation des ressources voulues et les activités de plaidoyer connexes, le déploiement en renfort de spécialistes et la mise au point de plans opérationnels. En outre, 25 pays justifiant une prise en compte au niveau institutionnel ont reçu un appui axé sur la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise.
170. En 2023, 57 pour cent des 45 pays inclus à deux reprises – consécutivement – dans le système interne d'alerte ont reçu des fonds prélevés sur le Compte d'intervention immédiate<sup>79</sup>. Ces fonds ont joué un rôle décisif pour l'intensification des opérations à la suite du déclenchement des conflits en Arménie, dans l'État de Palestine, au Niger et au Soudan, ainsi qu'après le séisme survenu en Afghanistan et les inondations dévastatrices en Libye.
171. Pour renforcer l'efficacité de ses interventions d'urgence, le PAM a formé plus de 200 personnes, recruté 6 employés chargés de la sécurité et mis sur pied une antenne pour la mobilisation de renforts d'urgence. En tout, 500 spécialistes ont été déployés sur le site d'opérations d'urgence dans 50 pays. En outre, le PAM a œuvré avec 29 ONG, gouvernements et entreprises privées, qui, en leur qualité de partenaires de réserve, ont fourni des ressources en nature, des moyens et du matériel pour ses opérations.

---

<sup>79</sup> Dans le Rapport annuel sur les résultats de 2021, les informations communiquées sur cet indicateur comprenaient par erreur les affectations de fonds multilatéraux. En 2021, 56 pour cent des pays inscrits au système interne d'alerte ont reçu des fonds du Compte d'intervention immédiate. Les valeurs cibles fixées pour 2021 et 2022 tiennent compte des autres fonds qu'un bureau de pays inscrit au système interne d'alerte peut obtenir, comme des dons directs, des dons reçus en réponse à des appels éclair au Fonds central pour les interventions d'urgence et d'autres mécanismes de financement des Nations Unies, des avances au titre du dispositif de prêts internes en faveur des projets et des crédits accordés par le Comité du budget multilatéral. La méthode de mesure de cet indicateur est en cours d'examen, l'objectif étant de veiller à ce que le PAM puisse démontrer l'impact et la valeur du Compte d'intervention immédiate et en rendre compte avec exactitude.

172. Le réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies, administré par le PAM, a fourni des services délégués et à la demande à la communauté de l'aide humanitaire et du développement aux fins de l'achat, du repositionnement et de l'expédition d'articles de secours d'urgence et de matériel d'appui. Ce réseau a géré 774 cargaisons et expédié 48 406 mètres cubes d'articles de secours et de matériel d'appui pour 44 partenaires. Les cinq plateformes du réseau ont été mises à contribution et des articles ont été expédiés dans 113 pays et territoires.
173. À l'appui de la planification et des interventions d'urgence, le PAM a diffusé avec la FAO les conclusions de deux analyses conjointes prospectives des risques potentiels liés à la sécurité alimentaire, et il a publié trois plans d'intervention opérationnelle globale dans lesquels étaient évaluées les conséquences de l'évolution des besoins en matière de sécurité alimentaire pour les interventions et les priorités du PAM, ainsi que des comptes rendus quotidiens sur les opérations, qui ont contribué à l'échange d'informations en interne et à la prise de décisions en matière de gestion.
174. Le PAM a notablement amélioré ses capacités de suivi en temps réel de la situation en matière de sécurité alimentaire dans 34 pays, y compris le suivi post-distribution dans des pays comme la République-Unie de Tanzanie et le Yémen. Cet investissement a contribué à rendre plus précises et plus opportunes les analyses de tendances en matière de sécurité alimentaire, renforcé la capacité du PAM d'intervenir sans attendre face aux difficultés nouvelles, permis d'améliorer le ciblage et facilité l'évaluation de l'incidence et de l'efficacité des interventions menées.
175. Le PAM a élargi l'éventail et amélioré la qualité de ses ensembles de données d'observation du climat et de la Terre – s'agissant notamment des prévisions relatives aux précipitations saisonnières et à court terme, couvrant des périodes allant jusqu'à 16 jours – et élaboré un nouvel indicateur de la sécheresse. Ces services ont permis aux équipes au niveau régional et dans les pays d'évaluer les effets d'El Niño, qu'il s'agisse du nombre probable de personnes touchées dans les régions concernées ou des impacts potentiels du phénomène sur les précipitations et la production céréalière. En outre, l'équipe spéciale pour l'Éthiopie a pu déterminer rapidement les zones susceptibles d'être frappées par un phénomène météorologique extrême. Des données adaptées aux besoins en ce qui concerne les aléas climatiques, ainsi que des produits permettant de les gérer, ont été fournis aux bureaux de pays pour les aider à évaluer la progression des campagnes agricoles, à prendre part à des activités axées sur l'alerte rapide aux niveaux régional et national et à faciliter l'exécution des activités de sensibilisation menées auprès de donateurs.

## Résultat de gestion 2: Gestion du personnel

176. Au titre du résultat de gestion 2, la priorité est accordée à l'ensemble du personnel du PAM, quels que soient le type et la durée de l'engagement. Le PAM a continué de s'employer à instaurer un environnement de travail caractérisé par la bienveillance et le soutien, ainsi que des pratiques de gestion du personnel fondées sur la réactivité et la souplesse, et à diversifier davantage les effectifs. Le montant total des dépenses fondamentales engagées au titre de ce résultat a atteint 90,1 millions de dollars en 2023, soit 97 pour cent du budget fondamental. Les valeurs cibles associées à 8 des 11 IPC au niveau institutionnel y afférents ont été atteintes ou étaient en passe de l'être.
177. Conformément à son cadre de gestion des effectifs, le PAM a accru la proportion d'employés recrutés sur la base d'un contrat de longue durée, passée de 50,3 pour cent à la fin de décembre 2022 à 52,5 pour cent à la fin de décembre 2023 – dépassant l'objectif de 49 pour cent qu'il s'était fixé.

178. Le processus de planification stratégique des effectifs est allé de l'avant, ce qui aide le PAM à prévoir l'évolution de la taille et de la structure de ses effectifs et contribue à la restructuration en cours. Des pouvoirs supplémentaires en matière de prise de décisions relatives aux ressources humaines ont été délégués aux directeurs régionaux et aux directeurs de pays, d'où une approche plus souple et plus efficiente de la planification et de la gestion des effectifs.
179. Une initiative axée sur l'efficacité collective sur le lieu de travail a été expérimentée avec succès en 2023, dans l'esprit de la politique du PAM en matière de prévention et de lutte contre les comportements abusifs. En coopération étroite avec les responsables de bureau des pays et de division, on s'est appuyé sur des évaluations de personnalité, sur des sessions d'accompagnement individuel ciblées et sur des ateliers de groupe pour renforcer la dynamique du travail en équipe et régler les problèmes comportementaux de nature systémique.
180. Pour assurer le bien-être de ses employés, le PAM a mis en place un système de gestion de la sécurité et de la santé au travail, qui fonctionne sur la base du signalement et de l'évaluation des risques; il fournit un appui au renforcement des capacités et constitue une source de directives techniques. Un réseau de 107 personnes référentes et suppléantes a été établi, et 104 participants sont parvenus au terme de la formation dispensée par l'Institution de la sécurité et de la santé au travail – délivrance d'un certificat à l'appui. Dans le cadre de l'obligation qui est la sienne de s'acquitter du devoir de protection, le PAM a réorganisé son réseau de dispensaires sur le terrain et procédé aux ajustements nécessaires pour répondre aux besoins des employés en matière de soins de santé primaires. À la fin de 2023, des équipes d'assistance médicale du PAM étaient présentes dans 25 dispensaires, répartis dans 7 pays<sup>80</sup>.
181. En 2023, pour honorer l'engagement qu'il avait pris de garantir la parité femmes-hommes, la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail, le PAM a porté à 26 le nombre de conseillers en matière d'égalité femmes-hommes<sup>81</sup>; en outre, le Siège et le bureau de pays du Liban ayant été aménagés à cet effet, près de 11 pour cent des employés du PAM travaillent désormais dans un lieu accessible aux personnes handicapées.
182. Le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation a fourni des services informels de règlement des conflits à 786 employés, soit 14 pour cent de plus qu'en 2022. Un chargé de médiation a été détaché au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et 32 missions d'appui ont été réalisées dans des bureaux de pays. Au total, 77 sessions de formation ont été dispensées à 2 900 employés, axées sur le renforcement des capacités en matière de règlement des conflits, la communication et la réception de commentaires en retour, et l'encadrement respectueux.
183. Un nouveau service d'évaluation du "climat qui règne dans les équipes" a été mis en place, pour améliorer les relations de travail des équipes du PAM: des commentaires en retour de nature qualitative sont adressés aux responsables sur leur style d'encadrement et sur le moral des employés de leurs équipes, et un accompagnement personnalisé leur est proposé aux fins de l'amélioration de leurs compétences en matière de communication et du renforcement de la cohésion des équipes.

---

<sup>80</sup> Afghanistan, Bangladesh, Éthiopie, Malawi, Myanmar, République démocratique du Congo et Soudan.

<sup>81</sup> Parmi eux, 11 étaient basés dans les bureaux régionaux et 15 au Siège – 7 de plus qu'en 2022 –, y compris 2 fonctionnaires spécifiquement chargés de la violence sexiste.



184. Le PAM a instauré progressivement de nouvelles formations d'apprentissage en ligne obligatoires sur "la déontologie au PAM" et la "prévention de la fraude, de la corruption, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles". La Directrice exécutive a publié une circulaire actualisant le cadre directeur en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles<sup>82</sup>. En outre, le PAM a publié une version en ligne de l'évaluation réalisée par l'ONU de la capacité des partenaires d'exécution d'assurer une protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et a exigé de tous les partenaires coopérants inscrits sur le portail des partenaires de l'ONU qu'ils procèdent à l'évaluation en question, ce qui a contribué à intensifier la coordination entre les entités des Nations Unies pour ce qui est de la gestion des risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles susceptibles de se faire jour parmi les employés des partenaires coopérants.
185. Le PAM a continué de mettre au point des programmes d'apprentissage et d'acquisition de compétences transversales, dans le but de doter les employés des compétences indispensables à la mise en œuvre de ses activités futures. Des exemples en sont l'expérimentation d'un programme d'apprentissage novateur à l'intention de 200 agents des services généraux s'occupant des ressources humaines, l'expérimentation de six nouveaux programmes visant à doter les employés de compétences transversales et de ressources cruciales, et la mise au point d'une boîte à outils pour aider les unités à planifier et à mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage.
186. Afin d'accroître la sensibilisation à la sécurité, plus de 130 sessions de formation axées sur des thèmes liés à la sécurité – comme la formation à la sensibilisation à la sécurité destinée aux femmes, la sécurité incendie et les premiers secours – ont été dispensées en 2023 à des employés du PAM et d'autres entités des Nations Unies dans 17 pays.

### Résultat de gestion 3: Mise en place de partenariats efficaces

187. Les ressources mobilisées au titre de ce résultat de gestion incluent les crédits budgétaires alloués aux bureaux de pays et ont représenté la plus large part (près de 17 pour cent) du montant total du budget fondamental pour 2023, ce qui correspond à des dépenses fondamentales d'un montant de 126,8 millions de dollars. Les cibles associées pour l'année à six des huit IPC au niveau institutionnel définis pour ce résultat de gestion ont été atteintes ou sont sur le point de l'être.
188. En juin 2023, le Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire) a été reconduit pour trois ans par les donateurs et organismes d'aide signataires. Dans ce cadre, le PAM a continué de plaider pour l'intensification de la collaboration entre les donateurs, les organisations humanitaires et l'ensemble des autres parties prenantes aux fins de l'élaboration de mécanismes de financement innovants, souples et durables et de la mise en commun de leurs ressources et compétences spécialisées respectives. Le PAM, le Gouvernement allemand, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et Save the Children ont codirigé le groupe d'intérêt pour les mesures d'anticipation, qui plaide pour que des investissements financiers de qualité soient consentis au titre de telles mesures.

---

<sup>82</sup> PAM. Page Web consacrée à la [protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles](#) (en anglais uniquement).

189. Dans le cadre de son partenariat en cours avec le PAM, l'International Crisis Group a remis à celui-ci plus de 20 analyses de conflit pour lui permettre d'améliorer l'élaboration de ses programmes dans les contextes précaires, et a réalisé plusieurs analyses approfondies des vecteurs de la famine et des conflits en Somalie et en Haïti pour améliorer sa compréhension de la dynamique des conflits. Les recommandations formulées dans ces analyses aboutissent à la mise au point par le PAM d'approches spécifiquement adaptées à tel ou tel contexte – en veillant à respecter le principe consistant à "ne pas nuire" – et susceptibles de stimuler l'atténuation des tensions, condition préalable importante à une évolution favorable des perspectives de paix.
190. Les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome ont signé un nouveau mémorandum d'accord visant à renforcer les partenariats en matière de systèmes alimentaires, de renforcement de la résilience, d'adaptation aux changements climatiques, de nutrition et d'enjeux liés à la problématique femmes-hommes, en concordance avec les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Ils ont continué à coordonner l'action qu'ils mènent pour lutter contre la faim et la malnutrition; le Fonds international de développement agricole et le PAM ont accordé la priorité à la collaboration en matière de changements climatiques, d'alimentation scolaire et d'environnements fragiles.
191. Le PAM a poursuivi l'intégration, dans ses pratiques opératoires normalisées, des principaux changements procédant des initiatives de réforme du système des Nations Unies pour le développement. Quatre-vingt-dix pour cent des PSP en cours d'exécution ont été mis en concordance avec le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable correspondant, d'où une corrélation plus étroite entre les activités menées par le PAM et celles qui le sont par d'autres acteurs de l'aide humanitaire et du développement.
192. En 2023, la plateforme commune pour l'excellence des programmes et le ciblage<sup>83</sup>, mise en place par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le PAM, a apporté un appui spécifique, fondé sur des données factuelles, aux opérations menées dans neuf pays et à deux bureaux régionaux, s'agissant en particulier de l'analyse, du ciblage et de l'établissement de priorités, de la détermination des programmes à exécuter, de l'application systématique des principes de responsabilité à l'égard des populations touchées et de protection, et de l'élaboration de solutions de long terme pour rendre possible l'autosuffisance et l'inclusion. Cette plateforme a également permis d'élaborer et d'expérimenter un nouveau cadre analytique au Niger et au Soudan du Sud, en vue d'aider des responsables des opérations du HCR et du PAM menées dans ces pays à parvenir à une compréhension commune de la capacité des réfugiés, des demandeurs d'asile et des autres personnes ayant été déplacées sous la contrainte de satisfaire leurs besoins élémentaires.
193. La plateforme de réservation des Nations Unies est le service mondial partagé, pour la prestation de services sur le terrain et la collaboration interorganisations, qui a la plus grande envergure. Le nombre des partenaires de la plateforme a été porté à 17 entités des Nations Unies, elle a répondu à près de 3 millions de requêtes dans 115 pays, et 25 accords ont été signés dans plus de 171 bureaux locaux, pour favoriser le covoiturage.

---

<sup>83</sup> Cette plateforme est gérée par une équipe interorganisations composée de membres du personnel du PAM et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui fournit un appui technique et des services de coordination aux bureaux de pays, aux bureaux régionaux ainsi qu'aux divisions et services du Siège.

194. En 2023, s'agissant du parc de véhicules des Nations Unies<sup>84</sup>, six accords de services supplémentaires ont été signés avec d'autres entités des Nations Unies, portant le nombre total de tels accords à 12, et le PAM a étendu sa prestation de services à 51 pays. Les services rendus par le parc de véhicules ont atteint un taux de satisfaction de 4,6 sur 5 parmi les clients.

#### Résultat de gestion 4: Efficacité du financement visant à venir à bout de la faim

195. Le montant total des dépenses fondamentales au titre de ce résultat de gestion s'est élevé à 95,4 millions de dollars, soit 96 pour cent du montant inscrit au budget fondamental prévu. Le bilan global du PAM au titre de ce résultat de gestion est mesuré à l'aune de 14 IPC au niveau institutionnel; les valeurs cibles associées à 9 d'entre eux ont été atteintes ou étaient en passe de l'être.
196. Pour remédier à l'écart croissant entre les besoins en matière de ressources et les niveaux de financement, le PAM a continué de nouer des partenariats à fort impact et de participer à plusieurs manifestations clés axées sur la sensibilisation sur le plan politique mise au service de l'élimination de la faim dans le monde<sup>85</sup>. L'intensification de l'action de sensibilisation du PAM, sa collaboration avec ses partenaires et sa participation continue à des cadres mondiaux tels que le Grand Bargain et le Pacte de financement, ont mis en lumière les avantages de taille que présentent les financements souples, en ce qu'ils permettent de faire efficacement face à des crises oubliées pour lesquelles les ressources mobilisées sont insuffisantes. L'accent a été mis sur l'amélioration de la visibilité des financements souples, ainsi que des mécanismes qui permettent d'en rendre compte, et sur le renforcement des stratégies de communication connexes.
197. Le PAM s'est classé au premier rang de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, obtenant le score exceptionnel de 99 pour cent selon l'indice associé à l'Initiative, le plus élevé parmi toutes les entités participantes (plus de 1 600).
198. À la fin de 2023, grâce à sa mobilisation auprès du secteur privé, le PAM avait établi 23 partenariats d'impact avec des partenaires du secteur à l'échelle mondiale. Il est désormais en bonne voie d'atteindre l'objectif consistant à nouer 25 partenariats d'impact d'ici à la fin de 2025, en application de la stratégie relative au secteur privé.
199. En dépit de la diminution du financement humanitaire à l'échelle mondiale, le PAM est parvenu à accroître le montant des contributions reçues du secteur privé et le nombre de celles allouées dans l'optique du long terme, grâce à des efforts concertés destinés à faire mieux connaître ses activités à l'échelle mondiale. Il a ainsi lancé de nouveau des campagnes de publicité à la télévision visant plusieurs marchés, mis en place de nouvelles plateformes numériques et veillé à entretenir ses relations existantes avec des philanthropes et à en tisser de nouvelles. Le PAM a également reçu des contributions supplémentaires de la part de donateurs privés de longue date pour tout un éventail d'activités allant de l'alimentation scolaire aux possibilités d'emplois offertes aux jeunes en Afrique, en passant par les interventions d'urgence<sup>86</sup>. Les recettes en provenance du secteur privé lui ont permis de distribuer 1,1 milliard de repas à des écoliers, selon les estimations, et les appels d'urgence qu'il a lancés, comme pour l'État de Palestine, la Libye,

---

<sup>84</sup> Le parc de véhicules des Nations Unies a été constitué par le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en 2022, avec pour objectif de fournir des services de location de véhicules à l'ensemble du système des Nations Unies.

<sup>85</sup> On trouvera davantage de renseignements sur les contributions des diverses sources de financement dans la partie II du présent rapport.

<sup>86</sup> Les contributions en question incluaient un montant de 22 millions de dollars de la part de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, 9 millions de dollars de la part de la Fondation Mastercard et 3,6 millions de dollars de la part de Mastercard.

la République arabe syrienne, le Soudan et la Türkiye, ont suscité de la part de particuliers des dons d'un montant total de 23 millions de dollars<sup>87</sup>.

200. Pour favoriser l'augmentation du montant des contributions allouées en faveur de l'action menée en vue d'atteindre l'objectif Faim zéro, l'Accélérateur d'innovations du PAM a fait œuvre de pionnier en instaurant un partenariat avec le secteur privé au moyen d'une subvention de Google.org, noué un nouveau partenariat avec la Citi Foundation, et poursuivi l'action qu'il menait auprès de la John Deere Foundation à l'appui des petits exploitants agricoles. Il a également facilité l'accès à 95,7 millions de dollars sous forme de dons aux fins de la mise en œuvre de projets et d'initiatives axés sur l'innovation, mobilisé 1,76 million de dollars sous forme de dons pour des innovations, facilité l'accès à 14 millions de dollars sous la forme d'investissements externes au titre de plusieurs innovations, et mobilisé 24,8 millions de dollars au moyen de son application mobile ShareTheMeal.
201. Le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie a permis d'obtenir des résultats concrets dans trois domaines thématiques: le passage de l'assistance humanitaire à une autosuffisance accrue, le renforcement des systèmes et l'adaptation aux changements climatiques. En tout, ce sont 38 propositions d'investissement qui ont été reçues, et 63,8 millions de dollars ont été répartis entre 10 pays<sup>88</sup>.
202. Les initiatives menées par le PAM en matière de sensibilisation et de communication ont également contribué à élargir sa base de financement. À titre d'exemple, 727 000 nouveaux abonnés se sont inscrits sur les plateformes de collecte de fonds du PAM; le nombre de personnes ayant vu ses publicités sur Google ads a augmenté de 104 pour cent, ce qui s'est traduit par un doublement du nombre de visiteurs du site Web du PAM par rapport à 2022; 30 vidéos consacrées à diverses situations d'urgence ont été mises en ligne, grâce auxquelles 6 millions de dollars ont été recueillis. Le succès de ces initiatives a été confirmé par des enquêtes menées dans les capitales de huit pays donateurs, qui ont révélé que 22 pour cent des répondants en moyenne se rappelaient avoir pris connaissance d'un message du PAM.
203. Le PAM a appuyé les activités de sensibilisation menées conjointement aux niveaux mondial et national, notamment grâce à la tenue de réunions de haut niveau et à l'élaboration d'une déclaration commune par les hauts responsables du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de la FAO et de l'Organisation mondiale du commerce, portant sur les mesures requises d'urgence pour juguler la crise mondiale de l'insécurité alimentaire.

### Résultat de gestion 5: Données probantes et apprentissage

204. Les dépenses fondamentales afférentes au résultat de gestion relatif aux données probantes et à l'apprentissage ont atteint 89,8 millions de dollars, soit 87 pour cent du budget fondamental prévu. Les valeurs cibles associées à 7 des 11 IPC au niveau institutionnel se rapportant à ce résultat de gestion ont été atteintes ou étaient en passe de l'être.

---

<sup>87</sup> À l'exclusion de celles qui ont été reçues d'organisations faisant partie des Amis du PAM.

<sup>88</sup> Domaine thématique 1: Kenya, Philippines et Tchad; domaine thématique 2: Bangladesh, Niger et Pérou; domaine thématique 3: Ghana, Nicaragua et République-Unie de Tanzanie.

205. Quatre-vingt-quinze pour cent des projets de politique et de PSP élaborés par le PAM en 2023 font explicitement référence aux données probantes issues d'évaluations, et 65 pour cent des recommandations issues d'évaluations qu'il était prévu de classer en 2023 ont été appliquées. En outre, en concordance avec la politique d'évaluation du PAM et au plan de travail connexe, les données probantes issues des évaluations ont été communiquées aux destinataires ciblés. Le PAM a publié un récapitulatif des données factuelles relatives à la protection sociale, issues de 44 évaluations portant sur 37 pays et sur la période 2018-2023. Ce document recense les enseignements tirés de l'expérience, les bonnes pratiques, les accomplissements et les difficultés rencontrées en lien avec les activités menées par le PAM dans le domaine de la protection sociale, ainsi que leurs incidences potentielles en matière de cohérence accrue des programmes.
206. La diffusion et l'exploitation des enseignements tirés de la gestion des connaissances ont été facilitées par l'instauration d'une communauté de pratique à laquelle participent 250 spécialistes de la gestion des connaissances du PAM et qui englobent 30 divisions du Siège, 46 bureaux de pays, les six bureaux régionaux et deux centres d'excellence.
207. Le résultat de gestion 5 étant considéré comme prioritaire, des crédits provenant du budget AAP, d'un montant de 2,4 millions de dollars, ont été attribués au renforcement des activités de suivi sur le terrain, avec pour objectif d'appuyer, en particulier, le personnel, les systèmes et les structures nécessaires à la gestion des risques critiques. La fonction de suivi du PAM a été renforcée grâce à la publication de directives opérationnelles (nouveau manuel sur le suivi, outils spécifiques et orientations pour la collecte de données qualitatives), à l'amélioration des outils de planification et de budgétisation, à l'automatisation des systèmes de collecte de données, ainsi qu'à des activités de formation et de renforcement des capacités menées à l'intention des employés et des partenaires. Par exemple, le PAM a mis sa formation en ligne consacrée au suivi à la disposition de contrôleurs de tierces parties externes et de partenaires coopérants. Une formation à la collecte, à l'analyse et à la communication de données qualitatives a été dispensée dans 20 bureaux de pays, pour faire mieux comprendre en interne des enjeux tels que l'autonomisation des femmes, les différences entre hommes et femmes, au sein d'un même ménage, pour ce qui est de la sécurité alimentaire, et la diversité des perceptions de la résilience. Le système de suivi spatial de l'impact des actifs a été utilisé dans 16 pays pour assurer un suivi, grâce à l'analyse des images satellite, de la création d'actifs et de l'exécution des projets axés sur les moyens d'existence. De nouvelles méthodes d'évaluation des incidences à long terme et d'intégration de produits innovants obtenus grâce à l'utilisation de satellites dans les systèmes de suivi existants ont été exploitées.
208. Dans le but de renforcer encore les dispositifs de mesure du PAM dans tous les domaines d'activité et pour l'ensemble des thèmes transversaux, 44 nouveaux indicateurs ont été ajoutés au recueil dont dispose le PAM; ils portent sur la prise en compte des conflits, l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, le renforcement des capacités institutionnelles, les moyens d'existence et la création d'actifs, la résilience, la nutrition, les programmes en milieu scolaire, les chaînes d'approvisionnement et la prestation de services.

209. Poursuivant le renforcement de ses processus d'assurance face aux risques, le PAM a élaboré à l'intention des bureaux de pays un modèle abrégé pour le partage des informations figurant dans les registres des risques avec les représentations permanentes accréditées auprès du PAM et leurs organismes donateurs associés sur le terrain. Les conclusions du rapport sur le cycle d'élaboration des assurances du Directeur exécutif de 2022, fondé sur les rapports établis par 133 bureaux participants, ont été recoupées avec les observations issues de rapports de contrôle indépendants qui ont éclairé l'examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle en 2023<sup>89</sup>. Pour la première fois, l'examen en question a servi de base à l'établissement d'un plan de travail chiffré, qui a été inclus dans le Plan de gestion pour 2024-2026, à l'appui de l'action menée par le PAM en faveur de l'établissement de priorités sur la base de données probantes. En outre, le PAM a commencé à utiliser un système normalisé pour informer les échelons supérieurs compétents des problèmes liés au suivi et à la gestion de l'exécution des programmes. Ce système aide les bureaux de pays à détecter, à surveiller d'étape en étape et à régler les problèmes en temps voulu au moyen de mesures correctives.
210. Le PAM a pris plusieurs dispositions pour renforcer la base de données factuelles utilisée à l'appui des programmes, et publié dans cette optique une étude sur les obstacles à l'assistance humanitaire liés à la problématique femmes-hommes observés dans cinq situations d'urgence, laquelle a permis de recenser les risques et les entraves auxquels étaient exposés différents groupes de population, en particulier les femmes et les filles, lorsqu'ils s'efforçaient d'accéder à l'assistance du PAM; l'adoption de certaines mesures a été recommandée aux fins de l'atténuation de ces risques<sup>90</sup>. Le PAM a mené des études en Afghanistan, au Bangladesh, au Malawi et en République arabe syrienne consacrées aux effets de la réduction des rations ou de la diminution de l'assistance fournie sur des groupes de population ciblés. Les résultats de ces études seront disponibles en 2024 et viendront éclairer l'élaboration ou l'ajustement de programmes et orienteront la mobilisation de ressources. Grâce aux méthodes qualitatives employées dans ces études, le PAM mesure mieux les enjeux sociaux suscités par la réduction des rations.
211. Pour renforcer la gestion des risques de catastrophe et améliorer l'accès aux produits d'assurance dans les pays d'Afrique, le PAM a continué d'œuvrer en partenariat avec le Groupe de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques pour répondre aux besoins des 38 États membres du Groupe, en contribuant à renforcer leur résilience et leurs capacités d'intervention face aux crises provoquées par les catastrophes naturelles et les changements climatiques, dont l'ampleur va croissant.
212. Pour toujours mieux faire respecter l'obligation de rendre compte et garantir la transparence, le PAM a continué de se montrer résolu à donner suite en temps voulu aux recommandations en matière de supervision formulées par le Corps commun d'inspection et l'Auditeur externe. Quatre-vingt-dix pour cent des recommandations en suspens du Corps commun d'inspection et 46 pour cent de celles de l'Auditeur externe, dont la plupart de celles qui avaient été formulées entre 2017 et 2020, ont ainsi été classées.

---

<sup>89</sup> "Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle - 2022" (WFP/EB.A/2023/6-E/1).

<sup>90</sup> Les cinq situations d'urgence concernaient les pays suivants: Afghanistan, Haïti, République arabe syrienne, République démocratique du Congo et Soudan du Sud. Voir: PAM. 2023. [Unequal Access: Gendered barriers to humanitarian assistance](#).



213. La mise en œuvre de la politique révisée en matière de lutte contre la fraude et la corruption s'est poursuivie: 62 sessions de formation ont été dispensées, au bénéfice de plus de 3 500 employés du PAM et de ses partenaires coopérants, et il a été procédé à 23 évaluations des risques de fraude dans des bureaux de pays de l'ensemble des régions du PAM.
214. Le Bureau de l'audit interne a mené à bien 26 missions visant à donner des assurances et missions de conseil, adaptées à la configuration des risques auxquels le PAM est exposé, et a contribué à déterminer les domaines dans lesquels il serait nécessaire de consentir des efforts pour améliorer la gouvernance d'ensemble et l'approche de la gestion des risques du PAM, ainsi que son efficacité et son efficacité sur le plan opérationnel.

### Résultat de gestion 6: Mise à profit des technologies

215. Les dépenses fondamentales allouées à ce résultat de gestion ont atteint 75,6 millions de dollars, soit 115 pour cent du budget fondamental initialement prévu<sup>91</sup>. Les valeurs cibles associées aux quatre IPC au niveau institutionnel se rapportant à ce résultat de gestion ont été atteintes ou étaient en passe de l'être.
216. Le PAM a actualisé ses directives normalisées relatives à la configuration de l'infrastructure informatique, à la conception des centres de données et aux caractéristiques des services de données. Cela a facilité les communications à l'échelle mondiale pour plus de 500 bureaux du PAM, sur toute la planète. Tout au long de l'année, les réseaux de communication du PAM ont fonctionné de manière fiable 99,4 pour cent du temps.
217. Lancée pour faire en sorte que tous les utilisateurs d'appareils mobiles du PAM ayant accès aux données institutionnelles respectent les exigences minimales en matière de sécurité des données, une initiative visant à enregistrer plus de 23 000 appareils mobiles et à protéger plus de 24 700 utilisateurs s'est achevée en novembre 2023, avec deux mois d'avance. Le PAM a continué de renforcer ses mécanismes de défense contre les cyberattaques, déjà très performants, en élaborant des solutions techniques et des dispositifs d'automatisation, de manière à être en mesure de détecter, de suivre étape par étape et de contrecarrer sur une base continue les atteintes à la cybersécurité.
218. L'amélioration de la gouvernance des données constitue une priorité institutionnelle au titre de ce résultat de gestion. En 2023, la mise en œuvre d'une nouvelle procédure pour la mise à disposition d'outils informatiques, incluant la publication de directives de la direction et l'établissement d'un bureau chargé de la gestion des projets, a notablement amélioré la capacité du PAM de gérer et de déployer des solutions informatiques au bénéfice de ses opérations, à l'échelle mondiale.

---

<sup>91</sup> Les dépenses engagées ont été supérieures au montant visé dans les prévisions budgétaires en raison de la réaffectation du budget AAP dans le cadre du plan d'action pour une plus grande maîtrise des risques, ainsi que du montant plus élevé que prévu recouvré d'opérations au titre du compte spécial pour les technologies de l'information et des communications.



219. Le PAM a perfectionné ses systèmes de gestion des bénéficiaires en rendant possible dans sept pays le téléchargement de formulaires en libre-service par les bénéficiaires, au moyen de l'application d'auto-enregistrement de la plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts (SCOPE)<sup>92</sup>. L'application en question a permis l'enregistrement rapide des bénéficiaires et le transfert d'espèces de manière fluide durant l'intervention d'urgence menée au Soudan. Parmi les autres améliorations apportées figurent le perfectionnement de l'application d'enregistrement mobile et la nouvelle fonctionnalité d'identification biométrique en temps réel de SCOPE.
220. Face aux allégations de détournement de produits alimentaires dans la région du Tigré, en Éthiopie, le projet global relatif aux assurances à donner a été l'occasion d'expérimenter un module de distribution en nature intégré à SCOPE. Ce module permet au PAM de dématérialiser les procédures aux points de distribution finals et d'établir une piste d'audit fiable tout au long du cycle de distribution des vivres.
221. La mise en service d'un nouveau système numérique pour la conclusion d'accords entre les bureaux de pays et les transporteurs a simplifié l'établissement, l'examen et la gestion des contrats de transport. Le système réduit le nombre de documents écrits à traiter, accélère le délai d'exécution des procédures d'établissement de contrat et améliore la gestion des procédures contractuelles et opérationnelles sur le plan logistique.
222. En septembre, le PAM a ouvert à Budapest son centre de services chargé des solutions mondiales de paiement, dont l'objectif est de centraliser 70 pour cent des fonctions liées aux comptes créditeurs du PAM et d'alléger notablement la charge de travail des bureaux de terrain. L'expérimentation initiale de l'utilisation du centre par les bureaux de pays du Kenya, de la Libye, de la République-Unie de Tanzanie, du Tchad et de la Tunisie ainsi que par le Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale, a été achevée en novembre, et près de 100 pour cent des bureaux participants l'ont adoptée, ce qui ouvre la voie à la mise en service intégrale de ce projet.
223. Le PAM a progressivement mis à la disposition de 87 bureaux de terrain un outil de gestion interne des services financiers, et exécuté des activités de gestion du changement et de formation à l'intention de 653 employés des services financiers.

### Résultat de gestion 7: Mise à profit de l'innovation

224. Les dépenses fondamentales correspondant à ce résultat de gestion axé sur l'exploitation de l'innovation ont atteint un montant de 15,8 millions de dollars, ce qui représente 84 pour cent du budget fondamental initialement approuvé pour 2023. L'ensemble des valeurs cibles associées aux six IPC au niveau institutionnel se rapportant à ce résultat de gestion ont été atteintes ou étaient en passe de l'être.
225. Le PAM a publié un guide de l'innovation pour doter les responsables de programme et les bureaux de pays d'informations pratiques, de ressources et d'outils pour inclure l'innovation dans leurs activités. Le manuel en question présente plusieurs options pour la prise en compte de l'innovation dans une optique stratégique dans les PSP.

---

<sup>92</sup> On trouvera davantage de renseignements au sujet de SCOPE à l'adresse suivante: <https://newgo.wfp.org/wfpscope>.

226. Le PAM a mis progressivement en œuvre de nouvelles initiatives de gestion des connaissances visant à stimuler le partage du savoir et la culture de l'innovation. Ces initiatives incluaient une ressource en ligne mettant à la disposition des spécialistes de l'innovation des outils pratiques, des connaissances et des stratégies d'innovation spécifiquement adaptés aux contextes opérationnels dans lesquels le PAM intervient et à ses opérations. À l'échelle mondiale, l'action menée par le PAM au titre de l'innovation a eu des résultats concrets pour 60,7 millions d'individus travaillant dans un large éventail de domaines thématiques, contre 37 millions en 2022. En outre, 74 projets axés sur l'innovation ont été mis en œuvre dans 70 pays et territoires. On trouvera aux paragraphes suivants un récapitulatif de certaines des innovations les plus concluantes de 2023.
227. Une solution de paiement numérique originale, qui permet de transférer des fonds directement sur le compte des bénéficiaires a été progressivement mise en service au Bangladesh, au Népal, au Nigéria et en Tunisie. Elle permet aux individus de faire leurs propres choix, promeut l'inclusion financière et réduit les coûts et les risques. Depuis son lancement à la fin de 2021, ce sont au total 8 millions de dollars qui ont été transférés directement à plus de 600 000 personnes.
228. Pour rendre possible la prise de décisions plus éclairées en ce qui concerne les achats et l'entreposage des produits de base (où et quand y procéder ?), le PAM a élaboré un nouveau système de planification qui modèle son réseau de chaînes d'approvisionnement mondial en fonction des pays destinataires. Grâce à ce système, en 2023, le PAM a porté assistance à plus de 170 000 personnes et planifié l'achat de plus de 250 000 tonnes de produits alimentaires par an en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. En outre, le système en question réduit de deux semaines à deux jours le délai requis pour la gestion prévisionnelle de la reconstitution du stock institutionnel du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest.

#### **Donner aux petites exploitantes agricoles les moyens d'utiliser les innovations**

Faute d'accès à des sources d'énergie, les petits exploitants agricoles ne peuvent ni préserver ni transformer leurs récoltes, d'où des pertes alimentaires pouvant atteindre 40 pour cent. En outre, les inégalités entre les sexes, l'absence de droits fonciers et l'instabilité de l'emploi rendent impossible pour les femmes et leurs familles d'échapper à la pauvreté. L'initiative Solar 4 Resilience du PAM renforce la résilience des petites exploitantes agricoles en leur donnant accès à des prêts à taux d'intérêt peu élevé pour faire l'acquisition de séchoirs solaires et transformer des denrées alimentaires périssables qui risqueraient autrement de pourrir. Cette initiative donne également aux femmes à la tête d'une microentreprise un accès aux marchés pour vendre les produits alimentaires qu'elles ont ainsi transformés, ainsi qu'à une formation à la gestion des finances et à l'assurance qualité. En 2023, plus de 44 tonnes de légumes crus ont été transformées par les unités solaires, et 36 femmes à la tête de leur microentreprise ont ainsi tiré des revenus supplémentaires de leur activité, qui a indirectement bénéficié à 300 autres membres de leurs communautés respectives. En 2023, l'initiative Solar 4 Resilience et une autre innovation du PAM ont reçu le prix Earthshot.

229. L'expérimentation d'une initiative de microfinancement mixte destinée à améliorer les débouchés économiques dont bénéficient les femmes ainsi que les petits exploitants agricoles et microentrepreneurs du Malawi, du Pérou, du Rwanda et de la Zambie, a progressé. Cette initiative combine la mobilisation de ressources financières auprès de prêteurs individuels et de donateurs du PAM, l'idée étant de rendre plus durables l'inclusion financière et les programmes porteurs de transformation des relations entre femmes et hommes. Les projets expérimentés ont bénéficié à plus de 29 000 personnes, dont 71 pour cent étaient des femmes.

230. Le programme d'innovation humanitaire du PAM a appuyé des initiatives dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la science des données, de la technologie spatiale, de la technologie sanitaire et de la logistique. L'une des initiatives menées avait pour but de faire en sorte que l'électricité soit répartie de façon équitable entre 1 000 réfugiés dans des camps de déplacés en Jordanie; une autre initiative reposait sur l'utilisation de drones pour la gestion des déchets dans le cadre de situations humanitaires.
231. Le PAM a collaboré avec des partenaires du secteur de l'aviation pour assurer des largages aériens au moyen de drones, ce qui a permis de livrer l'aide humanitaire avec précision et rapidité dans des zones inaccessibles présentant des risques élevés. En décembre 2023, le PAM et l'Autorité de l'aviation civile kenyane ont collaboré à une démonstration de l'utilisation de drones pour transporter et larguer 160 kilogrammes d'aide, et des travaux ont débuté en vue de réutiliser les systèmes de drones en question à Madagascar et au Mozambique. Dans le cadre de cette initiative, il s'est notamment agi de veiller à respecter les normes de l'UNHAS et de stimuler le renforcement des capacités en lien avec la réglementation en vigueur pour les drones, ainsi que de collaborer avec deux prestataires de services potentiels.

## 4.2 Restructuration du PAM

232. En août 2023, la Directrice exécutive a engagé un examen interne de la structure du PAM. L'objectif était de déterminer de quelle manière il lui faudrait évoluer, en tant qu'organisation, pour régler plus efficacement les problèmes auxquels se heurtaient ses opérations et s'adapter à une nouvelle réalité, à savoir l'accroissement des besoins humanitaires allant de pair avec un déclin des ressources financières. Il s'agissait aussi de renforcer la collaboration partout en interne, de rationaliser les activités et de mettre l'accent sur les opérations menées en première ligne et sur les employés qui s'y trouvaient. Enfin, il fallait remettre les structures du Siège en concordance avec les priorités stratégiques définies par la Directrice exécutive, à savoir mieux s'acquitter du devoir de protection vis-à-vis du personnel du PAM, promouvoir l'innovation et la dématérialisation, nouer des partenariats à fort impact avec le secteur privé et renforcer l'appui apporté aux bureaux de pays.
233. La première phase de la restructuration (août-septembre 2023) a donné naissance à une nouvelle configuration des départements du Siège, comme indiqué dans le Plan de gestion du PAM pour 2024-2026, présenté au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2023. Les membres du Conseil ont salué la nouvelle structure des départements et pris note du fait que le PAM entreprenait de la faire appliquer. La deuxième phase, consistant à réorganiser les divisions du Siège, a débuté en octobre 2023 et a été achevée en février 2024.

## 4.3 Priorité du PAM: Atténuation des risques institutionnels

234. Le PAM travaille souvent dans des environnements difficiles et complexes et s'en remettait jusqu'à présent à ses systèmes et mesures de contrôle dynamiques, à chaque étape des opérations, pour atténuer les risques tout en veillant à ce que l'assistance qu'il dispensait parvienne aux destinataires visés.

235. Au début de 2023, à la suite de la découverte de détournements de vivres après distribution, le PAM a mis sur pied une équipe spéciale de haut niveau et entrepris un examen de portée mondiale pour passer en revue les procédures d'assurance, de contrôle et de remontée d'informations relatives aux risques en place à tous les niveaux. L'examen a fait apparaître que 31 pays étaient exposés à des niveaux de risque élevés et il a été déterminé que l'appui fourni le serait en priorité à ces pays. À la mi-2023, le projet global relatif aux assurances à donner a été lancé, l'objectif étant de mieux cibler les assurances fournies et d'en accroître l'efficacité tout au long de l'exécution des opérations du PAM, des améliorations cruciales étant prévues à cinq titres – ciblage, suivi et mécanismes communautaires de remontée de l'information, gestion des identités, gestion des partenaires coopérants et chaînes d'approvisionnement –, comme mis en lumière dans le rapport annuel de l'Inspectrice générale<sup>93</sup> et dans l'Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle en 2022<sup>94</sup>. L'objectif était d'obtenir que les bénéficiaires prévus reçoivent en toute sécurité l'assistance que leur destinait le PAM, en intégralité et sans ingérence, dans le cadre de toutes les opérations.
236. Les 31 bureaux des pays exposés à des risques élevés ont établi des plans d'assurance plus étoffés spécifiquement adaptés aux pays en question, sur la base de l'évaluation de leur exposition aux risques, des lacunes existantes et des perfectionnements requis au titre d'un certain nombre de domaines d'action privilégiés. Au quatrième trimestre de 2023, le PAM a révisé la liste des conditions minimales requises et les procédures opératoires normalisées en matière de suivi, et mis en service un outil de calcul du coût du suivi et un système de remontée aux échelons compétents des informations relatives aux problèmes recensés. Le cycle d'élaboration des assurances de la Directrice exécutive pour 2023 a inclus des normes et des mesures minimales claires en ce qui concerne le cadre mondial visant à donner des assurances, ce qui a permis aux directeurs de pays d'évaluer leurs opérations et d'établir une base de référence à l'aune de laquelle mesurer les améliorations apportées. En outre, à la mi-2023, des crédits AAP et des fonds multilatéraux ont été mis à la disposition des bureaux de pays exposés à des risques élevés, dans le but de financer les coûts indirects associés aux activités intéressant leurs plans d'action pour une plus grande maîtrise des risques respectifs, axées sur la gestion des risques et le renforcement des contrôles. Ces crédits ont également servi à financer la plateforme SCOPE du PAM, et les bureaux de pays ont pu utiliser des ressources affectées à des PSP pour exécuter des activités destinées à gérer les risques liés au suivi et à la gestion de l'identité des bénéficiaires.
237. Au titre de son engagement en faveur de la transparence, le PAM a communiqué au Conseil des mises à jour régulières au sujet des mesures prises pour renforcer les assurances à tous les niveaux.

#### 4.4 Ventilation du budget administratif et d'appui aux programmes par ligne de crédit

238. Les activités de gestion du PAM se répartissent en trois lignes de crédit globales: stratégie et orientations; services à l'appui des opérations; gouvernance, services de contrôle indépendants et mobilisation de fonds.
239. Le tableau 12 présente un récapitulatif du budget AAP approuvé pour 2023 et des dépenses effectives, répartis par ligne de crédit.

<sup>93</sup> "Rapport annuel de l'Inspectrice générale" (WFP/EB.A/2023/6-D/1).

<sup>94</sup> "Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle - 2022" (WFP/EB.A/2023/6-E/1).

**Tableau 12: Ventilation du budget administratif et d'appui aux programmes, par ligne de crédit (2023) (en millions de dollars et en pourcentage)**

Ligne de crédit	Budget AAP présenté dans le Plan de gestion (en millions de dollars)	Dépenses effectives au titre de 2023 (en millions de dollars)	Taux d'exécution du budget (en pourcentage)
Stratégie et orientations	113,7	107,2	94,3
Services à l'appui des opérations	293,3	290,1	98,9
Gouvernance, services de contrôle indépendants et mobilisation de fonds	169,3	159,5	94,2
<b>Total</b>	<b>576,3</b>	<b>556,8</b>	<b>96,6</b>

240. La part la plus importante des dépenses financées au moyen du budget AAP, à savoir 52 pour cent, correspond à la ligne de crédit Services d'appui aux opérations, qui comprend les services et les activités utilisés par les bureaux et les unités fonctionnelles du PAM pour permettre à celui-ci de s'acquitter de son mandat, ainsi que les activités qui ne relèvent pas directement d'une opération spécifique mais s'articulent sur un cadre, des lignes directrices et des politiques nécessaires à l'exécution des stratégies institutionnelles.
241. Compte tenu de la tendance à la diminution des recettes enregistrée en 2023, une approche prudente a été adoptée dès le milieu de l'année, selon laquelle la plupart des dépenses qu'il était prévu de financer au moyen du budget AAP seraient réduites, avec pour conséquence l'économie de certains montants, qui ont parfois ensuite été réaffectés aux bureaux de pays. En outre, des économies ont pu être réalisées au titre du budget AAP sur la base des crédits sous gestion centrale ouverts du fait que les détachements interorganisations prévus n'avaient pas eu lieu. Il s'agit là des principaux facteurs qui ont contribué à l'obtention d'un taux d'exécution globale de 96,6 pour cent du budget AAP approuvé.

#### 4.5 Initiatives internes d'importance primordiale

242. Depuis 2015, le Conseil approuve l'utilisation du Compte de péréquation des dépenses AAP pour financer des initiatives internes d'importance primordiale ayant pour objectif de renforcer les capacités du PAM dans les domaines de la programmation, des opérations et de l'administration. En 2023, le PAM a mis en œuvre des activités au titre de cinq initiatives internes d'importance primordiale. Le tableau 13 fait apparaître les initiatives internes en cours d'exécution en 2023, ainsi que les budgets approuvés et les dépenses engagées jusqu'au 31 décembre 2023.

**Tableau 13: Initiatives internes d'importance primordiale (2023)**  
(en millions de dollars)

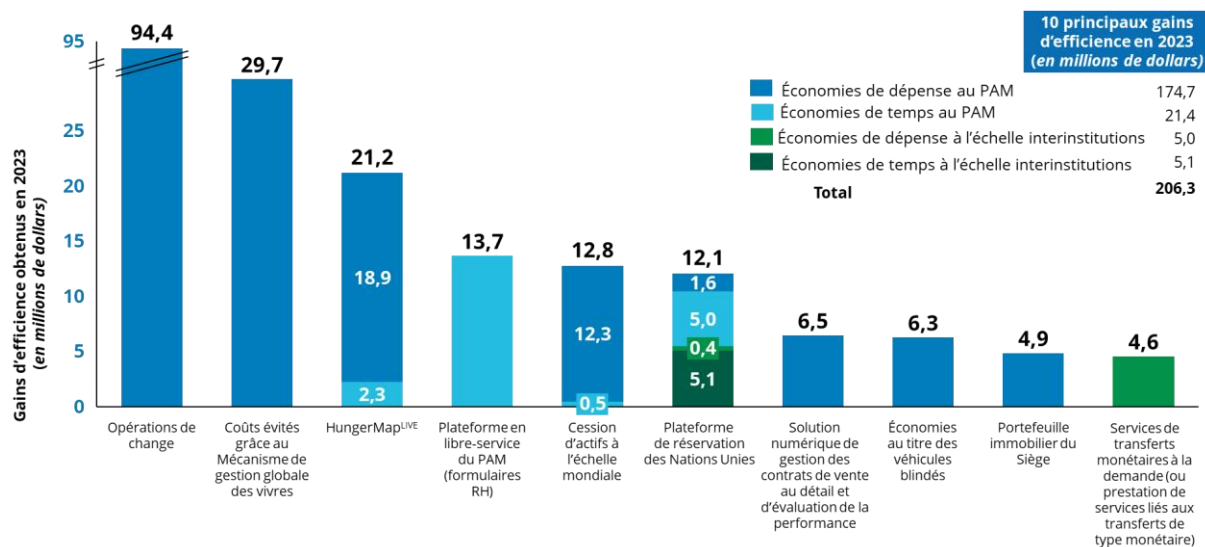
Initiative interne d'importance primordiale	Budget approuvé (toutes années considérées)	Dépenses effectives			Solde non dépensé
		2021-2022	2023	Total	
Investissement dans le personnel du PAM (exécution ayant débuté en 2022)	52,30	19,70	28,05	47,75	4,55
Mise en œuvre du Plan stratégique et du Cadre de résultats institutionnels (ayant débuté en 2022)	28,96	1,75	10,54	12,29	16,67
Fonds pour les indemnités de départ	10,00	1,04	0,25	1,29	8,71
Optimisation et simplification du modèle d'appui aux bureaux de pays (COSMOS)	3,25	-	2,05	2,05	1,20
Feuille de route du Groupe des Nations Unies pour le développement durable relative à l'efficacité	6,60	-	5,60	5,60	1,00
<b>TOTAL</b>	<b>101,11</b>	<b>22,49</b>	<b>46,49</b>	<b>68,98</b>	<b>32,13</b>

243. Plus de 71 pour cent des dépenses engagées au titre des initiatives internes d'importance primordiale l'ont été en lien avec les résultats de gestion considérés comme prioritaires en 2023. En particulier, 60 pour cent des dépenses ont été affectés au résultat de gestion 2 – Gestion du personnel – et 11,4 pour cent au résultat de gestion 5 – Données probantes et apprentissage. Les fonds alloués au titre des initiatives internes d'importance primordiale ont également contribué à l'atténuation des risques institutionnels grâce au renforcement des procédures et systèmes de gestion des partenaires coopérants.
244. Globalement, les valeurs cibles associées à 59 pour cent des IPC se rapportant aux initiatives internes d'importance primordiale ont été pleinement atteintes et 37 pour cent l'ont été partiellement. Les résultats mitigés obtenus pour certaines cibles tiennent à plusieurs facteurs, comme le gel des recrutements à l'échelle du PAM, parfois externes comme c'est le cas du retard pris par divers gouvernements hôtes pour donner certaines approbations. La reconduction en 2024 de l'ensemble des initiatives internes d'importance primordiale a été approuvée, et des plans de travail actualisés décriront les activités à mener pour parvenir à atteindre les cibles associées aux IPC qui n'ont pas été pleinement atteintes en 2023. On trouvera des informations plus détaillées sur les accomplissements obtenus au titre des initiatives internes d'importance primordiale en 2023 à l'annexe IV-B.

#### 4.6 Gains d'efficacité

245. L'efficacité est l'une des principales priorités de la Directrice exécutive. Pour chaque dollar dépensé, le PAM doit apporter une assistance alimentaire vitale à davantage de personnes souffrant de la faim. En évaluant ces gains d'efficacité et en en rendant compte, le PAM promeut, aux yeux des donateurs comme à ceux des bénéficiaires, le respect de l'obligation de rendre compte et la transparence en ce qui concerne l'utilisation responsable des ressources financières.
246. Le PAM a réalisé des gains d'efficacité à partir de 58 initiatives, représentant 256,1 millions de dollars. On trouvera davantage de détails au sujet de ces gains d'efficacité en 2023 à l'annexe IV-C.

**Figure 8: Dix principaux domaines dans lesquels le PAM a réalisé des gains d'efficacité en 2023 (en millions de dollars)\***



\* Les chiffres sont arrondis.



## Liste des sigles utilisés dans le présent document

budget AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CERF	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence
CII	compte d'intervention immédiate
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
IPC	indicateur de performance clé
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

# SECTION I

**Conseil d'administration**  
Première session ordinaire  
Rome, 27 février–2 mars 2023

Distribution: générale

Point 11 de l'ordre du jour

Date: 2 mars 2023

WFP/EB.1/2023/11

Original: anglais

Vérification des décisions et recommandations  
adoptées

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration

### Bureau du Conseil d'administration

Président:	<b>S. E. M. Artur Andrzej Pollok</b> (Pologne)
Suppléant:	<b>S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó</b> (Hongrie)
Vice-Président:	<b>S. E. M. Youssef Balla</b> (Maroc)
Suppléant:	<b>S. E. M. Papa Abdoulaye Seck</b> (Sénégal)
Membre:	<b>M. Amararam Gujar</b> (Inde)
Suppléant:	<b>M. Hyungsik Kim</b> (République de Corée)
Membre:	<b>S. E. M. Carlos Bernardo Cherniak</b> (Argentine)
Suppléant:	<b>M. Victor Hugo Girón Guzmán</b> (Guatemala)
Membre:	<b>S. E. Mme Céline Jurgensen</b> (France)
Suppléante:	<b>Mme Gloria Wiseman</b> (Canada)
Rapporteuse:	<b>Mme Irene Knoben</b> (Pays-Bas)

## Table des matières

<b>Adoption de l'ordre du jour</b> .....	<b>83</b>
<b>Élection du Bureau et désignation du Rapporteur</b> .....	<b>83</b>
<b>Questions stratégiques actuelles et futures</b> .....	<b>83</b>
2023/EB.1/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif .....	83
<b>Questions de politique générale</b> .....	<b>83</b>
2023/EB.1/2 Politique du PAM en matière de transport aérien .....	83
<b>Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes</b> .....	<b>83</b>
2023/EB.1/3 Plan stratégique de pays provisoire – République bolivarienne du Venezuela (2023–2025) .....	83
<b>Rapports d'évaluation</b> .....	<b>84</b>
2023/EB.1/4 Rapport succinct de l'évaluation stratégique du travail du PAM concernant la nutrition et le VIH/sida et réponse de la direction .....	84
2023/EB.1/5 Rapport succinct de l'évaluation de la politique concernant le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition et réponse de la direction .....	84
2023/EB.1/6 Synthèse des éléments factuels et des enseignements relatifs à la mesure et au suivi de la performance du PAM tirés d'évaluations centralisées et décentralisées (2018–2021) et réponse de la direction .....	84
<b>Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest</b> .....	<b>84</b>
2023/EB.1/7 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République centrafricaine (2018–2022) et réponse de la direction .....	84
Plan stratégique de pays – République centrafricaine (2023–2027) .....	84
2023/EB.1/8 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Nigéria (2019–2022) et réponse de la direction .....	85
Plan stratégique de pays – Nigéria (2023–2027) .....	85
2023/EB.1/9 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Tchad (2019–2023) et réponse de la direction .....	85
2023/EB.1/10 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Mauritanie (2019–2023) et réponse de la direction .....	85
<b>Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale</b> .....	<b>85</b>
2023/EB.1/11 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour l'Algérie (2019–2022) et réponse de la direction .....	85
2023/EB.1/12 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'État de Palestine (2018–2022) et réponse de la direction .....	86
Plan stratégique de pays – État de Palestine (2023–2028) .....	86
2023/EB.1/13 Plan stratégique de pays provisoire – République islamique d'Iran (2023–2025) .....	86
2023/EB.1/14 Plan stratégique de pays – Libye (2023–2025) .....	86

<b>Questions d'administration et de gestion .....</b>	<b>86</b>
2023/EB.1/15      Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant .....	86
2023/EB.1/16      Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM.....	87
2023/EB.1/17      Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration.....	87
<b>ANNEXE I .....</b>	<b>88</b>
Ordre du jour .....	88

## Décisions et recommandations

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

### Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

*27 février 2023*

### Élection du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu S. E. M. Artur Andrzej Pollok (Pologne, Liste E) aux fonctions de Président pour un mandat d'un an. S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó (Hongrie, Liste E) a été élu en qualité de membre suppléant.

Le Conseil a élu S. E. M. Youssef Balla (Maroc, Liste A) aux fonctions de Vice-Président. S. E. M. Papa Abdoulaye Seck (Sénégal, Liste A) a été élu en qualité de membre suppléant.

Le Conseil a élu M. Amararam Gujar (Inde, Liste B), S. E. M. Carlos Bernardo Cherniak (Argentine, Liste C) et S. E. Mme Céline Jurgensen (France, Liste D) en qualité de membres du Bureau représentant les trois autres listes électorales du PAM pour un mandat d'un an. M. Hyungsik Kim (République de Corée, Liste B), M. Victor Hugo Girón Guzmán (Guatemala, Liste C) et Mme Gloria Wiseman (Canada, Liste D) ont été élus en qualité de membres suppléants.

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme Irene Knobon (Pays-Bas, Liste D) Rapporteuse de la première session ordinaire de 2023.

*27 février 2023*

### Questions stratégiques actuelles et futures

#### 2023/EB.1/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif

Le Conseil a pris note de la déclaration liminaire du Directeur exécutif. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par le Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

*27 février 2023*

### Questions de politique générale

#### 2023/EB.1/2 Politique du PAM en matière de transport aérien

Le Conseil d'administration a approuvé le document intitulé "Politique du PAM en matière de transport aérien" (WFP/EB.1/2023/4-A).

*28 février 2023*

### Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes

#### 2023/EB.1/3 Plan stratégique de pays provisoire – République bolivarienne du Venezuela (2023–2025)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique provisoire pour la République bolivarienne du Venezuela (2023-2025) (WFP/EB.1/2023/6-A/6), pour un coût total pour le PAM de 573 785 715 dollars É.-U.

*28 février 2023*

## Rapports d'évaluation

### **2023/EB.1/4      Rapport succinct de l'évaluation stratégique du travail du PAM concernant la nutrition et le VIH/sida et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation stratégique du travail du PAM concernant la nutrition et le VIH/sida" (WFP/EB.1/2023/5-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2023/5-A/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*28 février 2023*

### **2023/EB.1/5      Rapport succinct de l'évaluation de la politique concernant le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la politique concernant le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition" (WFP/EB.1/2023/5-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2023/5-B/Add.1/Rev.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*28 février 2023*

### **2023/EB.1/6      Synthèse des éléments factuels et des enseignements relatifs à la mesure et au suivi de la performance du PAM tirés d'évaluations centralisées et décentralisées (2018–2021) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Synthèse des éléments factuels et des enseignements relatifs à la mesure et au suivi de la performance du PAM tirés d'évaluations centralisées et décentralisées (2018–2021)" (WFP/EB.1/2023/5-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2023/5-C/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*28 février 2023*

## Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest

### **2023/EB.1/7      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République centrafricaine (2018–2022) et réponse de la direction** **Plan stratégique de pays – République centrafricaine (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République centrafricaine (2018–2022)" (WFP/EB.1/2023/5-D/2) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2023/5-D/2/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la République centrafricaine (2023-2027) (WFP/EB.1/2023/6-A/1), pour un coût total pour le PAM de 1 106 222 788 dollars.

*1<sup>er</sup> mars 2023*

**2023/EB.1/8      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour  
le Nigéria (2019-2022) et réponse de la direction  
Plan stratégique de pays – Nigéria (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Nigéria (2019–2022)" (WFP/EB.1/2023/5-D/5) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2023/5-D/5/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Nigéria (2023-2027) (WFP/EB.1/2023/6-A/4), pour un coût total pour le PAM de 2 561 080 399 dollars.

*1<sup>er</sup> mars 2023*

**2023/EB.1/9      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour  
le Tchad (2019-2023) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Tchad (2019–2023)" (WFP/EB.1/2023/5-D/3) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2023/5-D/3/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*1<sup>er</sup> mars 2023*

**2023/EB.1/10      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour  
la Mauritanie (2019-2023) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Mauritanie (2019-2023)" (WFP/EB.1/2023/5-D/4) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2023/5-D/4/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*1<sup>er</sup> mars 2023*

**Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale**

**2023/EB.1/11      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour  
l'Algérie (2019–2022) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour l'Algérie (2019–2022)" (WFP/EB.1/2023/5-D/1/Rev.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2023/5-D/1/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*2 mars 2023*



**2023/EB.1/12      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'État de Palestine (2018–2022) et réponse de la direction**  
**Plan stratégique de pays – État de Palestine (2023–2028)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'État de Palestine (2018–2022)" (WFP/EB.1/2023/5-D/6) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2023/5-D/6/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour l'État de Palestine (2023-2028) (WFP/EB.1/2023/6-A/5), pour un coût total pour le PAM de 533 653 104 dollars.

*2 mars 2023*

**2023/EB.1/13      Plan stratégique de pays provisoire – République islamique d'Iran (2023-2025)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique provisoire pour la République islamique d'Iran (2023-2025) (WFP/EB.1/2023/6-A/2), pour un coût total pour le PAM de 37 020 797 dollars.

*2 mars 2023*

**2023/EB.1/14      Plan stratégique de pays – Libye (2023–2025)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la Libye (2023-2025) (WFP/EB.1/2023/6-A/3), pour un coût total pour le PAM de 129 938 452 dollars.

*2 mars 2023*

**Questions d'administration et de gestion**

**2023/EB.1/15      Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant**

Le Conseil a approuvé la création d'un jury chargé de procéder à la sélection des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant devant être nommés ou reconduits dans leurs fonctions. Conformément au mandat du Comité et en fonction des sièges qui deviendraient vacants en 2023, le jury aurait pour mission de recommander au Conseil des candidats à nommer ou à reconduire dans leurs fonctions. Le Conseil a également approuvé la composition du jury, dont les membres, énumérés ci-après, sont issus de ses listes électorales:

- S. E. Mme Jackline Yonga, Ambassadrice et Représentante permanente du Kenya, en tant que représentante de la Liste A.
- M. Md. Al Amin, Représentant permanent suppléant du Bangladesh, en tant que représentant de la Liste B.
- M. Claudio Garón, Représentant permanent adjoint du Brésil, en tant que représentant de la Liste C.
- Mme Elizabeth Petrovski, Représentante permanente suppléante des États-Unis d'Amérique, en tant que représentante de la Liste D.
- S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó, Ambassadeur et Représentant permanent de la Hongrie, en tant que représentant de la Liste E.

Le Conseil a invité le jury à se réunir selon que de besoin et à lui faire part de ses recommandations, conformément au mandat du Comité consultatif de contrôle indépendant.

*2 mars 2023*

**2023/EB.1/16      Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM**

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document intitulé "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2023/8-B/Rev.1) et a souscrit aux suites données aux recommandations adressées aux organes délibérants par le Corps commun d'inspection, lesquelles étaient annexées au document.

*2 mars 2023*

**2023/EB.1/17      Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2022  
du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2022/12.

*2 mars 2023*

## Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour approbation*)
2. **Élection du Bureau et désignation du Rapporteur**
3. **Déclaration liminaire du Directeur exécutif**
4. **Questions de politique générale**
  - a) Politique du PAM en matière de transport aérien (*pour approbation*)
  - b) Exposé oral sur l'inclusion du handicap (*pour information*)\*
5. **Rapports d'évaluation** (*pour examen*)
  - a) Rapport succinct de l'évaluation stratégique du travail du PAM concernant la nutrition et le VIH/sida et réponse de la direction
  - b) Rapport succinct de l'évaluation de la politique concernant le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition et réponse de la direction
  - c) Synthèse des éléments factuels et des enseignements relatifs à la mesure et au suivi de la performance du PAM tirés d'évaluations centralisées et décentralisées (2018-2021) et réponse de la direction
  - d) Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction
    1. Algérie (2019–2022)
    2. République centrafricaine (2018–2022)
    3. Tchad (2019–2023)
    4. Mauritanie (2019–2023)
    5. Nigéria (2019–2022)
    6. État de Palestine (2018–2022)
  - e) Exposé oral sur la réponse de la direction aux points soulevés dans l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19 (*pour information*)\*
6. **Questions opérationnelles**
  - a) Plans stratégiques de pays (*pour approbation*)
    1. République centrafricaine (2023-2027)
    2. Iran (République islamique d') (2023-2025)
    3. Libye (2023-2025)
    4. Nigéria (2023-2027)
    5. État de Palestine (2023-2028)
    6. Venezuela (République bolivarienne du) (2023–2025)

---

\* Les points signalés par un astérisque sont présentés pour information uniquement mais seront tout de même examinés pendant la session

- b) Révisions de plans stratégiques de pays et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Conseil au moyen d'un vote par correspondance (*pour information*)
  - 1. Plan stratégique de pays - Arménie (2019–2025)
  - 2. Plan stratégique de pays - Haïti (2019–2023)
  - 3. Plan stratégique de pays - Lesotho (2019–2024)
- c) Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (*pour information*)
  - 1. Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2022
- d) Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (*pour information*)\*

**7. Questions d'organisation et de procédure**

- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (*pour information*)

**8. Questions d'administration et de gestion**

- a) Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant (*pour approbation*)
- b) Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (*pour examen*)

**9. Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration**  
(*pour approbation*)

**10. Questions diverses**

- a) Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM au Mozambique (*pour information*)

**11. Vérification des décisions et recommandations adoptées**



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

## SECTION II

### Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 26–30 juin 2023

Distribution: générale

Point 13 de l'ordre du jour

Date: 30 juin 2023

WFP/EB.A/2023/13

Original: anglais

Vérification des décisions et recommandations  
adoptées

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Décisions et recommandations de la session annuelle de 2023 du Conseil d'administration

### Bureau du Conseil d'administration

Président: **S. E. M. Artur Andrzej Pollok**  
(Pologne)

Suppléant: **S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó**  
(Hongrie)

Vice-Président: **S. E. M. Youssef Balla**  
(Maroc)

Suppléant: (vacant)

Membre: **S. E. M. Md. Shameem Ahsan**  
(Bangladesh)

Suppléant: **M. Hyungsik Kim**  
(République de Corée)

Membre: **S. E. M. Carlos Bernardo Cherniak**  
(Argentine)

Suppléant: **M. Victor Hugo Girón Guzmán**  
(Guatemala)

Membre: **S. E. Mme Céline Jurgensen**  
(France)

Suppléante: **Mme Gloria Wiseman**  
(Canada)

Rapporteur: **S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó**  
(Hongrie)

## Table des matières

<b>Adoption de l'ordre du jour</b> .....	<b>93</b>
<b>Élection aux deux postes vacants du Bureau et désignation du Rapporteur</b> .....	<b>93</b>
<b>Questions stratégiques actuelles et futures</b> .....	<b>93</b>
2023/EB.A/1 Déclaration liminaire de la Directrice exécutive .....	93
<b>Rapports annuels</b> .....	<b>93</b>
2023/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2022 .....	93
2023/EB.A/3 Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2022 .....	93
2023/EB.A/4 Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2022 et note de la direction .....	94
<b>Questions de politique générale</b> .....	<b>94</b>
2023/EB.A/5 Politique en matière de transferts monétaires .....	94
2023/EB.A/6 Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2022) .....	94
2023/EB.A/7 Politique actualisée en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire .....	94
2023/EB.A/8 Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) .....	94
<b>Ressources, questions financières et budgétaires</b> .....	<b>94</b>
2023/EB.A/9 Comptes annuels vérifiés de 2022 .....	94
2023/EB.A/10 Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM (1 <sup>er</sup> janvier-31 décembre 2022) .....	95
2023/EB.A/11 Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant .....	95
2023/EB.A/12 Rapport annuel de l'Inspectrice générale et note de la Directrice exécutive .....	95
2023/EB.A/13 Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2022 .....	96
2023/EB.A/14 Rapport de l'Auditeur externe sur les services d'appui et réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe .....	96
2023/EB.A/15 Rapport de l'Auditeur externe sur la gestion des carburants et réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe .....	96
2023/EB.A/16 Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe .....	96
2023/EB.A/17 Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes .....	97
<b>Rapports d'évaluation</b> .....	<b>97</b>
2023/EB.A/18 Rapport annuel sur l'évaluation en 2022 et réponse de la direction .....	97

2023/EB.A/19	Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de plans stratégiques de pays et réponse de la direction .....	97
2023/EB.A/20	Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et de la politique du PAM en matière de changements climatiques, et réponse de la direction .....	98
2023/EB.A/21	Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et réponse de la direction.....	98
<b>Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique .....</b>		<b>98</b>
2023/EB.A/22	Plan stratégique multipays pour le Pacifique (2023-2027).....	98
<b>Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale.....</b>		<b>98</b>
2023/EB.A/23	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Égypte (2018-2023) et réponse de la direction.....	98
	Plan stratégique de pays – Égypte (2023-2028) .....	98
<b>Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est .....</b>		<b>99</b>
2023/EB.A/24	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Kenya (2018-2023) et réponse de la direction .....	99
	Plan stratégique de pays – Kenya (2023–2027).....	99
<b>Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe .....</b>		<b>99</b>
2023/EB.A/25	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Zambie (2019-2023) et réponse de la direction .....	99
	Plan stratégique de pays – Zambie (2023-2028).....	99
<b>Questions d'administration et de gestion .....</b>		<b>99</b>
2023/EB.A/26	Nomination du Directeur de l'évaluation .....	99
2023/EB.A/27	Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant .....	100
<b>Résumé des travaux du Conseil d'administration.....</b>		<b>100</b>
2023/EB.A/28	Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration.....	100
<b>ANNEXE I .....</b>		<b>101</b>
Ordre du jour .....		101



## **Décisions et recommandations**

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

### **Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

*26 juin 2023*

### **Élection aux deux postes vacants du Bureau et désignation du Rapporteur**

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu S. E. M. Md. Shameem Ahsan (Bangladesh, Liste B) en qualité de membre du Bureau.

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó (Hongrie, Liste E) Rapporteur de la session annuelle de 2023.

*26 juin 2023*

### **Questions stratégiques actuelles et futures**

#### **2023/EB.A/1 Déclaration liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de la déclaration liminaire de la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par le Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

*26 juin 2023*

### **Rapports annuels**

#### **2023/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2022**

Le Conseil a approuvé le Rapport annuel sur les résultats de 2022 (WFP/EB.A/2023/4-A/Rev.1), notant que celui-ci constituait un exposé complet des résultats obtenus par le PAM pendant l'année écoulée. Conformément à l'article VI.3 du Statut et à ses décisions 2000/EB.A/2 et 2004/EB.A/11, ainsi qu'à la résolution E/2013/L.17 du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies et à la décision prise par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à sa 148<sup>e</sup> session en 2013, le Conseil a demandé que le Rapport annuel sur les résultats de 2022 soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, accompagné de la présente décision ainsi que des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2022.

*27 juin 2023*

#### **2023/EB.A/3 Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2022**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2022" (WFP/EB.A/2023/4-B).

*27 juin 2023*

**2023/EB.A/4      Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2022 et note de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2022" (WFP/EB.A/2023/4-C).

Le Conseil a également pris note du document intitulé "Note de la direction sur le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2022" (WFP/EB.A/2023/4-C/Add.1).

*27 juin 2023*

**Questions de politique générale**

**2023/EB.A/5      Politique en matière de transferts monétaires**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Politique en matière de transferts monétaires" publié sous la cote WFP/EB.A/2023/5-A.

*26 juin 2023*

**2023/EB.A/6      Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2022)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2022)" (WFP/EB.A/2023/5-B).

*28 juin 2023*

**2023/EB.A/7      Politique actualisée en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Politique actualisée en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire" (WFP/EB.A/2023/5-C).

*28 juin 2023*

**2023/EB.A/8      Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)" (WFP/EB.A/2023/5-D).

*29 juin 2023*

**Ressources, questions financières et budgétaires**

**2023/EB.A/9      Comptes annuels vérifiés de 2022**

Le Conseil:

- i) a approuvé les états financiers annuels du PAM pour l'exercice 2022, tout en prenant acte du rapport de l'Auditeur externe, qui lui a été soumis conformément à l'article XIV.6 (b) du Statut;
- ii) a pris note du prélèvement sur le Fonds général d'un montant de 1 570 232 dollars É.-U. pour l'exercice 2022 afin de financer les versements à titre gracieux et la comptabilisation en pertes de montants en espèces et de créances;
- iii) a pris note de ce que les pertes de produits et autres pertes enregistrées en 2022 avaient été comptabilisées comme charges d'exploitation de l'exercice.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/3).

28 Juin 2023

**2023/EB.A/10      Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2022)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2022)" (WFP/EB.A/2023/6-B/1/Rev.1).

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/3).

28 Juin 2023

**2023/EB.A/11      Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant" (WFP/EB.A/2023/6-C/1).

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/3).

28 Juin 2023

**2023/EB.A/12      Rapport annuel de l'Inspectrice générale et note de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel de l'Inspectrice générale" relatif à l'année 2022 (WFP/EB.A/2023/6 D/1), et a constaté que les activités de contrôle fondées sur les risques exécutées et décrites dans les rapports en 2022 n'avaient permis de détecter aucune défaillance notable des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle mis en place dans l'ensemble du PAM qui soit susceptible de compromettre sérieusement la réalisation globale des objectifs stratégiques et opérationnels de celui-ci. Le Conseil a invité la direction à tirer parti des possibilités d'amélioration qui étaient mises en lumière dans le rapport.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/3).

28 Juin 2023

**2023/EB.A/13 Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2022**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2022" (WFP/EB.A/2023/6-E/1).

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/3).

*28 juin 2023*

**2023/EB.A/14 Rapport de l'Auditeur externe sur les services d'appui et réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport de l'Auditeur externe sur les services d'appui" (WFP/EB.A/2023/6-F/1) et de la réponse de la direction du PAM publiée sous la cote WFP/EB.A/2023/6-F/1/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/3).

*28 juin 2023*

**2023/EB.A/15 Rapport de l'Auditeur externe sur la gestion des carburants et réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport de l'Auditeur externe sur la gestion des carburants" (WFP/EB.A/2023/6-G/1) et de la réponse de la direction du PAM publiée sous la cote WFP/EB.A/2023/6-G/1/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/3).

*28 juin 2023*

**2023/EB.A/16 Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe" (WFP/EB.A/2023/6-H/1).

- i) Le rapport décrivait les progrès accomplis par le PAM dans l'application des recommandations de l'Auditeur externe. Il portait sur les recommandations restées en suspens à la session annuelle de 2022 du Conseil (WFP/EB.A/2022/6-J/1/Rev.1) et sur celles figurant dans les rapports de 2022 de l'Auditeur externe sur la gestion des partenaires coopérants (WFP/EB.A/2022/6-H/1), la supervision par la direction (WFP/EB.A/2022/6-I/1) et les comptes annuels vérifiés du PAM de 2022 (WFP/EB.A/2023/6-A/1).

- ii) Le tableau 1 faisait apparaître les progrès accomplis par le PAM depuis la session annuelle de 2022 du Conseil dans l'application des recommandations de l'Auditeur externe restées en suspens. Le tableau 2 faisait le point sur chacune des recommandations en attente et présentait les observations de l'Auditeur externe sur les recommandations classées.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/3).

*28 juin 2023*

**2023/EB.A/17      Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes**

Ayant examiné le document intitulé "Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes" (WFP/EB.A/2023/6-J/1), le Conseil:

- i) a approuvé le transfert au Compte d'intervention immédiate, depuis le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes, d'un montant de 100,0 millions de dollars;
- ii) a pris note de la situation au Soudan et de la possibilité que soit présentée ultérieurement une demande d'approbation en vue de la reconstitution du Compte spécial d'auto-assurance.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2023/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J)/3).

*28 juin 2023*

**Rapports d'évaluation**

**2023/EB.A/18      Rapport annuel sur l'évaluation en 2022 et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel sur l'évaluation en 2022" (WFP/EB.A/2023/7-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2023/7-A/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*29 juin 2023*

**2023/EB.A/19      Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de plans stratégiques de pays et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de plans stratégiques de pays" (WFP/EB.A/2023/7-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2023/7-B/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*29 juin 2023*

**2023/EB.A/20      Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et de la politique du PAM en matière de changements climatiques, et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et de la politique du PAM en matière de changements climatiques" (WFP/EB.A/2023/7-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2023/7-C/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*29 juin 2023*

**2023/EB.A/21      Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition" (WFP/EB.A/2023/7-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2023/7-D/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*29 juin 2023*

**Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique**

**2023/EB.A/22      Plan stratégique multipays pour le Pacifique (2023-2027)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique multipays pour le Pacifique (2023-2027) (WFP/EB.A/2023/8-A/3), pour un coût total pour le PAM de 49 320 192 dollars.

*29 juin 2023*

**Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale**

**2023/EB.A/23      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Égypte (2018-2023) et réponse de la direction**

**Plan stratégique de pays - Égypte (2023-2028)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Égypte (2018-2023)" (WFP/EB.A/2023/7-E/1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2023/7-E/1/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour l'Égypte (2023-2028) (WFP/EB.A/2023/8-A/1), pour un coût total pour le PAM de 431 312 019 dollars.

*29 juin 2023*

## **Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est**

### **2023/EB.A/24      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Kenya (2018-2023) et réponse de la direction**

#### **Plan stratégique de pays – Kenya (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Kenya (2018-2023)" (WFP/EB.A/2023/7-E/2) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2023/7-E/2/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Kenya (2023-2027) (WFP/EB.A/2023/8-A/2), pour un coût total pour le PAM de 1 433 999 462 dollars.

*29 juin 2023*

## **Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe**

### **2023/EB.A/25      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Zambie (2019-2023) et réponse de la direction**

#### **Plan stratégique de pays – Zambie (2023-2028)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Zambie (2019-2023)" (WFP/EB.A/2023/7-E/3) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2023/7-E/3/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la Zambie (2023-2028) (WFP/EB.A/2023/8-A/4), pour un coût total pour le PAM de 98 463 341 dollars.

*29 juin 2023*

## **Questions d'administration et de gestion**

### **2023/EB.A/26      Nomination du Directeur de l'évaluation**

Conformément à la recommandation de la Directrice exécutive, le Conseil a approuvé la nomination de Mme Anne Claire Luzot (Belgique) au poste de Directrice de l'évaluation. En application de la politique d'évaluation adoptée en 2022 (WFP/EB.1/2022/4-C), le mandat de la Directrice de l'évaluation est d'une durée de cinq ans, et il peut être renouvelé une fois. La Directrice exécutive peut reconduire la Directrice de l'évaluation pour un second mandat, sous réserve du consentement préalable du Conseil d'administration. Une fois son second mandat parvenu à expiration, la Directrice de l'évaluation ne pourra pas solliciter d'autres fonctions au sein du PAM.

*30 juin 2023*



**2023/EB.A/27      Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant**

Le Conseil a approuvé la nomination de la candidate ci-après en qualité de membre du Comité consultatif de contrôle indépendant:

- Mme Margaret Dezse (Hongrie).

Son mandat de trois ans débuterait le 30 juillet 2023 et s'achèverait le 29 juillet 2026.

*30 juin 2023*

**Résumé des travaux du Conseil d'administration**

**2023/EB.A/28      Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la première session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.1/2023/12.

*30 juin 2023*

## Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour approbation*)
2. **Élection aux postes vacants du Bureau et désignation du Rapporteur**
3. **Déclaration liminaire de la Directrice exécutive**
4. **Rapports annuels**
  - a) Rapport annuel sur les résultats de 2022 (*pour approbation*)
  - b) Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2022 (*pour examen*)
  - c) Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2022 et note de la direction (*pour examen*)
5. **Questions de politique générale**
  - a) Politique en matière de transferts monétaires (*pour approbation*)
  - b) Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (*pour examen*)
  - c) Politique actualisée en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire (*pour approbation*)
  - d) Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (*pour examen*)
  - e) Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (*pour information*)
6. **Ressources, questions financières et budgétaires**
  - a) Comptes annuels vérifiés de 2022 (*pour approbation*)
  - b) Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2022) (*pour examen*)
  - c) Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant (*pour examen*)
  - d) Rapport annuel de l'Inspectrice générale (*pour examen*) et note de la Directrice exécutive (*pour examen*)
  - e) Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle - 2022 (*pour examen*)
  - f) Rapport de l'Auditeur externe sur les services d'appui (*pour examen*) et réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe (*pour examen*)
  - g) Rapport de l'Auditeur externe sur la gestion des carburants (*pour examen*) et réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe (*pour examen*)
  - h) Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (*pour examen*)
  - i) Rapport de la Directrice exécutive sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2022 (*pour information*)
  - j) Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (*pour approbation*)

## **7. Rapports d'évaluation (pour examen)**

- a) Rapport annuel sur l'évaluation en 2022 et réponse de la direction
- b) Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de plans stratégiques de pays et réponse de la direction
- c) Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et de la politique du PAM en matière de changements climatiques, et réponse de la direction
- d) Rapport succinct de l'évaluation de la politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et réponse de la direction
- e) Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction:
  1. Égypte (2018-2023)
  2. Kenya (2018-2023)
  3. Zambie (2019-2023)
- f) Point sur l'application des recommandations issues des évaluations

## **8. Questions opérationnelles**

- a) Plans stratégiques de pays (*pour approbation*)
  1. Plan stratégique de pays – Égypte (2023-2028)
  2. Plan stratégique de pays – Kenya (2023-2027)
  3. Plan stratégique multipays pour le Pacifique (2023-2027)
  4. Plan stratégique de pays – Zambie (2023-2028)
- b) Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (*pour information*)\*

## **9. Questions d'organisation et de procédure**

- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (*pour information*)

## **10. Questions d'administration et de gestion**

- a) Nomination du Directeur de l'évaluation (*pour approbation*)
- b) Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (*pour approbation*)
- c) Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil
- d) Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 (*pour information*)\*
- e) Point sur l'achat de produits alimentaires (*pour information*)\*
- f) Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2022 (*pour information*)

---

\* Les points signalés par un astérisque sont présentés pour information uniquement mais seront tout de même examinés pendant la session.

- g) Rapport sur la sécurité (*pour information*)\*
  - h) Exposé oral du Président sur le projet relatif à l'examen de la gouvernance (*pour information*)\*
- 11. Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration**  
(*pour approbation*)
- 12. Questions diverses**
- a) Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (*pour information*)\*
  - b) Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (*pour information*)\*
- 13. Vérification des décisions et recommandations adoptées**

---

\* Les points signalés par un astérisque sont présentés pour information uniquement mais seront tout de même examinés pendant la session.



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

## SECTION III

**Conseil d'administration**  
Deuxième session ordinaire  
Rome, 13–16 novembre 2023

---

Distribution: générale	Point 11 de l'ordre du jour
Date: 16 novembre 2023	WFP/EB.2/2023/11
Original: anglais	Vérification des décisions et recommandations adoptées

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

### Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration

#### Bureau du Conseil d'administration

Président:	<b>S. E. M. Artur Andrzej Pollok</b> (Pologne)
Suppléant:	<b>S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó</b> (Hongrie)
Vice-Président:	<b>S. E. M. Youssef Balla</b> (Maroc)
Suppléant:	<b>S. E. M. Ngor Ndiaye</b> (Sénégal)
Membre:	<b>M. Jujvarapu Balaji</b> (Inde)
Suppléant:	<b>M. Hyungsik Kim</b> (République de Corée)
Membre:	<b>S. E. M. Carlos Bernardo Cherniak</b> (Argentine)
Suppléant:	<b>M. Victor Hugo Girón Guzmán</b> (Guatemala)
Membre:	<b>S. E. Mme Céline Jurgensen</b> (France)
Suppléante:	<b>S. E. Mme Elissa Golberg</b> (Canada)
Rapporteur:	<b>M. Khalid Atlassi</b> (Maroc)

## Table des matières

<b>Adoption de l'ordre du jour</b> .....	107
<b>Élection aux postes vacants du Bureau et désignation du Rapporteur</b> .....	107
<b>Questions stratégiques actuelles et futures</b> .....	107
2023/EB.2/1 Déclaration liminaire de la Directrice exécutive .....	107
<b>Questions de politique générale</b> .....	107
2023/EB.2/2 Analyse des lacunes sur le plan des politiques.....	107
<b>Ressources, questions financières et budgétaires</b> .....	107
2023/EB.2/3 Plan de gestion du PAM pour 2024-2026 .....	107
2023/EB.2/4 Allocation-logement de la Directrice exécutive.....	110
<b>Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique</b> .....	110
2023/EB.2/5 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cambodge (2019-2023) et réponse de la direction .....	110
Plan stratégique de pays – Cambodge (2024–2028) .....	110
2023/EB.2/6 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Népal (2019-2023) et réponse de la direction.....	111
Plan stratégique de pays – Népal (2024–2028) .....	111
2023/EB.2/7 Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central au Myanmar (2018-2022) et réponse de la direction .....	111
2023/EB.2/8 Plan stratégique de pays provisoire – Myanmar (2024-2025) .....	111
<b>Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes</b> .....	111
2023/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République dominicaine (2019-2023) et réponse de la direction .....	111
Plan stratégique de pays – République dominicaine (2024-2028) .....	111
2023/EB.2/10 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Haïti (2018–2022) et réponse de la direction .....	112
Plan stratégique de pays – Haïti (2024–2028) .....	112
<b>Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe</b> .....	112
2023/EB.2/11 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Malawi (2019-2023) et réponse de la direction.....	112
Plan stratégique de pays – Malawi (2024-2028).....	112
2023/EB.2/12 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Namibie (2017-2023) et réponse de la direction .....	112
<b>Questions d'organisation et de procédure</b> .....	112
2023/EB.2/13 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025 .....	112
2023/EB.2/14 Proposition relative à l'analyse des recommandations issues de l'examen de la gouvernance et à la mise en place d'un groupe de travail du Conseil d'administration.....	113

<b>Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest</b> .....	113	
2023/EB.2/15	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bénin (2019-2023) et réponse de la direction .....	113
	Plan stratégique de pays – Bénin (2024-2027).....	113
2023/EB.2/16	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Ghana (2019-2023) et réponse de la direction .....	113
	Plan stratégique de pays – Ghana (2024-2028).....	113
2023/EB.2/17	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Sénégal (2019-2023) et réponse de la direction .....	113
2023/EB.2/18	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Burkina Faso (2019-2023) et réponse de la direction .....	114
2023/EB.2/19	Plan stratégique de pays – Sao Tomé-et-Principe (2024-2028) .....	114
<b>Résumé des travaux du Conseil d'administration</b> .....	114	
2023/EB.2/20	Résumé des travaux de la session annuelle de 2023 du Conseil d'administration.....	114
<b>ANNEXE I</b> .....	115	
Ordre du jour .....	115	

## **Décisions et recommandations**

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

### **Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

*13 novembre 2023*

### **Élection aux postes vacants du Bureau et désignation du Rapporteur**

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu M. Jujjavarapu Balaji (Inde, Liste B) en qualité de membre du Bureau et S. E. M. Ngor Ndiaye (Sénégal, Liste A) et S. E. Mme Elissa Golberg (Canada, Liste D) en qualité de membres suppléants du Bureau.

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Khalid Atlassi (Maroc, Liste A) Rapporteur de la deuxième session ordinaire de 2023.

*13 novembre 2023*

### **Questions stratégiques actuelles et futures**

#### **2023/EB.2/1 Déclaration liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de la déclaration liminaire de la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par le Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

*13 novembre 2023*

### **Questions de politique générale**

#### **2023/EB.2/2 Analyse des lacunes sur le plan des politiques**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Analyse des lacunes sur le plan des politiques" (WFP/EB.2/2023/4-A/Rev.1) et prié le Secrétariat de lui soumettre, pour examen, une version actualisée de ce document au plus tard à sa deuxième session ordinaire de 2024.

*14 novembre 2023*

### **Ressources, questions financières et budgétaires**

#### **2023/EB.2/3 Plan de gestion du PAM pour 2024-2026**

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2024-2026, tel que présenté dans les documents WFP/EB.2/2023/5-A/1 et WFP/EB.2/2023/5-A/1/Add.1, le Conseil:

- i) a noté que le budget administratif et d'appui aux programmes pour 2024 se fondait sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 10 milliards de dollars É.-U. en 2024;
- ii) a pris note du montant projeté des besoins opérationnels pour 2024, soit 22,7 milliards de dollars, et du plan d'exécution provisoire d'un montant de 11 milliards de dollars pour 2024 destiné à faire concorder les activités du PAM avec les prévisions de financement, comme indiqué au chapitre III du Plan de gestion pour 2024-2026;



- iii) a approuvé pour 2024 un budget administratif et d'appui aux programmes d'un montant de 568 millions de dollars, qui serait affecté comme suit:
- |  |                                  |
|--|----------------------------------|
| stratégie et orientations  | 121,3 millions de dollars        |
| services à l'appui des opérations  | 295,8 millions de dollars        |
| gouvernance, services de contrôle<br>indépendants et mobilisation de fonds | 150,9 millions de dollars        |
| <b>Total</b>   | <b>568,0 millions de dollars</b> |
- iv) a approuvé pour 2024 l'application d'un taux standard de recouvrement des coûts d'appui indirects de 6,5 pour cent à toutes les contributions, hormis les contributions reçues en vertu de l'article XIII.4(e) du Règlement général, auxquelles un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 4 pour cent serait appliqué;
- v) a approuvé la redirection du solde non dépensé du Fonds pour la promotion du bien-être du personnel, provenant d'une allocation de 2022 du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes initialement approuvée sous la forme d'un financement thématique en faveur d'activités conjointes du système des Nations Unies relatives à la COVID-19, afin de financer la mise en œuvre de projets en faveur du bien-être concordant avec la stratégie en matière de bien-être pour 2020-2024 ainsi que les mesures visant à donner suite aux recommandations issues de l'enquête mondiale sur la santé réalisée en 2022;
- vi) a approuvé le virement sur le Compte d'intervention immédiate d'un montant de 50 millions de dollars en provenance du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour pérenniser le Compte d'intervention immédiate et augmenter les fonds susceptibles d'être alloués à ce titre;
- vii) a approuvé l'utilisation d'un montant de 88,4 millions de dollars prélevé sur le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour financer les initiatives internes d'importance primordiale suivantes:
- a) 27,0 millions de dollars pour financer les activités à mener au cours de la troisième année de l'initiative "*Investissement dans le personnel du PAM*", qui visait à recentrer les efforts que le PAM déployait afin de se doter des effectifs dont il avait besoin pour s'acquitter de son mandat, contribuer à la santé et au bien-être de ses employés et mettre en place des lieux de travail améliorés caractérisés par le respect et l'inclusion, tout en atténuant les risques liés à la mise en adéquation des effectifs;
  - b) 23,7 millions de dollars pour financer une nouvelle initiative sur deux ans, intitulée "*Suivi, gestion des identités et traçabilité*", dont le but était de renforcer le suivi et d'améliorer la gestion des identités en mettant en œuvre, d'une part, des normes de traçage numérique des denrées et des normes d'assurance minimales pour les opérations d'assistance alimentaire en nature et, d'autre part, des activités de suivi à distance des produits et des effets directs, notamment des enquêtes menées auprès des bénéficiaires concernant l'adéquation de l'assistance du PAM et les difficultés rencontrées en rapport avec cette assistance;

- c) 7,9 millions de dollars pour financer une nouvelle initiative sur deux ans, intitulée "*Préparation à l'avenir dans un contexte de financement en évolution*", ayant pour objectif de donner au Siège les moyens d'appuyer et de renforcer plus efficacement les capacités dont disposent les bureaux de pays et les bureaux régionaux en matière de mobilisation de ressources et de sensibilisation, grâce à une restructuration fonctionnelle et à des investissements consacrés à l'amélioration des outils et des technologies;
  - d) 21 millions de dollars pour financer une nouvelle initiative sur deux ans, intitulée "*Optimisation des processus institutionnels*", qui consisterait à intégrer, à automatiser et à rationaliser les processus de gestion, en particulier ceux relatifs aux achats, afin d'en améliorer l'efficacité et l'efficacité;
  - e) 5,8 millions de dollars pour financer les activités à mener au cours de la deuxième année de l'initiative "*Feuille de route du Groupe des Nations Unies pour le développement durable relative à l'efficacité*", qui visait à donner au PAM les moyens de se préparer à la réforme du système des Nations Unies pour le développement et d'y participer, d'obtenir les résultats escomptés et de jouer un rôle moteur dans ce processus;
  - f) 3,0 millions de dollars pour financer les activités à mener au cours de la deuxième année de l'initiative "*Optimisation et simplification du modèle d'appui aux bureaux de pays*" afin d'étendre à d'autres régions et fonctions le modèle expérimental destiné à améliorer la qualité et l'efficacité du soutien apporté aux bureaux de pays en mettant sur pied des équipes mondiales d'appui spécialisées qui donnaient aux bureaux de pays les moyens de consacrer davantage de temps aux opérations menées sur le terrain;
- viii) a approuvé l'utilisation d'un montant de 100,4 millions de dollars prélevé sur la part non affectée du Fonds général pour appuyer les bureaux de pays, comme suit:
- a) 15,4 millions de dollars pour rembourser rapidement un prêt accordé au titre du Mécanisme de budgétisation des investissements en vue de mettre en place la plateforme de gestion du capital humain, qui visait à améliorer la gestion du personnel, les services liés aux ressources humaines et la prise de décisions relatives à la gestion du personnel fondées sur des données;
  - b) 85 millions de dollars pour financer un filet de sécurité destiné à atténuer les répercussions de la réduction des recettes provenant des contributions sur les bureaux de pays qui voyaient leur dotation en ressources diminuer et étaient amenés à réduire l'ampleur de leurs opérations;
- ix) a approuvé la fixation à 400 millions de dollars de l'objectif de dotation du Compte d'intervention immédiate pour 2024, soit un niveau analogue à celui de 2023;
- x) a autorisé la Directrice exécutive à ajuster la composante du budget relative à l'administration et à l'appui aux programmes en fonction de la variation de la prévision globale de contribution pour l'année, dans une proportion ne pouvant excéder 2 pour cent de la variation prévue des recettes;
- xi) a approuvé le plan de travail et les priorités de la fonction d'évaluation pour 2024-2026, tels que présentés à l'annexe VII; et
- xii) a salué la nouvelle structure des départements décrite dans le document intitulé "*Additif au Plan de gestion du PAM pour 2024-2026*" (WFP/EB.2/2023/5-A/1/Add.1), pris note de ce que la Directrice exécutive était en train de la mettre en place et attendait avec intérêt de recevoir des informations actualisées à ce sujet.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.2/2023/5-(A,B,C)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2023/5-(A,B,C)/3).

14 novembre 2023

#### **2023/EB.2/4 Allocation-logement de la Directrice exécutive**

Le Conseil a décidé que l'allocation-logement de la Directrice exécutive serait fixée à 160 000 euros par an, y compris les frais annexes et services collectifs, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 et jusqu'à nouvel avis. Le PAM continuerait également de fournir et d'entretenir le matériel de sécurité nécessaire, dont il demeurerait propriétaire.

Le Conseil a en outre décidé que l'indemnité continuerait de correspondre au remboursement du coût effectif de la location d'un logement, qu'elle continuerait d'être indexée chaque année sur l'indice italien des prix de détail et qu'elle serait revue par le Bureau et le Conseil tous les cinq ans, en tenant compte des loyers pratiqués sur le marché et des indemnités versées aux chefs de secrétariat des autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome.

Le Conseil a pris acte de ce que, bien que selon l'analyse effectuée par le Secrétariat sur la base des informations disponibles, il existait des raisons valables de relever l'allocation-logement de la Directrice exécutive, celle-ci avait indiqué préférer que soit maintenu le montant de l'allocation-logement fixé en 2017, soit 160 000 euros par an.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.2/2023/5-(A,B,C)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2023/5-(A,B,C)/3).

14 novembre 2023

#### **Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique**

##### **2023/EB.2/5 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cambodge (2019-2023) et réponse de la direction Plan stratégique de pays – Cambodge (2024-2028)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cambodge (2019-2023)" (WFP/EB.2/2023/6-A/3) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2023/6-A/3/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Cambodge (2024-2028) (WFP/EB.2/2023/7-A/2), pour un coût total pour le PAM de 63 378 500 dollars.

15 novembre 2023

**2023/EB.2/6      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Népal (2019-2023) et réponse de la direction**

**Plan stratégique de pays – Népal (2024-2028)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Népal (2019-2023)" (WFP/EB.2/2023/6-A/9) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2023/6-A/9/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Népal (2024-2028) (WFP/EB.2/2023/7-A/8), pour un coût total pour le PAM de 139 287 402 dollars.

*15 novembre 2023*

**2023/EB.2/7      Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central au Myanmar (2018-2022) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central au Myanmar (2018-2022)" (WFP/EB.2/2023/6-B/Rev.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2023/6-B/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*15 novembre 2023*

**2023/EB.2/8      Plan stratégique de pays provisoire – Myanmar (2024-2025)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique provisoire pour le Myanmar (2024-2025) (WFP/EB.2/2023/7-A/7), pour un coût total pour le PAM de 670 763 351 dollars.

*15 novembre 2023*

**Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes**

**2023/EB.2/9      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République dominicaine (2019-2023) et réponse de la direction**

**Plan stratégique de pays – République dominicaine (2024-2028)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République dominicaine (2019-2023)" (WFP/EB.2/2023/6-A/4) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2023/6-A/4/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la République dominicaine (2024-2028) (WFP/EB.2/2023/7-A/3), pour un coût total pour le PAM de 47 279 660 dollars.

*15 novembre 2023*

**2023/EB.2/10      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Haïti (2018-2022) et réponse de la direction**

**Plan stratégique de pays – Haïti (2024-2028)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Haïti" (2018-2022) (WFP/EB.2/2023/6-A/6) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2023/6-A/6/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour Haïti (2024-2028) (WFP/EB.2/2023/7-A/5), pour un coût total pour le PAM de 1 526 223 062 dollars.

*15 novembre 2023*

**Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe**

**2023/EB.2/11      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Malawi (2019-2023) et réponse de la direction**

**Plan stratégique de pays – Malawi (2024-2028)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Malawi (2019-2023)" (WFP/EB.2/2023/6-A/7) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2023/6-A/7/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Malawi (2024-2028) (WFP/EB.2/2023/7-A/6), pour un coût total pour le PAM de 311 949 141 dollars.

*15 novembre 2023*

**2023/EB.2/12      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Namibie (2017-2023) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Namibie (2017-2023)" (WFP/EB.2/2023/6-A/8) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2023/6-A/8/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*15 novembre 2023*

**Questions d'organisation et de procédure**

**2023/EB.2/13      Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025" (WFP/EB.2/2023/8-A) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

*15 novembre 2023*

**2023/EB.2/14 Proposition relative à l'analyse des recommandations issues de l'examen de la gouvernance et à la mise en place d'un groupe de travail du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé la mise en place d'un groupe de travail chargé de l'examen de la gouvernance, tel que défini dans le mandat présenté à l'annexe I du document portant la cote WFP/EB.2/2023/10-A/Rev.1. Le Conseil a invité le Bureau à constituer le groupe de travail et à veiller à ce que tout suivi des travaux de ce groupe soit effectué conformément au mandat de celui-ci.

*15 novembre 2023*

**Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest**

**2023/EB.2/15 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bénin (2019-2023) et réponse de la direction**

**Plan stratégique de pays – Bénin (2024-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bénin" (2019-2023) (WFP/EB.2/2023/6-A/1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2023/6-A/1/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Bénin (2024-2027) (WFP/EB.2/2023/7-A/1), pour un coût total pour le PAM de 386 427 465 dollars.

*16 novembre 2023*

**2023/EB.2/16 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Ghana (2019-2023) et réponse de la direction**

**Plan stratégique de pays – Ghana (2024-2028)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Ghana" (2019-2023) (WFP/EB.2/2023/6-A/5) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2023/6-A/5/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Ghana (2024-2028) (WFP/EB.2/2023/7-A/4), pour un coût total pour le PAM de 137 522 046 dollars.

*16 novembre 2023*

**2023/EB.2/17 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Sénégal (2019-2023) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Sénégal (2019-2023)" (WFP/EB.2/2023/6-A/11) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2023/6-A/11/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*16 novembre 2023*

**2023/EB.2/18      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour  
le Burkina Faso (2019-2023) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Burkina Faso (2019-2023)" (WFP/EB.2/2023/6-A/2) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2023/6-A/2/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*16 novembre 2023*

**2023/EB.2/19      Plan stratégique de pays – Sao Tomé-et-Principe (2024-2028)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour Sao Tomé-et-Principe (2024-2028) (WFP/EB.2/2023/7-A/9), pour un coût total pour le PAM de 15 311 891 dollars.

*16 novembre 2023*

**Résumé des travaux du Conseil d'administration**

**2023/EB.2/20      Résumé des travaux de la session annuelle de 2023  
du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2023 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2023/14.

*16 novembre 2023*

## Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour approbation*)
2. **Élection aux postes vacants du Bureau et désignation du Rapporteur**
3. **Déclaration liminaire de la Directrice exécutive**
4. **Questions de politique générale**
  - a) Analyse des lacunes en matière de politiques (*pour examen*)
  - b) Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (*pour information*)
  - c) Recueil des politiques relatives au Plan stratégique (*pour information*)
5. **Ressources, questions financières et budgétaires**
  - a) Plan de gestion du PAM pour 2024-2026 (*pour approbation*)
  - b) Allocation-logement de la Directrice exécutive (*pour approbation*)
  - c) Plan de travail de l'Auditeur externe (*pour information*)
6. **Rapports d'évaluation** (*pour examen*)
  - a) Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction
    1. Bénin (2019-2023)
    2. Burkina Faso (2019-2023)
    3. Cambodge (2019-2023)
    4. République dominicaine (2019-2023)
    5. Ghana (2019-2023)
    6. Haïti (2018-2022)
    7. Malawi (2019-2023)
    8. Namibie (2017-2023)
    9. Népal (2019-2023)
    10. Philippines (2018-2023) – RETIRÉ
    11. Sénégal (2019-2023)
  - b) Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central au Myanmar (2018-2022) et réponse de la direction
7. **Questions opérationnelles**
  - a) Plans stratégiques de pays (*pour approbation*)
    1. Plan stratégique de pays – Bénin (2024-2027)
    2. Plan stratégique de pays – Cambodge (2024-2028)
    3. Plan stratégique de pays – République dominicaine (2024-2028)
    4. Plan stratégique de pays – Ghana (2024-2028)



5. Plan stratégique de pays – Haïti (2024-2028)
  6. Plan stratégique de pays – Malawi (2024-2028)
  7. Plan stratégique de pays provisoire – Myanmar (2024-2025)
  8. Plan stratégique de pays – Népal (2024-2028)
  9. Plan stratégique de pays – Sao Tomé-et-Principe (2024-2028)
- b) Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (*pour information*)
1. Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées en vertu de délégations de pouvoirs entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2023
- c) Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (*pour information*)<sup>1</sup>
- d) Exposé oral sur le plan d'action du PAM pour une plus grande maîtrise des risques (*pour information*)<sup>\*</sup>
- e) Exposé oral sur les opérations du PAM dans l'État de Palestine (*pour information*)<sup>\*</sup>
- 8. Questions d'organisation et de procédure**
- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025 (*pour approbation*)
- 9. Résumé des travaux de la session annuelle de 2023 du Conseil d'administration**  
(*pour approbation*)
- 10. Questions diverses**
- a) Proposition relative à l'analyse des recommandations issues de l'examen de la gouvernance et à la mise en place d'un groupe de travail du Conseil d'administration (*pour approbation*)
- b) Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (*pour information*)<sup>\*</sup>
- c) Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (*pour information*)
- 11. Vérification des décisions et recommandations adoptées**

---

<sup>1</sup> Les points signalés par un astérisque sont présentés pour information uniquement mais seront tout de même examinés pendant la session.